

LA RAPPORTEUSE  
DE L'ONU SUR GHAZA :

**« Il y a une  
dissimulation  
des crimes  
de guerre »**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro  
P7 Vendredi 30 - samedi 31 mai 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6457 - 22<sup>e</sup> année

L'ALGÉRIE MET LE CSNU  
DEVANT SES  
RESPONSABILITÉS SUR  
LE GÉNOCIDE À GHAZA

**« Agissez  
et décidez  
maintenant »**

P 24

AUX OFFICINES FRANÇAISES QUI MENACENT DE « GELER » LES AVOIRS ALGÉRIENS

## « Chiche ! Passez à l'acte ! »

LIRE EN PAGE 3

IL DÉNONCE SES VISÉES EXPANSIONNISTES DANS LA RÉGION  
ET SOUTIENT L'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

## John Bolton met à nu le Maroc



L'ancien conseiller de Trump affirme que le Maroc, en plus d'occuper le Sahara occidental, convoite aussi l'Ouest algérien et le Nord de la Mauritanie. John Bolton, qui plus est, appelle son pays à soutenir le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

LIRE EN PAGE 3

► PRÉSUMÉS COMBATTANTS  
SAHRAOUI EN SYRIE  
**Le Makhzen  
rattrapé par  
ses mensonges**

P 2

BEM 2025

**Coup d'envoi des  
épreuves demain**

P 4

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS  
À NOUAKCHOTT

**Plus de 40  
accords signés**

P 5

SAISIE D'ARMES  
ET D'ÉQUIPEMENTS SENSIBLES

**Un réseau  
criminel  
neutralisé  
à Oran**

P 4

ÉQUIPE NATIONALE

**La liste  
de Petkovic  
fait débat**

P 12

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER -  
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Une épreuve  
à caractère  
difficile**

P 21

Ph : DR

L'ÉDITO

Dès demain matin, les candidats au BEM se rendront dans les centres d'examens pour passer les épreuves. Quelques jours après, soit le 15 juin prochain, ce sera au tour des candidats au Baccalauréat. Au total ce sera 1 million 600 mille, pour moitié à chacun de ces examens. Mais pas seulement. Pour ces deux grands rendez-vous, l'État a mobilisé près d'un million de fonctionnaires pour accueillir, distribuer les sujets et surveiller les candidats. Sans oublier plus de 3 millions de parents qui accompagneront physiquement et mentalement, avec « la boule au ventre », leurs enfants qui sont à l'orée de la vie d'adultes.

Avec la famille et les amis, autant dire que tous les Algériens vivront intensément ces examens. On aura beau à rassurer, conseiller et « promettre » que tout se passera bien, rien ne pourra effacer le stress. Tant chez les candidats que chez leurs parents. Ce qui pourrait expliquer que certains, se croyant plus malins que les autres, pourraient être traversés par des idées néfastes, comme celle de tricher. Ce sont les gens dont « l'obsession » de réussir, même sans

## BEM et BAC, infos (très) utiles

efforts, est si forte qu'elle « efface » de l'esprit la raison, la prudence et les conséquences encourues qui poursuivront les tricheurs durant toute leur vie. Oui ! car il y a des dispositions judiciaires prévues qui vont, sans trop entrer dans le détail, « d'un an jusqu'à 15 ans de prison, des amendes financières, ainsi que la saisie du matériel électronique utilisé dans ces faits, à l'instar des ordinateurs et des téléphones portables », comme l'a si bien rappelé le procureur de la République adjoint près le tribunal de Sidi M'hamed, Ouada Turki. C'était au cours de la Journée d'étude intitulée « Garantir l'intégrité des examens officiels et des concours nationaux », qui s'est tenue mardi dernier à Alger. Il y a d'autres peines encore. En effet, de son côté, le procureur

général adjoint près la Cour d'Alger, Tahar Larabi, a rappelé qu'en « cas de condamnation pour les infractions prévues au présent chapitre, l'auteur... peut être privé d'un ou de plusieurs droits nationaux, civiques et familiaux, consistant en la destitution et l'exclusion de toutes fonctions ou emplois supérieurs... outre la privation du droit d'être électeur ou candidat et du droit de porter toute décoration... (ceci en plus) de la privation d'enseigner, de diriger une école ou d'être employé dans un établissement d'enseignement, à titre de professeur, ainsi que l'incapacité d'être tuteur ou subrogé tuteur ».

Autrement dit, un moment d'égarement qui peut « handicaper » à vie le candidat indélicat. Comme une « maladie chronique » civique. C'est ce que les parents devraient avoir présents à l'esprit pour prévenir leurs enfants des conséquences, à long terme, de la triche. Tout à l'opposé de la fierté et de la confiance en soi que le candidat, intègre qui aura remporté ses examens honnêtement, portera toute sa vie. Dans sa vie familiale et professionnelle. Parents pensez-y pour le bien de vos enfants. Empêchez-les de tricher. De commettre l'irréparable !

Zouhir Mebarki

PRÉSUMÉS COMBATTANTS SAHRAOIS DÉTENUS EN SYRIE

# Le Makhzen rattrapé par ses mensonges

Décidément, le Makhzen ne rate aucune occasion pour se couvrir de ridicule.

Se mettre dans la peau de risée du monde est devenu le hobby de ses mentors et ses idéologues qui sont pris à la gorge par le syndrome de Pinocchio tant leurs mensonges sont évidents. Il y a quelques jours, des sources syriennes bien informées ont réfuté les allégations diffusées par l'agence de presse officielle marocaine concernant la fermeture présumée des bureaux du Front Polisario à Damas par les autorités syriennes. Elles ont précisé que le bureau du Polisario en Syrie était en réalité fermé depuis 2003, dévoilant ainsi la propagande trompeuse des médias marocains, qui tentaient de présenter ces fausses informations comme un changement politique et une victoire diplomatique pour le Maroc. Plus précis encore, le site panafricain « Sawt Afrika », spécialisé dans les affaires africaines, et le journal « Al-Quds Al-Arabi », apporte plus d'éléments en affirmant que d'anciens responsables syriens du « Comité des mouvements de libération arabes et amis » ont confirmé que le bureau du Polisario en Syrie avait été fermé il y a plus de vingt ans, plus précisément après l'invasion américaine de l'Irak, lorsque le comité, qui comprenait des représentants de divers mouvements de libération arabes, dont le Polisario, a été dissous.



## ET VLAN SUR LA GUEULE DES MENTEURS DU MAKHZEN

Mais ce qui confirme encore plus que le Maroc nage en plein délire de mythomanie, est que les mêmes sources ont souligné que les récentes informations relayées par les médias marocains, faisant état de la participation de centaines de combattants du Polisario à la guerre civile syrienne aux côtés de l'ancien gouvernement syrien, prétendant en coordination avec l'Algérie et les Gardiens de la révolution iraniens, sont hautement exagérées et dénuées de toute preuve crédible. Elles ont précisé que la majorité des volontaires étrangers ayant pris part au conflit provenaient de divers pays arabes et musulmans, et qu'aucun Sahraoui ne figurait parmi eux. Dans le même ordre d'idées, des sources proches de l'actuelle présidence syrienne ont récemment nié l'existence de membres du Polisario détenus dans les prisons syriennes,

comme l'affirment les médias marocains. Elles ont qualifié ces informations de totalement fausses, démentant ainsi une nouvelle vague de mensonges et de désinformation propagée par l'appareil médiatique et les propagandistes en ligne marocains. Il convient de noter que l'Agence de presse marocaine a récemment affirmé que « les autorités syriennes ont fermé les bureaux du Polisario à Damas » dans le cadre des préparatifs du Maroc pour la réouverture de son ambassade en Syrie, présentant cette prétendue action comme une preuve de « respect par Damas de l'intégrité territoriale du Maroc ». Il s'agit cependant d'une tentative ratée de tromper l'opinion publique marocaine et de créer l'illusion de victoires diplomatiques fictives, un schéma que le ministère marocain des Affaires étrangères, le sinistre Bourita est depuis longtemps accusé de répéter. Ces faits vérifiés, provenant de sources syriennes bien informées, révè-

lent les mensonges du discours marocain et confirment que les efforts de Rabat pour déformer l'histoire et manipuler les réalités politiques sont de plus en plus évidents pour l'opinion publique arabe et internationale. Elles traduisent également l'incapacité du Maroc à obtenir le soutien international pour son programme expansionniste et son recours constant à la désinformation, aux inventions et aux mensonges, principalement destinés à son public national et aux médias internationaux complices qui se donnent rarement la peine de vérifier les faits ou d'examiner les informations que leur transmet le régime marocain, et qui peuvent même les reproduire intentionnellement pour servir les intérêts de l'occupation. Il y a quelques jours, le Maroc avait essuyé un désaveu quand il avait tenté de présenter la récente visite du ministre kenyan des Affaires étrangères comme une forme de soutien à sa souveraineté sur le Sahara occidental. Les autorités kenyanes et pour remettre de l'ordre dans leurs relations avec le Maroc, ont rendu public le communiqué commun ayant sanctionné la visite et où ne figure aucune allusion, directe ou indirecte de soutien au plan marocain. Les deux parties ont discuté économie et échanges divers et rappelé leur engagement à favoriser la paix en Afrique dans le cadre des résolutions de l'UA et du Conseil de sécurité de l'Onu, voilà qui est dit et qui met fin aux élucubrations du Makhzen.

*Slimane B.*

DÉFENSE FORUM FOUNDATION :

## « Le peuple sahraoui rejette catégoriquement le plan d'autonomie »

L'ONG américaine Defense Forum Foundation (DFF), par la voix de sa présidente Suzanne Scholte, a exprimé un soutien sans équivoque à la cause sahraouie, dénonçant les manœuvres de l'occupant marocain pour imposer un pseudo « plan d'autonomie » au Sahara occidental. Lors d'une déclaration publique relayée par plusieurs médias internationaux, Scholte a appelé les États-Unis à jouer un rôle actif dans la résolution de ce conflit « oublié », qualifiant le peuple sahraoui de modèle de dignité et de résistance. « Le peuple sahraoui n'acceptera jamais le pseudo 'plan d'autonomie' de l'occupant marocain, encore moins de vivre sous occupation », a-t-elle martelé. Militante chevronnée des droits de l'homme, Suzanne Scholte, qui œuvre depuis plus de trente ans pour la paix et le respect du droit international, a déclaré n'avoir « jamais rencontré de peuple plus admirable que les Sahraouis ». Elle a souligné que ceux qui soutiennent l'annexion du Sahara occidental par l'occupant marocain « ignorent totalement les faits historiques, ou pire encore, sont rémunérés pour bloquer les aspirations légitimes des Sahraouis ». Selon elle, des millions de dollars sont versés à des cabinets de lobbying basés aux États-Unis afin de convaincre les membres du Congrès américain de soutenir la position de l'oc-

cupant marocain. Une stratégie cynique qui vise à enterrer toute possibilité d'autodétermination pour le peuple sahraoui, en dépit des résolutions des Nations unies et du droit international. « Des lobbyistes américains sont payés pour manipuler l'opinion politique, alors que le département d'État lui-même documente chaque année les violences exercées contre les civils sahraouis dans les territoires occupés par le Maroc », a dénoncé Scholte. La présidente de la DFF a également écrit une lettre ouverte à l'ancien président Donald Trump, l'exhortant à contribuer à la résolution de ce conflit long de plusieurs décennies. « Mettre fin à cette guerre serait dans l'intérêt stratégique des États-Unis, car cela favoriserait la stabilité et la prospérité dans une région riche en ressources naturelles et proche de nos côtes », a-t-elle plaidé. Elle a rappelé que les conditions de vie dans les territoires occupés du Sahara occidental sont régulièrement classées parmi les pires au monde, notamment par l'organisation Freedom House, qui dénonce année après année le manque de libertés et la répression systématique menée par l'occupant marocain. En parallèle, de nombreuses ONG internationales comme Amnesty International, Human Rights Watch, Reporters sans Frontières ou encore l'Organisation mondiale contre la torture ont

toutes confirmé les violations graves et répétées commises contre les Sahraouis, en particulier dans les territoires occupés où la brutalité de l'administration marocaine est qualifiée de « systémique ». La DFF a récemment dépêché une délégation de haut niveau dans les camps de réfugiés sahraouis situés en Algérie. Cette mission a permis à ses membres de rencontrer des responsables de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de constater directement la résilience d'un peuple qui, malgré des décennies d'exil, continue de revendiquer pacifiquement son droit à l'autodétermination. Dans son message, Scholte a également souligné l'échec cuisant du processus onusien lancé en 1991, qui devait permettre la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, mais qui reste bloqué à ce jour, notamment à cause de l'obstruction systématique de l'occupant marocain. « Le président des États-Unis a aujourd'hui l'opportunité de mettre fin à cette guerre oubliée, de sauver des vies et d'apporter la liberté à un peuple dont la cause est juste et conforme aux principes fondateurs de la démocratie américaine », a conclu Scholte, appelant à un sursaut moral et diplomatique de la part de Washington.

*M. Seghilani*

INITIATIVE INTERNATIONALE POUR EXIGER LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOIS

## “Marche de la Liberté” mobilise à Séville

La “Marche de la Liberté”, initiative internationale pour exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis, a marqué une nouvelle étape de son périple en arrivant à Séville, en Espagne. De nombreuses activités militantes et culturelles ont été organisées pour attirer l'attention sur les violations des droits humains perpétrées par l'occupant marocain dans les territoires sahraouis occupés. Cette marche, lancée le 30 mars depuis Ivry-sur-Seine en France, est menée par la militante française des droits de l'Homme Claude Mangin-Asfari. Elle milite pour la libération de son mari, Naama Asfari, membre du groupe Gdeim Izik, emprisonné depuis 2013 dans les geôles de l'occupant marocain, notamment dans la tristement célèbre prison de Kénitra. À Séville, Mangin-Asfari a tenu plusieurs réunions avec des responsables du Parlement andalou, abordant notamment la situation dramatique des prisonniers sahraouis victimes de traitements inhumains. Dans une interview accordée à une chaîne de télévision locale, elle a décrit les conditions de détention dégradantes que subit son mari, symbole d'une répression systématique orchestrée par l'occupant marocain. Les participants à la Marche ont également été reçus par les conseils municipaux de Mairena del Alcor et El Viso del Alcor, où ils ont animé des séances d'information consacrées aux prisonniers politiques sahraouis. À El Viso del Alcor, les marcheurs ont rencontré les associations Al Farha pour la solidarité avec le peuple sahraoui et Environnement et Paix, qui ont exprimé leur soutien inconditionnel à la cause sahraouie à travers des lettres de solidarité. En parallèle, la représentation du Front Polisario en Andalousie, aux côtés de la communauté sahraouie et des associations de solidarité, a organisé un sit-in pour exiger la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis, et plus particulièrement ceux du groupe Gdeim Izik, injustement incarcérés dans les prisons de l'occupant marocain. Le représentant du Front Polisario en Andalousie, Mohamed Salem Daha, a salué la détermination des marcheurs et a lancé un appel à la mobilisation générale des forces politiques, sociales et culturelles pour faire pression sur l'occupant marocain. Il a également réitéré le soutien de la diaspora sahraouie et du Front Polisario à Claude Mangin-Asfari, qualifiant son combat de “symbole de justice et de solidarité”. La communauté sahraouie d'Espagne a profité de cette halte à Séville pour rappeler les responsabilités historiques, morales et juridiques du gouvernement espagnol envers le peuple sahraoui. Elle a appelé Madrid à réviser sa position sur le conflit du Sahara occidental et à cesser de cautionner, par son silence, l'occupation illégale du territoire par le régime du Makhzen. Des appels ont également été lancés en direction de la société civile espagnole afin qu'elle s'implique davantage dans la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, droit inscrit dans la Charte des Nations unies mais toujours bafoué depuis l'invasion du territoire en 1975.

*M.S.*

IL DÉNONCE SES VISÉES EXPANSIONNISTES DANS LA RÉGION ET SOUTIENT L'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

# John Bolton met à nu le Maroc

L'ancien conseiller de Trump affirme que le Maroc, en plus d'occuper le Sahara occidental, convoite l'Ouest algérien et le Nord de la Mauritanie. John Bolton, qui plus est, appelle son pays à soutenir le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Dans une tribune publiée mercredi dernier dans le "Washington Times", le diplomate américain John Bolton a abordé le dossier du Sahara occidental. L'ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis (9 avril 2018 - 10 septembre 2019) sous la première présidence de Donald Trump a fait beaucoup de mal par ses déclarations portées à l'avantage du peuple sahraoui et de sa lutte pour l'autodétermination. Il suffit de lire la presse marocaine pour s'en apercevoir et constater les dégâts occasionnés dans la maison marocaine. Ainsi, Bolton a appelé les choses par leur nom en réaffirmant que le dossier sahraoui est une question de décolonisation. Il s'en est pris au vitriol au régime du Makhzen en lui rappelant une vérité historique. Notamment la nature expansionniste du royaume qui, non seulement il a colonisé le Sahara occidental mais il convoite aussi l'Ouest algérien et le Nord de la Mauritanie. D'autre part, l'homme politique néo-conservateur a dénoncé la propagande du Makhzen et ses ouailles prétendant que le Front Polisario était une organisation terroriste, alors que c'est un mouvement de libération qui lutte pour libérer la dernière colonie en Afrique sous le joug marocain.

## UN RÉGIME EXPANSIONNISTE

Bolton a abordé ce dossier qui reste en suspens depuis le retrait de l'Espagne du Sahara occidental en 1975 au profit d'une autre entité coloniale, le Maroc. Cette décision a été prise au « détriment de la population » du Sahara occidental et « de la stabilité et de la sécurité de la région sahélienne. » « L'Espagne, ancienne puissance coloniale, n'a pas participé au « vent de changement » qui a balayé l'Afrique dans les années 1950 et 1960, cherchant désespérément à conserver ses rares possessions d'outre-mer », rappelle-t-il soulignant que la mort de Francisco Franco en novembre 1975 a entraîné la chute de son régime et l'Espagne a abandonné de fait le Sahara occidental, connu depuis comme « la dernière colonie d'Afrique ». « Deux États limitrophes, le Maroc et la Mauritanie, ont envahi le territoire, espérant s'emparer de ce territoire non défendu, mais les Sahraouis autochtones ont résisté au sein de ce qui est devenu le Front Polisario. La Mauritanie a par la suite renoncé à toute revendication territoriale, mais l'armée marocaine a largement prévalu et contrôle désormais environ 80 % du pays. Le reste est aux mains du Polisario, basé près de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie, qui soutient les Sahraouis. Le différend persiste aujourd'hui », écrit Bolton pour qui, « la solution évidente à la question de la souveraineté est de demander aux habitants du Sahara occidental ce qu'ils préfèrent : l'indépendance ou une « autonomie » promise par le Maroc. » Sauf que, faut-il rappeler une vérité, le peuple sahraoui a été unanime et formel sur la question. Aucune alternative au référendum d'autodétermination.

Poursuivant, Bolton évoque l'évolution de la position américaine sur ce dossier. « En 1991, après l'annulation par les États-Unis de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, Washington a fait adopter la résolution 690 du Conseil de sécurité, créant une opération de maintien de la paix des Nations Unies chargée de super-



viser un référendum sur l'avenir du Sahara occidental. Cette résolution s'inscrivait dans le prolongement d'un accord de 1988 entre le Polisario et le Maroc, et tous deux soutenaient la démarche du Conseil de sécurité. »

## « LE MAROC, SOURCE DE BLOCAGE À L'ONU »

Mais, précise Bolton dans sa tribune, « le Maroc a commencé à entraver les efforts de l'ONU pour mettre en œuvre la résolution presque dès son adoption, craignant qu'à l'issue d'un référendum véritablement libre et équitable, les Sahraouis ne choisissent l'indépendance. L'ancien secrétaire d'État James Baker a réussi à ramener les parties à la table des négociations pour convenir de la tenue d'un référendum lors des accords de Houston de 1997, mais le Maroc est revenu sur ses engagements, refusant même d'envisager le référendum qu'il avait accepté à plusieurs reprises. Malheureusement, l'obstruction du Maroc a perduré depuis, et des centaines de milliers de Sahraouis vivent toujours dans des camps de réfugiés gérés par l'ONU près de Tindouf » Pour le diplomate américain, « l'un des éléments du problème réside dans le fait que le Sahara occidental est en proie à des désaccords entre le Maroc et l'Algérie qui remontent à l'époque de la décolonisation. » Là encore, Bolton renvoie de ses propos à l'agression marocaine contre l'Algérie opérée en 1963 dans le sud algérien. D'ailleurs, Bolton le dit sans filtre. Le dossier sahraoui était « une source majeure de tension provient des aspirations territoriales du Maroc, qui incluent non seulement le Sahara occidental, mais aussi de vastes morceaux du nord de la Mauritanie et de l'ouest de l'Algérie », soulignant, par ailleurs, que « pendant et après la Guerre froide, les liens de l'Algérie avec l'Occident étaient loin d'être aussi forts que ceux du Maroc, ce qui a joué au détriment des Sahraouis. »

## « LE FRONT POLISARIO N'EST PAS TERRORISTE »

Ceci dit, « la situation est en train de changer », affirme Bolton au sujet de l'évolution positive des relations entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique. Il avance, à ce titre, « les récentes preuves montrant que l'Algérie cherche à nouer de nouvelles alliances stratégiques, ainsi que le tout premier accord de coopération militaire américano-algérien, signé au début (le 22 janvier dernier) à l'occasion de la visite du commandant de l'Africom en Algérie, Ndlr) du second mandat de Trump, témoignent de cette nouvelle orientation. » Bolton ajoute : « Conscients du risque de voir leur obstructionnisme s'essouffler », les détracteurs du Front Polisario « tentent une nouvelle stratégie de propagande, alléguant sans preuve que le Polisario est sous l'influence de l'Iran ». En fait, il est

question de la propagande du Makhzen et du lobby américain pro-marocain qui tentent de classer le Front Polisario comme mouvement terroriste. Or, dénonce Bolton, « cette désinformation pourrait bien avoir pour but de détourner l'attention américaine de l'obstruction marocaine qui s'oppose depuis des décennies à un référendum », soulignant que les détracteurs des Sahraouis « sont allés jusqu'à affirmer que des combattants du Polisario faisaient partie des milices étrangères formées par l'Iran en Syrie sous le régime d'Assad, aujourd'hui déchu. »

Bolton ne parle pas dans le vide, il argumente et apporte des preuves à l'appui de son plaidoyer en faveur du peuple sahraoui et de sa lutte pour l'autodétermination. « Le Washington Post et d'autres publications rapportent que le nouveau gouvernement syrien et le Polisario ont catégoriquement nié ces allégations, mais que les alliés occidentaux du Maroc continuent de les propager », a-t-il soutenu. « Peut-être influencés par cette propagande anti-sahraouie, un projet de loi a été déposé à la Chambre des représentants pour qualifier le Polisario de groupe terroriste. C'est l'affirmation la plus inexacte que l'on puisse faire à propos des Sahraouis, qui comptent parmi les plus modérés dans leurs opinions religieuses », a estimé l'influent diplomate américain.

Pour lui encore, le Front Polisario et les Sahraouis en général « n'ont jamais succombé au radicalisme qui a balayé le Moyen-Orient après la révolution islamique iranienne de 1979. » Selon lui, « Les affirmations selon lesquelles les Sahraouis seraient vulnérables à la propagande » sont « démenties par la présence de longue date dans les camps d'organisations religieuses et non gouvernementales américaines fournissant des services éducatifs et médicaux. »

La cause sahraouie ne compte pas que Bolton comme sympathisant. Ce dernier a rappelé, en exemple, une autre voix acquise à la cause sahraouie. « L'une des raisons pour lesquelles James Inhofe, ancien président de la commission sénatoriale des forces armées, aujourd'hui décédé, était un fervent partisan du Polisario était précisément l'ouverture religieuse que lui et d'autres ont trouvée dans les camps », a-t-il fait savoir. Enfin, Bolton a soutenu que « La politique américaine concernant le Sahara occidental devrait revenir à ses origines de 1991, en soutenant un référendum permettant aux Sahraouis de déterminer leur propre avenir. De nombreux membres du Congrès ont visité les camps de Tindouf au fil des ans et rencontré des dirigeants du Polisario et des Américains travaillant dans ces camps. Davantage de personnes devraient le faire pour obtenir des informations fiables sur le peuple sahraoui. »

Farid Guellil

AUX OFFICINES FRANÇAISES QUI MENACENT DE « GELER » LES AVOIRS ALGÉRIENS :  
« Chiche !  
Passez à l'acte ! »

Sans donner le moindre signe de ressaisissement qui est pourtant de mise, les officines françaises poursuivent la gestion des relations algéro-françaises par des fuites organisées de manière bien malhabile. Hier, c'était au tour de l'Express de faire état d'une décision française qui serait en préparation visant à "geler les avoirs d'officiels algériens en réponse aux refus d'Alger de reprendre ses ressortissants frappés de l'obligation de quitter le territoire français". Il est aussi question, selon cette fuite, de "geler le patrimoine d'officiels algériens en France par une interdiction d'accès à leurs propriétés ou à d'autres biens". La gestion par la France de sa relation avec l'Algérie n'est jamais descendue aussi bas. Elle n'a jamais tutoyé autant d'amateurisme. Elle n'a jamais atteint ces sommets dans le manque de sérieux. Encore une fois, tout cela porte la marque distinctive de responsables français qui n'ont que l'Algérie pour viatique politique.

En cette affaire, l'Algérie, son peuple, son Gouvernement et toutes ses Institutions confondues leur disent chiche. Passez à l'acte ! Les auteurs véritables de ces menaces, qui ne peuvent provoquer de la part de l'Algérie que du mépris et de l'indifférence, devraient savoir à quoi s'en tenir en l'espèce. Ils ne s'adressent pas à l'Algérie réelle, mais à une Algérie fantasmée. Cette Algérie qu'ils n'arrivent à décrire que par des vocables tels que "régime", "pouvoir", "dignitaires" ou "nomenclatura". Cette Algérie-là n'existe que dans leurs délires et leur déraison. L'Algérie réelle, et non pas l'Algérie qui alimente leurs fantasmes, est toute autre. L'Algérie réelle est celle qui a sollicité l'entraide judiciaire de la France dans le cadre de biens mal acquis, sans l'obtenir.

C'est celle qui a saisi la justice française de cinquante et une commissions rogatoires, sans obtenir une seule réponse. C'est celle qui a sollicité l'extradition d'individus convaincus de vols, de dilapidations et de détournements de fonds publics, ainsi que de corruption, sans obtenir satisfaction.

Par de tels manquements, les autorités françaises concernées se désignent elles-mêmes comme complices de toutes ces pratiques et comportements hors la loi. S'il s'agit de nettoyer les écuries d'Augias que la France commence par celles-ci. Elle y gagnerait en crédibilité et en sérieux. Car, pour l'heure, c'est ce dont elle a le plus besoin.

APS

# BEM 2025 Coup d'envoi des épreuves demain

Les candidats au Brevet de l'enseignement moyen entameront demain, dimanche 1er juin, les épreuves de cet examen officiel, devant se poursuivre au mardi 3 juin prochain.



En prévision de ces épreuves, il est à rappeler que le ministère de l'Éducation nationale a publié, sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, un spot de sensibilisation à l'adresse des candidats du BEM et du Baccalauréat, comportant des consignes et des mises en garde. Intitulé (Les examens, un pas vers l'avenir : soyez confiants et intègres), le spot rappelle qu'« à l'approche des examens, les rumeurs se répandent de plus en plus et certaines parties tentent de perturber les candidats par la diffusion de faux sujets sur les réseaux sociaux, pour les déstabiliser et disperser leur concentration », exhortant les candidats à « ne pas céder aux incitations à la triche ». « La triche n'est pas la solution, mais plutôt un comportement grave et irréfléchi susceptible d'entraîner pour le candidat l'exclusion de l'examen, des sanctions administratives voire des poursuites judiciaires », souligne le ministère dans son spot de sensibilisation, affirmant que « la clé de la réussite réside dans le travail assidu, la détermination et la confiance en soi ».

## DES CENTRES D'EXAMENS SÉCURISÉS

À noter que les services techniques de prévention de la Direction générale de la Protection civile ont effectué des visites de

prévention et de sécurité dans les établissements scolaires et centres d'examens ou devront se dérouler les épreuves du BEM et également celles du BAC. Selon un communiqué de cette institution, « ces visites, qui s'inscrivent dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année 2024/2025 (fin de cycle, BEM et BAC), visent à « veiller à la conformité aux normes de sécurité » de l'ensemble des établissements scolaires et centres d'examens, désignés pour abriter les examens sus-cités ». « En plus de ces visites de sécurisation de ces lieux, un dispositif opérationnel sera mis en place, composé de 21849 agents d'intervention tous grade et fonction confondus et

1449 ambulances et 1158 engins d'incendie, qui seront mis en place et dont le déploiement sera appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement », avait-ont indiqué.

## UN PROGRAMME SPÉCIAL ÉLABORÉ PAR SONELGAZ

De leur côtés, les directions de distribution d'électricité et de gaz d'Alger, relevant de la Société Sonelgaz-Distribution, ont élaboré un programme spécial pour assurer un approvisionnement énergétique continu et de qualité pendant la période des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat. Dans ce contexte, la Direction de

distribution de Sidi Abdallah a affirmé, dans un communiqué, avoir mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles pour assurer un service continu et de qualité au niveau des sept communes qu'elle couvre à savoir Mahelma, Rahmania, Zéralda, Staoueli, Souidania, Douera et Tassala El Merdja. Ainsi, un programme spécial a été élaboré par la direction, comprenant la mobilisation de 16 équipes d'intervention opérant selon un système de permanence strict 24H/24 et 7J/7, en prévision de toute urgence. Pour renforcer ses capacités d'intervention, la Direction a également mobilisé trois équipes supplémentaires réparties sur les agences commerciales, chargées des pannes individuelles pour garantir des interventions rapides et immédiates avec la mise à disposition des moyens logistiques et techniques nécessaires pour soutenir toutes les équipes mobilisées sur le terrain. De son côté, la Direction de Distribution d'El-Harrach a affirmé dans un communiqué avoir mis en place un système de permanence, mobilisant tous les moyens matériels et humains, cadres, administrateurs et agents d'intervention, 24H/24, dans toutes les communes relevant de son territoire de compétence : El-Harrach, Bourouba, Oued Smar, Les Eucalyptus, Rouiba, Réghaia et Herraoua, afin d'accompagner les centres d'examen avant, pendant et après le déroulement des épreuves.

Ania N.

## JUSTICE

### Plus de 5000 détenus concernés par l'examen du BEM

Selon la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, plus de 5000 détenus sont concernés par l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), au titre de la session juin 2025. « Dans le cadre de la participation des détenus à l'examen du BEM prévu du 1er au 3 juin 2025, 56 centres d'examen officiels ont été agréés au sein des établissements pénitentiaires, et ce sous la supervision et l'organisation du ministère de l'Éducation nationale et de l'Office national des examens et concours (ONEC) », a précisé un communiqué du ministère de la Justice. « Au titre de l'année scolaire 2024-2025, 5059 détenus, dont 57 femmes et 20 mineurs, ont été recensés pour passer cet examen qui se déroulera dans les établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen, en présence des procureurs généraux », conclut la même source.

A. N.

## MDN

### Les deux terroristes abattus à Khenchela identifiés

Mercredi 21 mai, dans le cadre de la lutte antiterroriste, un bilan opérationnel de l'ANP faisait état de 3 terroristes abattus à Khenchela et Ain Defla et 10 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et de 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet semi-automatique de type Simonov, une

quantité de munitions et d'autres effets saisis par des détachements de l'ANP, dans différentes opérations menées à travers le territoire national durant la période du 15 au 20 mai. Deux des trois terroristes ont été éliminés lors de l'opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) la semai-

ne dernière dans la Commune de Chechar au secteur militaire de Khenchela. Ils ont été identifiés, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Suite à l'opération de recherche et de ratissage, effectuée par des détachements de l'ANP, dans la zone de Oued Ghergher dans la Commune de Chechar au

Secteur militaire de Khenchela en 5e Région militaire, les 15 et 16 mai 2025, qui s'était soldée par l'élimination de deux terroristes et la récupération de quatre (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opération d'identification a permis de déterminer l'identité des deux terroristes abattus", précise la même

source. "Il s'agit de l'occurrence de +El Hachemi Mâalem+ dit +El Hachemi Abou Abderahmane+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1995 et +Harkat Aïssam+ dit +Abou El Kheïr+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2013", ajoute le communiqué du MDN.

M. R.

## SAISIE D'ARMES ET D'ÉQUIPEMENTS SENSIBLES

### Un réseau criminel neutralisé à Oran

Les menaces persistantes venant de l'extérieur du pays, d'acteurs hostiles à l'Algérie relayés par des agents à l'intérieur, sont confirmées par les faits. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a fait savoir, dans un communiqué publié jeudi, que "dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale dans la lutte contre le crime organisé, le Service régional de lutte contre le crime organisé relevant de la Sûreté nationale de la wilaya d'Oran est parvenu, au cours de la semaine écoulée, à neutraliser l'activité d'un réseau criminel organisé en

procédant à l'arrestation de trois de ses membres, ainsi qu'à la saisie d'armes de catégories 4 et 5, de munitions et d'équipements sensibles". La même source indique que cette opération a été menée après "une intervention de terrain intensive, appuyée par des recherches minutieuses ayant permis aux enquêteurs du service de dévoiler l'activité criminelle du réseau, d'identifier ses membres et de localiser leurs lieux de présence", ajoute le communiqué, précisant qu'"un plan sécuritaire bien ficelé a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation des trois mis en cause au niveau de la ville d'Es-Senia

(Oran)". La perquisition effectuée dans les domiciles des mis en cause a permis "la récupération de 4 fusils à répétition à canon unique, un fusil de chasse sous-marine, 4 pistolets munis de silencieux, 6877 unités de munitions de différents calibres, deux radios émetteur-récepteur, 3 jumelles et deux autres dispositifs optiques destinés aux armes", précise le communiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia, conclut le communiqué. Pour rappel, le 23 janvier dernier, le Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO)

d'Oran, annonçait avoir démantelé un réseau criminel international organisé opérant depuis le Maroc, spécialisé dans le trafic de drogues, et saisi plus de 1,3 quintal de cocaïne. Ce réseau criminel est composé de "18 individus, dont trois (3) femmes, s'adonnant au trafic illicite de drogues dures", avait précisé le communiqué, soulignant que l'opération a permis également de "saisir 1 quintal et 30,5kg de cocaïne". Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République près le pôle pénal compétent à Oran", avait conclu le communiqué.

M. R.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE MAURITANIEN

# Les relations fraternelles unissant les deux pays évoquées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi un appel téléphonique de son frère, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles solides et enracinées unissant les deux peuples, les deux Présidents et les deux pays », a indiqué un communiqué de la Présidence. « À cette

occasion, le président de la République a félicité son frère, le président mauritanien, pour l'accession de son pays à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD), après la victoire de son candidat Sidi OuldTah, assurant que cet exploit constitue un succès pour l'Afrique et pour les deux pays frères, l'Algérie et la Mauritanie », selon la même source.

Ania N.



CLÔTURE DE LA 7E FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

## Plus de 40 accords signés

La 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott en Mauritanie qui a débuté le 22 mai dernier, a pris fin mercredi dernier, avec la participation de plus de 200 exposants algériens. L'événement qui avait connu une forte affluence de visiteurs mauritaniens, s'est soldé par la signature d'un nombre record d'accords entre opérateurs économiques des deux pays. Lors de la cérémonie de clôture, l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid s'est félicité du succès de cette manifestation économique, soulignant qu'elle a constitué une opportunité de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines, y compris l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Il a invité les étudiants mauritaniens à profiter de la plateforme numérique (Study In Algeria), lancée en avril dernier par le ministère de l'Enseignement supérieur pour faciliter les démarches d'études dans les établissements algériens de l'enseignement supérieur. Le directeur par intérim des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur, El-Houari Abdelatif, a qualifié l'organisation de cette édition de « très positive », relevant l'enregistrement d'un nombre record de mémorandums d'en-

tente (plus de 40), signés entre opérateurs des deux pays dans différents secteurs.

### DES FOIRES SPÉCIALISÉES ET DES PERSPECTIVES TOURISTIQUES PROMETTEUSES

El-Houari a précisé que l'engouement pour les produits algériens, au point où certains visiteurs ont demandé la prolongation de la foire, a conduit à envisager l'organisation future de foires spécialisées, au lieu d'une seule foire annuelle, afin de répondre à la demande croissante et de renforcer la présence des produits algériens sur le marché mauritanien. De son côté, Raouf Bouhebla, représentant du CREA, a affirmé le soutien du Conseil à l'idée d'organiser des foires périodiques spécialisées, saluant le rôle de la banque Algerian Union Bank (AUB) à Nouakchott dans l'accompagnement des opérateurs économiques lors de la foire à travers des solutions pratiques pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. Le directeur régional de l'Office national du tourisme (ONAT), Bellahcen HamouNadjib, a par ailleurs, souligné l'intérêt accru des Mauritaniens pour le tourisme médical et thermal, appelant à renforcer la

coopération dans ce domaine.

### HOLDING ACS SIGNE DES CONTRATS D'EXPORTATION VERS LA MAURITANIE

Le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) a conclu, via ses filiales, trois nouveaux contrats commerciaux avec des opérateurs économiques mauritaniens pour l'exportation de produits dans les filières du plastique, des fournitures médicales et du carton, a indiqué un communiqué de l'entreprise publique.

Ces contrats prévoient l'exportation de plus de 55 millions d'unités de produits fabriqués par des sociétés affiliées au groupe, à savoir (DIPROCHIM) (produits plastiques), (SOCOTHYD) (fournitures médicales) et (TONIC INDUSTRIE) (carton ondulé). Ces conventions font suite aux précédentes opérations d'exportation vers la Mauritanie effectuées fin 2024-début 2025. Ces nouveaux contrats, souligne ACS, résultent de « la satisfaction des partenaires mauritaniens quant à la qualité des produits et au professionnalisme des filiales algériennes en matière d'échanges commerciaux », ce qui a encouragé « l'établissement de relations à long terme », lit-on dans le communiqué.

A. N.

ASSOCIATION MAURITANIENNE DES DIPLÔMÉS DES UNIVERSITÉS ET INSTITUTS ALGÉRIENS

## Un pont de fraternité et de coopération entre les deux pays

L'Association mauritanienne des diplômés des universités et instituts algériens s'emploie à contribuer au renforcement des liens de fraternité et de coopération entre les deux pays, à travers des initiatives concrètes dans divers domaines portées par des compétences mauritaniennes formées dans les universités algériennes. Le président de l'association, qui est également directeur d'un hôpital public à Nouakchott, Dr Mohamed Bouna MoukhtarMbarek, a affirmé que l'Algérie « représente une seconde patrie » pour les étudiants mauritaniens ayant suivi leurs études supérieures dans des universités algériennes, où ils ont bénéficié d'une formation gratuite au même titre que les étudiants algériens, ce qui a, a-t-il dit, ancré en eux des sentiments de gratitude et d'appartenance. L'intervenant a souhaité voir les relations fra-

ternelles historiques entre les deux pays se renforcer davantage par l'organisation d'événements communs, de formations et d'échanges en tous genres, saluant à cet égard l'organisation de la Foire des produits algériens à Nouakchott. Créée en 2024, cette association compte aujourd'hui environ 800 membres diplômés des universités algériennes, parmi lesquels des médecins, des ingénieurs, des magistrats, des professeurs d'université, des administra-

teurs et des hommes d'affaires, ce qui en fait « un réseau de compétences au service du renforcement des relations bilatérales », a-t-il expliqué. Cette association s'emploie à promouvoir la véritable image de l'Algérie, de son peuple, de son histoire et de ses valeurs, a-t-il soutenu, affirmant que ses membres, qui se considèrent comme des « ambassadeurs de l'Algérie en Mauritanie » œuvrent pour « le renforcement de la coopération entre

les deux pays ». Concernant les futurs programmes de l'association, il a fait savoir que des caravanes médicales vers les zones mauritaniennes enclavées étaient en préparation, avec la participation de médecins diplômés des universités algériennes. Il a également évoqué un programme visant à encourager les étudiants mauritaniens à poursuivre leurs études supérieures en Algérie.

A. N.

L. Zeggane

PÊCHE DANS LES EAUX MAURITANIENNES

## L'Algérie et la Mauritanie réactivent le protocole de 2022

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a coprésidé, jeudi, avec le ministre de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires de la République Islamique de Mauritanie, Fadhel Sidati Ahmed Louli, la cérémonie de signature du procès-verbal de réunion de la commission technique conjointe algéro-mauritanienne pour l'activation du protocole de pêche

signé entre les deux pays en 2022, indique un communiqué du ministère.

Le protocole accorde à l'Algérie des licences de pêche dans les eaux territoriales mauritaniennes, dans une démarche qui renforcera la coopération bilatérale dans ce domaine.

Les membres de cette commission ont discuté des moyens d'élargir cette coopération pour inclure l'aquaculture, la construc-

tion et la réparation navales, la recherche scientifique, ainsi que le renforcement des échanges commerciaux, reflétant ainsi la solidité des relations algéro-mauritaniennes, ajoute la même source.

La commission technique conjointe a été installée dans le cadre de la visite de travail effectuée par le ministre mauritanien en Algérie du 25 au 29 mai en cours.

A. N.

## 213 ENTREPRISES ACTIVENT DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Koudri oriente les opérateurs vers plus de qualité

Un groupe de travail conjoint entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a été installé à Alger, visant à accompagner les opérateurs économiques et à examiner les mécanismes permettant la levée des obstacles rencontrés pour la concrétisation de leurs investissements.

Ce groupe, installé par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, et le président du CREA, Kamel Moula, est composé de cadres du ministère et d'opérateurs économiques affiliés au conseil et exerçant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Selon les explications fournies lors de la rencontre, «le groupe tiendra des réunions mensuelles pour examiner les moyens d'accompagnement des opérateurs économiques et œuvrer à éliminer les entraves à leurs investissements, en sus de proposer les mécanismes permettant de garantir une exploitation optimale des nouveaux projets dans le domaine de la production des fournitures médicales et des médicaments innovants». Le ministre a déclaré, à cette occasion, que cette coopération s'inscrivait dans le cadre de «la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à redynamiser l'économie nationale», indiquant que «l'objectif demeure la couverture des besoins du marché national en produits pharmaceutiques, notamment en médicaments innovants, et leur exportation à l'avenir». Dans ce sillage, M. Koudri a précisé que, «sur un total de 213 entreprises activant dans l'industrie pharmaceutique, 41 entreprises seulement couvrent près de 79% des besoins du marché local», appelant les opérateurs économiques à «adhérer à la stratégie du ministère pour développer l'industrie pharmaceutique, notamment en s'orientant vers la production de matières premières de qualité supérieure, compte tenu des opportunités prometteuses qu'offre ce marché». Dans ce cadre, M. Koudri a affirmé que, «le développement de ce secteur était à même de créer de nouveaux emplois et près de 5000 start-up, tout en contribuant à réduire la facture des importations». Pour sa part, M. Kamel Moula a mis en avant «l'immense potentiel dont dispose l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique», soulignant que «le groupe de travail s'emploiera à son exploitation optimale, à travers l'élaboration d'une liste des médicaments et des fournitures importés en vue de leur fabrication locale, tout en priorisant la production des matières premières, ce qui permettra à l'Algérie de devenir un pôle régional dans ce domaine», a-t-il conclu.

70 MARTYRS EN UNE JOURNÉE À GHAZA

**« C'est une guerre d'extermination »**

Plus de 70 martyrs ont été recensés à Ghaza depuis l'aube de ce jeudi, suite à une intensification des bombardements israéliens sur des zones résidentielles, des camps de déplacés et des équipes d'aide humanitaire. Ces attaques ont causé de lourdes pertes humaines dans un contexte déjà marqué par un blocus sanitaire et un système médical au bord de l'effondrement.



Les frappes israéliennes ont visé de manière indiscriminée des habitations, des regroupements de déplacés ainsi que des convois humanitaires. Dans le camp de Bureij, situé au centre de Ghaza, plus de 30 personnes ont été tuées après qu'un quartier résidentiel, incluant huit maisons, a été détruit. À Rimal, au nord du territoire, au moins neuf secouristes ont perdu la vie alors qu'ils tentaient de fournir une assistance. Dans le quartier de Tuffah, un immeuble de trois étages s'est effondré, emprisonnant environ trente personnes sous les décombres. Le porte-parole de la défense civile, Mahmoud Bassal, a indiqué que le manque d'équipement lourd empêche actuellement toute opération de sauvetage efficace, appelant la communauté interna-

tionale à intervenir d'urgence pour protéger les civils. Parallèlement, l'hôpital Al-Awda, le dernier établissement encore opérationnel dans le nord de Ghaza, a été évacué de force par l'armée israélienne. Cette décision fait suite à plusieurs jours de siège et de bombardements ciblés sur l'hôpital, qui a subi des tirs intenses et des explosions provoquées par des engins télécommandés. La direction de l'hôpital dénonce une violation grave du droit international humanitaire, mettant en danger les patients et le personnel médical. Le ministère de la Santé de Ghaza a annoncé un bilan provisoire de 67 morts et 184 blessés jeudi, chiffre qui pourrait augmenter car de nombreuses victimes restent ensevelies sous les décombres. Depuis le début de l'offensive israélienne, le 7

octobre 2023, plus de 54 000 personnes ont été tuées et plus de 123 000 blessées. Au cours des dernières 24 heures, 60 personnes ont perdu la vie et 185 autres ont été blessées. La région nord de Ghaza reste inaccessible aux secours, compliquant l'évaluation complète des victimes. Depuis la reprise des hostilités en mars 2025, plus de 3 600 morts et 10 300 blessés ont été enregistrés, portant l'intensité du conflit à un niveau alarmant. L'Organisation mondiale de la Santé a averti que 94 % des hôpitaux de Ghaza ont été détruits ou gravement endommagés, soulignant que le système de santé est proche de l'effondrement, avec un personnel médical débordé et un manque criant de ressources. Sur le plan diplomatique, la Maison Blanche a annoncé qu'Israël a accep-

té une nouvelle proposition américaine de cessez-le-feu, présentée par l'émissaire spécial Steve Witkoff et soutenue par l'ancien président Donald Trump. Cette proposition, transmise à la résistance palestinienne par des médiateurs, prévoit un cessez-le-feu temporaire de 60 jours, avec la libération de dix prisonniers israéliens en deux phases lors de la première semaine.

Toutefois, aucun engagement sur un arrêt définitif des hostilités n'a été donné par Tel-Aviv, ce qui suscite des doutes sur la pérennité de cette trêve. Le plan prévoit également la reprise de l'aide humanitaire sous supervision internationale, ainsi qu'un retrait partiel des troupes israéliennes à leurs positions d'avant mars 2025, tout en maintenant leur présence le long du corridor de Philadelphie, à la frontière entre Ghaza et l'Égypte. La résistance palestinienne a déclaré qu'elle étudiait cette proposition avec responsabilité, insistant pour que toute trêve garantisse la fin complète de l'agression et la protection des droits fondamentaux du peuple palestinien. Alors que la guerre continue de faire rage, Ghaza est au bord d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Les hôpitaux ferment, les secours sont empêchés d'agir, et les négociations internationales n'offrent pas encore de garanties suffisantes pour une paix durable. Le peuple palestinien continue de subir des pertes massives, dans ce que de nombreux observateurs qualifient désormais de génocide silencieux. La mobilisation internationale demeure plus que jamais indispensable pour mettre fin à ce drame et assurer la protection des civils.

M. Seghilani

JÉNINE, TULKAREM, NOUR SHAMS

**Les camps palestiniens sous le joug de l'occupation depuis plus de 120 jours**

Tandis que les forces sionistes poursuivent leur offensive contre les villes palestiniennes, le gouvernement israélien annonce la création de 22 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, déclenchant une vague de condamnations internationales. Un père palestinien et ses deux filles ont été blessés hier par des éclats de balles réelles tirés par les forces d'occupation israéliennes lors d'un raid militaire dans le village de Sanour, au sud de Jénine. D'après le Croissant-Rouge palestinien, les blessés – deux fillettes âgées de 10 et 12 ans et leur père de 45 ans – ont reçu les premiers soins avant d'être transférés à l'hôpital gouvernemental de Jénine. Le secouriste Murad Khmaïss a précisé que les tirs ont visé directement un véhicule civil dans lequel se trouvaient les victimes. Le raid, mené par plusieurs véhicules blindés, s'est accompagné de tirs nourris et de perquisitions dans plusieurs habitations du village. Aucun cas d'arrestation n'a été signalé, mais l'opération s'inscrit dans une série d'incursions de plus en plus fréquentes de l'armée israélienne dans les localités du gouvernorat de Jénine, dans le contexte d'un siège militaire qui dure depuis maintenant 129 jours. À Tulkarem et dans son camp de réfugiés, l'occupation poursuit une offensive ininterrompue depuis 124 jours, et depuis 111 jours contre le camp voisin de Nour Shams. Des renforts militaires et des opérations de harcèlement systématiques sont signalés quotidiennement, transformant la vie des civils en cauchemar. Des patrouilles constantes dans les rues, des contrôles aux points de passage, et des fouilles humiliantes dans les marchés et aux abords de l'hôpital public Thabet Thabet. Ce vendredi à l'aube, les forces d'occupation ont arrêté le citoyen Akram Farajallah après avoir saccagé son domicile dans le quartier de Dhannaba, à l'est de Tulkarem. Farajallah est un ancien prisonnier politique. Dans le camp de Nour Shams, les bulldozers israéliens poursuivent leurs travaux de démolition de maisons. Rien qu'hier, des habitations ont été rasées aux abords de la mosquée Abou Bakr Al-Siddiqi, en dépit de la présence de civils et de journalistes, qui ont eux aussi été pris pour cible par des tirs à balles réelles. Des soldats ont même envahi la mosquée, y ont hissé des drapeaux israéliens et occupé son minaret. De nombreuses familles n'ont pas pu récupérer leurs affaires dans les maisons vouées à la démolition, malgré un accord préalable de coordi-

nation. L'armée a tiré à balles réelles pour les repousser, ciblant même les équipes du Croissant-Rouge. L'occupation a ordonné la démolition immédiate de 58 immeubles abritant plus de 250 logements, n'accordant que trois heures aux habitants pour évacuer leurs biens via quatre itinéraires strictement définis, sous peine d'être « exposés à un danger mortel ». Depuis le début de l'agression, 13 Palestiniens ont été tués à Tulkarem, dont un enfant et deux femmes – l'une enceinte de huit mois. Plus de 25 000 personnes ont été déplacées et plus de 400 maisons complètement détruites, sans compter les 2 573 autres partiellement endommagées. Les infrastructures de base et les commerces ont été anéantis par les bombardements, incendies et pillages. Les deux camps vivent sous un blocus étouffant, leurs entrées condamnées par des monticules de terre et leurs ruelles désertées.

**UNE EXPANSION COLONIALE SANS PRÉCÉDENT**

En parallèle de cette répression, le gouvernement israélien a annoncé ce vendredi l'approbation de la création de 22 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, dont trois dans la vallée du Jourdain. Cette décision a été rendue publique par le ministre de la Défense Yoav Gallant et le ministre des Finances Bezalel Smotrich, lors d'une conférence de presse conjointe. « C'est un grand jour pour la colonisation et pour l'État d'Israël », a déclaré Smotrich, ajoutant que ces colonies représentent « le mur défensif d'Israël ». Le cabinet israélien avait validé cette décision en secret il y a deux jours, selon Yedioth Ahronoth.

Le plan comprend la « légalisation » de neuf avant-postes existants et la construction de colonies dans des zones reculées comme le mont Ebal près de Naplouse, ainsi que dans les zones classées « C », sous contrôle militaire israélien exclusif. Parmi les sites concernés figurent les colonies évacuées de Homesh et Sanour, relancées grâce à une modification de la loi de désengagement en 2023. Le plan prévoit aussi de nouvelles colonies dans les gouvernorats de Ramallah (4), Jénine (4), ElKhalil (4), Naplouse (2), Salfit (1), ElQods (1), Jéricho (3), et dans la vallée du Jourdain (3). Certaines sont qualifiées de colonies à part entière en raison de plans d'urbanisme déjà approuvés. Trois ont une fonction militaire actuelle, et deux sont utilisées comme pâturages par des colons.

**RÉACTIONS PALESTINIENNES ET INTERNATIONALES**

Mouayyad Shaaban, chef de l'Autorité de lutte contre le mur et la colonisation, a dénoncé une « agression frontale contre la géographie palestinienne » et un « système de ségrégation raciale », affirmant que l'objectif réel est d'anéantir toute perspective de création d'un État palestinien viable. Il appelle la communauté internationale à sanctionner Israël pour ses violations flagrantes du droit international, en référence notamment à la résolution 2334 du Conseil de sécurité et à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice. L'analyste Amir Daoud, spécialiste du dossier des colonies, souligne que certaines des nouvelles implantations ne comptent aucun colon pour l'instant, preuve selon lui d'une volonté d'imposer une nouvelle réalité sur le terrain, sans fondement sécuritaire. Il note par ailleurs que le mont Ebal est désormais visé par des mobilisations religieuses juives, utilisées comme levier de colonisation.

**CONDAMNATION INTERNATIONALE**

Le ministre d'État britannique pour le Moyen-Orient, Hamish Falconer, a dénoncé cette décision comme une « obstruction délibérée à la création d'un État palestinien ». Sur la plateforme X, il a rappelé que les colonies israéliennes sont illégales au regard du droit international. De son côté, la Jordanie a réagi avec véhémence à l'annonce de Smotrich. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Soufiane Al-Qudah, a condamné « une atteinte manifeste aux droits inaliénables du peuple palestinien » et rappelé que « toutes les mesures prises par Israël dans les territoires occupés sont illégales et non reconnues ». Il a appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël pour mettre fin à ses agressions en Cisjordanie et à Ghaza. Entre offensives militaires meurtrières, destruction méthodique d'infrastructures civiles et expansion coloniale sans précédent, le gouvernement israélien poursuit une politique de fait accompli visant à fragmenter irréversiblement la Cisjordanie. Face à cette stratégie assumée de domination, la mobilisation de la communauté internationale devient plus urgente que jamais pour garantir les droits du peuple palestinien et la survie de toute solution fondée sur la justice et le droit.

M. S.

**LIBAN  
Deux martyrs et un blessé dans des attaques sionistes**

La tension ne faiblit pas à la frontière sud du Liban, où deux civils ont été tués et un autre blessé jeudi, à la suite d'une série d'attaques israéliennes visant plusieurs localités. Ces nouveaux incidents s'inscrivent dans une longue liste de violations répétées de l'accord de cessez-le-feu par les forces d'occupation israéliennes.

Un premier civil a trouvé la mort après avoir été pris pour cible par les tirs de l'armée israélienne à Kfarkela, dans le Sud libanais. Un second martyr, employé de la municipalité de Nabatiyeh Al-Fawqa, a été tué dans un raid mené par un drone israélien sur les abords de cette localité. À Beit Lif, dans le district de Bint Jbeil, un homme a été grièvement blessé lorsqu'un drone de reconnaissance israélien a largué une bombe assourdissante dans la zone. Cet incident illustre l'escalade progressive des moyens utilisés par Israël dans ses agressions frontalières, allant désormais au-delà des frappes classiques. L'artillerie israélienne a également bombardé les environs des localités de Wazzani et de Salhani, entre les villes de Rmayya et Beit Lif. Ces tirs ont suivi le largage d'une autre bombe sonore depuis un drone planant dans le ciel de Rmayya, faisant craindre une nouvelle intensification des hostilités. Dans un autre acte d'agression, les soldats israéliens stationnés à Roueissat Al-Alam ont tiré à la mitrailleuse vers les alentours de la ville de Kfarchouba, et ce pour la deuxième fois en moins de 24 heures.

Face à ces provocations, l'armée libanaise a entrepris plusieurs actions de terrain. En coordination avec la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), elle a procédé au démantèlement de remblais de terre illégalement érigés par Israël sur des terres agricoles de la région d'Al-Adaysseh, dans le district de Marjayoun. Cette opération visait à rétablir la circulation sur des routes fermées par l'armée israélienne. Une unité israélienne, épaulée par un char, a tenté d'interrompre l'opération menée par les forces libanaises, sans succès. Cet épisode témoigne des tensions croissantes sur le terrain, dans une région déjà marquée par un climat d'extrême volatilité. Dans le même temps, l'armée libanaise a renforcé sa présence dans les secteurs à l'est de la ville de Blida, après une incursion israélienne survenue mercredi soir dans les environs du secteur de Bir Choueib. Appuyée par un bulldozer et une patrouille pédestre, la force ennemie s'est avancée d'environ 200 mètres face à un poste militaire libanais. Ces incidents interviennent dans un contexte régional explosif, alors que les violations israéliennes de la souveraineté libanaise se multiplient, en dépit de la présence des forces internationales censées garantir la stabilité du front sud. Le gouvernement libanais, de son côté, n'a pas encore réagi officiellement à ces nouvelles agressions, mais les appels à une condamnation internationale se multiplient dans les rangs politiques et au sein de la société civile. Alors que les regards restent tournés vers Ghaza, le Sud du Liban continue de subir, dans l'ombre, le prix d'une guerre larvée aux frontières, où chaque jour, la paix semble un peu plus incertaine.

M. S.

FRANCESCA ALBANESE :

# « Il y a une dissimulation des crimes de guerre à Ghaza »

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a lancé hier, une alerte contre la stratégie israélienne à Ghaza. Elle accuse l'occupant sioniste d'instrumentaliser l'aide humanitaire pour masquer des crimes de guerre, tout en appelant la communauté internationale à agir fermement.

« La communauté internationale doit mettre fin à l'usage délibéré et continu, par Israël, des mécanismes humanitaires pour dissimuler et faciliter la perpétration de crimes atroces à Ghaza », a-t-elle déclaré. Selon elle, « nous assistons toujours à une dissimulation humanitaire brutale qui a conduit à des atrocités graves ». Elle dénonce la manière dont Israël simule des initiatives humanitaires, tout en maintenant une emprise totale sur Ghaza et en privant méthodiquement la population assiégée d'une aide vitale. Albanese a mis en garde contre une stratégie « délibérée » visant à dissimuler les atrocités, en multipliant les déplacements forcés, les bombardements de civils déjà déplacés, les brûlures infligées à des Palestiniens encore vivants, et la mutilation des survivants. « Tout cela est camouflé sous un langage humanitaire afin de détourner l'attention internationale de toute responsabilité juridique », a-t-elle ajouté, dénonçant une tentative d'Israël de déconstruire les fondements même du droit humanitaire. Elle a également exprimé les vives inquiétudes de l'ONU et d'autres acteurs humanitaires concernant le dispositif d'aide mis en place par Israël, notamment la création de « l'Institution humanitaire de Ghaza », soutenue par Tel-Aviv et Washington. Selon Albanese, cette structure, qui opère sous contrôle militaire intégral, viole les principes fondamentaux du droit international humanitaire : humanité, impartialité, indépendance et neutralité. Elle a souligné que des images et vidéos effroyables circulant sur les réseaux montrent comment cette préten-



due aide est administrée : des civils palestiniens non armés sont pris pour cibles par l'armée israélienne. « Il semble qu'il n'existe aucune limite aux agissements d'Israël », a-t-elle déclaré. En tant que puissance occupante, rappelle-t-elle, Israël a l'obligation de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire sans condition politique ou militaire. Or, après onze semaines de blocus total, l'aide qui a réussi à atteindre Ghaza n'est, selon elle « qu'une goutte dans l'océan ». « Affamer un peuple pendant des mois puis lui tirer dessus lorsqu'il mendie de la nourriture, c'est une cruauté méthodique », a-t-elle dénoncé. Face à cette situation dramatique, Francesca Albanese a estimé que le temps des sanctions est venu. Elle a condamné les déclarations de responsables israéliens appelant à l'extermination des enfants palestiniens, tout en évoquant des sondages dans les médias israéliens selon lesquels plus de 80 % de la population soutiendrait le transfert forcé des Palestiniens de Ghaza. Elle a réitéré son appel à un embargo total sur les armes et à la suspension de toute forme de commerce avec Israël, précisant que l'opinion publique mondiale reconnaît de plus en plus les actes commis à Ghaza comme un génocide. « Le bombardement incessant, le blocus alimentaire, et le soutien massif de la population

israélienne rendent la situation insoutenable, une insulte aux principes et valeurs de l'ONU », a-t-elle ajouté. « Les États ne peuvent plus rester les bras croisés ». Francesca Albanese a rappelé les décisions historiques de la Cour internationale de justice, notamment son avis consultatif du 19 juillet 2024 et ses ordonnances du 26 janvier et du 24 mai 2024, dans l'affaire opposant l'Afrique du Sud à Israël. Ces décisions, selon elle, doivent inciter les États à passer à l'action. « Chaque jour sans action concrète est un jour de plus où le sang des innocents est versé », a-t-elle martelé. En conclusion, la rapporteuse spéciale a dénoncé la complicité des États et des entreprises qui continuent de fournir un soutien matériel et politique à Israël. « La gravité de la conduite d'Israël n'a d'égale que le silence et la complicité des gouvernements et des sociétés qui en tirent profit. Le moment de la reddition des comptes ne peut plus être différé ». Elle appelle l'ONU et les États à mettre en place, en urgence, un mécanisme de protection indépendant, sur lequel Israël n'aurait aucune autorité. « Israël ne détient aucune souveraineté sur les territoires occupés. Il est temps d'agir. Les peuples du monde observent. Et l'Histoire s'en souviendra ».

M. Seghilani

YÉMEN

## Des millions marchent pour Ghaza

Après plus de 600 jours, les habitants de la province de Saâda ont investi massivement 36 places publiques, organisant d'imposantes manifestations en soutien à la mosquée Al-Aqsa, aux Lieux saints de l'Islam et au peuple palestinien assiégé à Ghaza.

Placées sous le slogan : « Pas de sécurité pour l'ennemi sioniste... Ghaza et Al-Aqsa sous attaque », ces marches massives ont vu les participants brandir les drapeaux yéménites et palestiniens, ainsi que des bannières de guerre et des pancartes dénonçant les crimes de l'occupation sioniste contre les civils de Ghaza. Les manifestants ont aussi réaffirmé l'engagement constant du peuple yéménite à soutenir la cause palestinienne. Dans une ambiance empreinte de colère et de détermination, les manifestants ont dénoncé l'irruption de milliers de colons dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa la semaine précédente, ainsi que les multiples offenses portées au dernier des Prophètes, Mohammed — paix et salut sur Lui. Les participants ont renouvelé leur serment d'allégeance au Prophète de l'Islam, affirmant que les offenses répétées des sionistes ne se heurteront pas uniquement à des condamnations verbales, mais appelleront à une mobilisation militaire, des actions offensives et une intensification du boycott économique des intérêts liés à l'entité sioniste et à ses alliés. Ils ont appelé les peuples musulmans à se lever face à l'ennemi, à suivre l'exemple de Ghaza qui continue de résister à un ennemi soutenu par les États-Unis et les puissances occidentales hostiles à l'Islam. Les manifestants ont réaffirmé que leur soutien à Ghaza est inébranlable, malgré les bombardements aveugles visant les aéroports, les ports et les infrastructures civiles. Ils y voient une preuve supplémentaire de la barbarie de l'ennemi et de la justesse de la position offensive adoptée par le Yémen résistant. Ils ont, par ailleurs, appelé les forces armées yéménites à intensifier les opérations militaires contre l'ennemi, tant que Ghaza reste soumise à l'agression et au blocus. Leur message est clair : la résistance ne faiblira pas. Enfin, les manifestants ont conclu en affirmant que la patience et la résilience du peuple palestinien, alliées au soutien indéfectible du Yémen, conduiront inévitablement à une victoire éclatante, humiliant les ennemis de la vérité et les hypocrites parmi les nations. Cet événement s'inscrit dans un contexte de mobilisation régionale croissante, alors que l'agression israélienne contre Ghaza s'intensifie et que les violations des Lieux saints se multiplient. Le peuple yéménite, malgré les épreuves, continue de faire entendre sa voix au nom de la justice, de la foi et de la solidarité avec la Palestine.

M. S.

AUX CÔTÉS DE LA MILITANTE ÉCOLOGISTE GRETA THUNBERG

## La députée Rima Hassan en direction de Ghaza

La députée européenne française d'origine palestinienne, Rima Hassan, a annoncé qu'elle participera à une mission humanitaire à bord du navire « Madeline », un bateau appartenant à l'alliance « Flottille de la Liberté », aux côtés de la militante écologiste suédoise Greta Thunberg. Le départ est prévu pour dimanche prochain en direction de Ghaza. Rima Hassan a déclaré : « Je serai avec Greta Thunberg, l'équipage de la flottille, et d'autres activistes », précisant qu'il s'agit d'« une action à la fois symbolique et politique ». Cette initiative est portée par la « Flottille de la Liberté », une coalition d'ONG dénonçant le blocus imposé au territoire palestinien de Ghaza par Israël. Selon la députée, la navigation du navire « Madeline », qui quittera le port début juin vers Ghaza, poursuit plusieurs objectifs : dénoncer le blocus humanitaire, la situation de génocide en cours, et l'impuni-

té dont bénéficie Israël au niveau international, tout en sensibilisant l'opinion publique mondiale. Malgré l'annonce faite par Israël à la mi-mai d'une levée partielle du blocus pour les aides humanitaires, la distribution des vivres et des secours reste difficile. Cette initiative de la « Flottille de la Liberté » intervient également en réponse à une attaque par drones subie par un précédent navire début mai dans les eaux internationales près de Malte. Les activistes ont exprimé leurs doutes quant à l'implication d'Israël dans cet incident. Rima Hassan a conclu : « Pour garantir notre sécurité mais aussi le succès de notre mission, nous avons besoin d'une mobilisation populaire maximale autour de cette initiative. C'est la seule façon de maintenir une pression efficace sur Israël. Nous comptons sur vous ». Il est important de rappeler qu'Israël n'a autorisé l'entrée d'aucune aide humanitaire à Ghaza entre

le 2 mars et le 21 mai. La famine affecte désormais près des 2,3 millions d'habitants de ce territoire. Sous la pression internationale, le gouvernement israélien a annoncé un allègement progressif du blocus, mais les aides autorisées sont « absolument insuffisantes », selon Médecins Sans Frontières. Par ailleurs, la Maison-Blanche a indiqué jeudi qu'Israël a accepté une proposition de cessez-

le-feu à Ghaza, présentée par le président américain Donald Trump, tandis que les négociations se poursuivent avec le mouvement de résistance palestinienne. En février dernier, Rima Hassan avait été empêchée d'entrer en Israël alors qu'elle tentait d'y accéder avec une délégation du Parlement européen.

M. S.

LE DÉPUTÉ RÉPUBLICAIN THOMAS MASSIE :

## « Nous devons arrêter toutes les aides militaires américaines à Israël »

Le député républicain Thomas Massie, du Kentucky, a appelé jeudi les États-Unis à cesser toute aide militaire à Israël, soulignant la hausse du nombre de victimes civiles dans le secteur de Ghaza. Sur la plateforme « X », il a écrit : « Rien ne justifie le nombre de victimes civiles (des dizaines de milliers de femmes et d'enfants) causées par Israël à Ghaza ces deux dernières années. Nous devons arrêter toutes les aides militaires américaines à Israël immédiatement. » Massie est le seul républicain à avoir voté contre un projet de loi condamnant l'antisémitisme en 2022. En mars 2024, il s'était opposé à un projet de loi qui aurait obligé alors le président Joe Biden à approuver un soutien militaire accru à Israël. Dans le même contexte, le site américain Axios a rapporté récemment que Donald Trump se montre de plus en plus frustré par la poursuite de la guerre à Ghaza. Selon des sources à la Maison-Blanche, Trump aurait demandé à ses conseillers de transmettre un message au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu : « Il veut que cette guerre se termine. »

M. S.

**BOUMERDÈS.** PÊCHE AU THON

## Le quota de la wilaya fixé à 54 tonnes

La wilaya de Boumerdes a bénéficié d'une autorisation de pêche d'un quota de 54 tonnes de thon rouge au titre de la campagne 2025, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.



Ph: DG

Cette quantité de thon rouge autorisée pour la wilaya, dans le cadre de la campagne de pêche en cours, officiellement lancée depuis deux (2) jours, fait partie d'un quota global de 2047 tonnes fixé pour l'Algérie, pour cette année 2025, a indiqué le directeur du secteur, Kadri Cherif. A noter que la wilaya de

Boumerdes participe pour la 4ème année consécutive à cette campagne, lancée mercredi à partir du port de Dellys (Est), avec un navire de 35 mètres de long, construit localement dans les ateliers de Zemmouri El-Bahri. Lequel fait partie des 39 navires engagés dans cette campagne au niveau national.

La campagne nationale de pêche au thon a été officiellement lancée, lundi dernier à travers le pays, et se poursuivra jusqu'au 1er juillet prochain, selon la même source.

La wilaya dispose de neuf (9) ateliers privés spécialisés dans la construction et la maintenance navale, répartis entre les ports de Dellys, Zem-

mouri El-Bahri et Cap Djinet, en plus d'un atelier spécialisé dans la construction de navires de pêche au thon (thoniers).

A ce jour, ces ateliers ont construit trois (3) thoniers de 35 mètres de long, auxquels s'ajoutent trois autres navires similaires actuellement en cours de construction.

**SIDI BEL-ABBÈS.** GÉNÉRALISATION DU RÉFÉRENTIEL NATIONAL D'ADRESSAGE

## Clôture des ateliers de formation

Les ateliers de formation sur le projet de généralisation du référentiel national d'adressage (RNA), se sont clôturés mercredi à Sidi Bel-Abbes par une série de recommandations visant à renforcer la planification urbaine et le développement durable. Parmi les recommandations ayant sanctionné les travaux de ces ateliers figurent l'accélération de l'élaboration des plans communaux d'adressage, l'activation de la cellule opérationnelle chargée du suivi de la mise en œuvre du projet, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation au profit des acteurs locaux. Il a été également souligné l'importance d'accélérer les travaux du Comité local de dénomination pour l'examen et l'approbation des

propositions de noms, de renforcer l'utilisation de la plateforme numérique géomécanique pour la mise à jour des données et son adoption dans l'élaboration des politiques locales. Lors de la séance de clôture, la directrice de la Gouvernance locale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Amal Djouamâa a déclaré que "ces ateliers constituent une étape qualitative dans le cadre d'un projet stratégique visant à améliorer la qualité du service public et à faciliter la vie des citoyens par l'instauration d'un système unifié d'adressage à l'échelle nationale". Elle a insisté sur l'importance du travail collaboratif entre les acteurs locaux et les membres du Comité national d'adressage pour assurer la mise en œuvre "coordonnée et efficace" de ce projet vital, soulignant que la phase actuelle porte sur l'établissement des points d'appui du projet à travers la mise en place du cadre opérationnel, la formation des agents chargés de l'adressage et l'identification des points focaux. Mme Djouamâa a également rappelé la nécessité de respecter rigoureusement le guide de généralisation communiqué à la wilaya, dans le cadre de l'allocation de crédits relevant de l'activité décentralisée à Sidi Bel-Abbes, estimés à 105 millions de dinars, notam-

ment pour la conclusion de contrats adéquats avec les organismes spécialisés en vue de la concrétisation du projet, appelant à une coordination continue entre les différents acteurs afin d'atteindre les objectifs escomptés du projet, notamment la généralisation des applications numériques et la disponibilité de données précises au service du développement local. A noter que le projet d'adressage constitue l'un des axes stratégiques du programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant à établir une base de données de référence unifiée, contribue à l'amélioration des services publics et au soutien de la planification urbaine et du développement économique local. Ces ateliers de formation ont été organisés quatre jours durant par le ministère de l'Intérieur, ont connu la participation des chefs de daïras, des présidents et secrétaires généraux des assemblées populaires communales de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, ainsi que des représentants de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), du centre Point focal, des ministères des Moudjahidine et des Ayants-droit, de la Poste et des Télécommunications, et de la Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur.

**TIARET.** RÉSEAU DE GAZ NATUREL

## Environ 700 logements raccordés depuis janvier

Plus de 697 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Tiaret depuis le mois de janvier dernier, a indiqué mercredi, Khadidja Seghir, directrice de l'énergie. Lors d'une visite du wali de Tiaret, Saïd Khalil, dans les communes de la daïra de Hamadia, où il a supervisé la mise en service du projet de raccordement du village Belkharoubi (commune de Hamadia) à cette ressource énergétique, Mme Seghir a souligné que les 697 foyers raccordés sont répartis sur sept centres ruraux, signalant que les travaux se poursuivent pour raccorder 420 autres habitations. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, au titre de l'année précédente, visant le raccordement de 1.117 logements au gaz naturel répartis sur 11 zones rurales relevant de 12 communes. Le projet mis en service ce jour concerne 55 foyers dans le village de Belkharoubi comptant 275 foyers. Le coût de réalisation s'élève à 18,7 millions de dinars, pour un réseau de distribution de 8,7 kilomètres.

**GHARDAÏA.** COUR DE JUSTICE

## Journée d'étude sur les contentieux de la sécurité sociale

Une journée d'étude sur les contentieux de la sécurité sociale et les problématiques pratiques rencontrées a été organisée mercredi par la Cour de justice de Ghardaïa.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation des magistrats et des fonctionnaires du secteur de la justice concernant les voies de traitement juridique avec les administrations et les institutions publiques et autres instances, concernant les contentieux, notamment ceux de la Caisse nationale d'assurances sociales, au regard du volume

des contentieux qui y sont relevés et qui sont souvent transmis à la justice, a indiqué le président de la Cour de Ghardaïa, Mustapha Smati.

Le responsable de la cellule des contentieux juridiques de l'agence de Ghardaïa de la Caisse nationale d'assurances sociales, Laamour Benhenni, a évoqué, de son côté, le rôle "important" des commissions ad-hoc de la sécurité sociale dans le traitement des recours adressés par les assurés sociaux, avant le transfert des dossiers devant les instances judiciaires, et ce, en facilitant les démarches aux assurés

sociaux et en leur épargnant des dépenses. En plus de mettre en avant certaines problématiques contraignant les assurés sociaux à solliciter les commissions de recours puis la justice, l'intervenant a abordé les principales mesures juridiques prises pour justement faciliter le règlement des contentieux pouvant naître entre l'assuré et le dispositif de sécurité sociale, avant de recourir à la justice.

La journée d'étude a donné lieu aussi à un échange d'expertises entre les représentants de la Caisse nationale d'assurances sociales, les avo-

cats et les magistrats de la Cour de Ghardaïa, en vue d'améliorer l'action judiciaire et de préserver les droits des assurés sociaux et de la Caisse de sécurité sociale.

Les participants ont traité plusieurs questions afférentes notamment au rôle du contrôle médical de la Caisse de sécurité sociale en matière d'arrêts de travail médicaux, la réalité de la Caisse et les impératifs de changement, ainsi que les problématiques auxquelles sont confrontés les justiciables en matière de contentieux de sécurité sociale, selon les organisateurs.

**TÉBESSA.** SAISON ESTIVALE

## Plusieurs opérations pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

Plusieurs opérations ont été réalisées dans le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Tébessa pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population durant l'été 2025, a-t-on appris mercredi auprès de la directrice locale du secteur. Dans une déclaration à l'APS, Mme Sonia Reahlia a précisé que cinq nouveaux forages (3 dans la commune de Tébessa, un à El Ogla El Melha et un à Bir El Ater) ont été équipés et mis en service de sorte à mobiliser des quantités supplémentaires d'eau potable et améliorer le ratio quotidien par habitant dans ces localités.

Il a été également procédé à la réhabilitation des forages de nombre de communes et l'acquisition de pompes de réserve pour plusieurs champs de captage dont ceux de Dhakara à El Ogla, d'Ain Zeroug à Tébessa, d'El Koufi, de Bekaria et d'El Ma Labiod afin d'être utilisées en cas de pannes des actuelles pompes suite à d'éventuelles baisses de la tension électrique en période d'été, a indiqué la même responsable. Des camions à grandes citernes ont été mobilisés pour approvisionner les quartiers et agglomérations de nombre de communes enregistrant un déficit en alimentation en eau potable durant l'été outre la coordination avec l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) qui gère les réseaux d'eau de 15 communes et les assemblées populaires communales de 13 autres communes afin de garantir l'approvisionnement des foyers conformément au programme tracé avec augmentation des heures de distribution.

Les récentes précipitations du mois de mai ont permis de remplir à 100 % le barrage d'Ouldjet Mellègue qui alimente les communes du Nord de la wilaya outre la mobilisation d'une quantité supplémentaire de 15.000 m<sup>3</sup>/jour à partir du barrage d'Ain Dalia de la wilaya de Souk Ahras vers cette même région, a précisé Mme Reahlia. Selon la même source, la direction locale de l'hydraulique œuvre à arrêter les ultimes dispositions pour améliorer l'alimentation en eau durant l'été, notamment après les importantes quantités d'eau qui ont renforcé la nappe phréatique locale.

TIZI OUZOU. EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ

# L'alimentation en eau potable renforcée

*De nombreux projets hydrauliques seront prochainement mis en service à travers plusieurs communes de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le but de renforcer l'approvisionnement quotidien des foyers en eau potable, a annoncé mercredi un responsable de la direction de l'hydraulique.*



(7) réservoirs d'eau entreront également en exploitation avant la saison estivale. Ils sont implantés dans le pôle urbain d'Aghribs, le pôle d'Imlél à Azazga, Ouacifs, Timizart, Makouda, Fréha et Boghni. A cela s'ajoute la mise en service prévue d'une station monobloc à Imsouhal, a-t-il fait savoir. En outre, la direction de l'hydraulique a procédé à la réhabilitation de 81 stations de pompage et de plus de 40 km de canalisations d'adduction. M. Hadj Hamou a aussi annoncé que la station de dessalement d'eau de mer de Tigzirt, d'une capacité de 900 m<sup>3</sup>/jour, actuellement à l'arrêt suite à des travaux de réparation sur la conduite de prise d'eau en mer, reprendra du service avant la prochaine saison estivale. La session de l'APW, qui se poursuivra demain, a débuté par la présentation du nouveau bureau de l'APW, suite à l'élection d'un nouveau président, le Dr Youcef Sidali, en remplace-

ment de Mohammed Klaleche, élu sénateur. Les élus débattent, durant les deux jours de la session, de divers points inscrits à l'ordre du jour et portant sur la préparation de la saison estivale, la prévention des feux de forêts, l'approvisionnement en eau potable durant la saison estivale, et la présentation du bilan des activités de la wilaya durant l'exercice 2024, en plus des points divers. Dans son allocution d'ouverture, le Dr Youcef Sidali a souligné, à propos du secteur de l'hydraulique, que "la ressource est disponible" et que l'hiver de cette année a été "généreux". Il a relevé que, pour prévenir d'éventuelles interruptions de l'alimentation en eau potable, "il y a lieu, d'une part, d'éviter les déperditions et de réparer les réseaux défectueux, et d'autre part, il est primordial d'accorder une attention particulière à la gestion de cette ressource et de finaliser les projets en cours de réalisation".

S'exprimant au premier jour d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ameziane Hadj Hamou, directeur de l'hydraulique, a informé les élus que ces projets seront opérationnels avant la saison estivale, afin d'améliorer la distribution d'eau potable aux populations durant l'été. Il s'agit, a-t-il détaillé, de dix (10) forages, dont six (6) ont fait l'objet de travaux de réhabilitation et totalisent un débit de 2160 m<sup>3</sup>/jour, de quatre (4) nouvelles chaînes de refoulement, de sept (7) réservoirs d'eau, de dizaines de stations de pompage réhabilitées, entre autres. Les forages réhabilités sont implantés dans les communes de Sidi Naamane (2 forages), Mekla (2) et Boghni (2). Les quatre (4) autres forages, de nouvelles réalisations, ont été construits au profit de Tizi n'Tlata, Ait Bouadou, Ouadhias et Tizi-Gheniff, totalisant un débit de 2671,2 m<sup>3</sup>/jour. La même direction prévoit également de mettre en service prochainement quatre (4) nouvelles chaînes de refoulement, à savoir, à Iboudrarene/Yattafou, Ait El Hadj Ali, Tala Bouzrou et Draa Ben Khedda (partie haute), a précisé M. Hadj Hamou. Sept

MASCARA. ÉNERGIE

## Plus de 230 foyers raccordés au gaz naturel

Un total de 234 foyers a été raccordé, mercredi, au réseau de distribution de gaz naturel dans la wilaya de Mascara. Cette opération, supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite d'inspection aux communes relevant de la daïra de Mohammadia, a concerné la localité Macta Douz (37 foyers), l'agglomération rurale "Hebra" (15 foyers) dans la même commune, ainsi que les zones rurales de "Bekhaitia 2" et "Bekaïka" (128 logements) dans la commune de Sidi Abdelmoumen et le village "Sehaouria" (54 foyers) dans la commune de Mohammadia, indique-t-on. Financée par le budget communal, cette opération a permis la réalisation de 11,2 kilomètres de réseau de distribution de gaz naturel pour une enveloppe financière avoisinant les 31,6 millions dinars, selon les explications fournies par les responsables de la direction de la Société de distribution d'électricité et de gaz de l'Ouest (SDO). Grâce à cette opération, le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les communes concernées atteint près de 70%, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, plus de 3.500 logements sont actuellement en voie de raccordement au réseau de gaz naturel dans divers groupements secondaires et ruraux de la wilaya, avec un taux d'avancement jugé "appréciable" des travaux, selon la direction de Sonelgaz. D'autre part, le wali a donné le coup d'envoi à plusieurs projets de développement dans les communes de la daïra de Mohammadia, inscrits dans le cadre du programme de développement socio-économique des communes et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ces projets comprennent la réhabilitation des routes urbaines dans le quartier "Er-Roz" à Macta Douz, la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1 000 places pédagogiques, d'une cantine scolaire à l'école primaire "Cheikh Si Baghdad" à Mohammadia, deux classes d'extension à l'école du village "El-Bordjia" dans la commune de El-Ghomri, ainsi que l'aménagement du chemin communale 3 (CW3) menant à la zone de "Benchene" dans la commune d'El-Fraguig. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le wali a indiqué que "les autorités de la wilaya, en coordination avec les services de la daïra de Mohammadia et des communes qui lui sont rattachées, ont entamé les préparatifs pour l'élaboration du programme de développement de l'année prochaine, à la faveur duquel les communes de cette daïra bénéficieront d'un nombre important d'opérations de développement destinées à améliorer le cadre de vie de leurs habitants".

ORAN. GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

## Thème d'un colloque régional

Le thème de la gouvernance et de la transparence dans le secteur de l'agriculture a été au cœur des travaux du sixième colloque régional, organisé mercredi à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", avec la participation de représentants de divers secteurs, d'universitaires et d'experts. A cette occasion, l'inspecteur général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Nadjib Zerrouki a souligné l'importance des valeurs d'intégrité, d'équité et de justice dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption. Il a indiqué que le ministère œuvre à la mise en œuvre des axes de cette stratégie, notamment à travers l'installation d'un comité chargé d'élaborer un plan d'action pour l'application, l'exécution et l'évaluation de l'indicateur d'efficacité comme outil modèle de prévention de la corruption, en collaboration avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable et de sécurité alimentaire, tout en respectant les principes de gouvernance et de transparence. Il a également insisté sur la

nécessité, pour le secteur agricole, de viser l'autosuffisance, de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance aux hydrocarbures, en s'appuyant sur la gouvernance efficace, la rationalisation des finances publiques et la valorisation des ressources humaines et matérielles à travers une gestion scientifique et moderne.

Pour sa part, le président de la Cour d'Oran, Djilali Bouterfas a rappelé la portée de la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, soulignant qu'un chapitre entier est dédié aux dispositions substantielles de lutte contre la corruption, en définissant les infractions et les sanctions associées, ainsi que les mesures préventives liées notamment au recrutement dans le secteur public, à l'obligation de déclaration de patrimoine et à l'organisation des marchés publics sur la base des principes de transparence. Il a en outre mentionné la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, une instance constitutionnelle dotée d'un double rôle préventif et de contrôle, qui a lancé, dès sa mise en place, une stratégie nationale obligeant toutes les institutions publiques à l'appliquer, en vue

d'atteindre des standards élevés en matière d'intégrité et de transparence.

Il a ajouté que la justice assume une grande responsabilité dans la lutte contre toutes les formes de corruption, notamment la corruption active et passive, le détournement de fonds, l'abus de fonction, le trafic d'influence, l'enrichissement illicite, ainsi que les infractions liées aux marchés publics. De son côté, le procureur général à la Cour d'Oran, Noureddine Mahboubi a salué l'importance de cette initiative émanant du secteur agricole, tout en rappelant l'ar-

senal juridique soutenant le traitement pénal des affaires de corruption, notamment la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption, le Code pénal, ainsi que le pôle pénal économique et financier national.

Au cours du colloque, plusieurs communications ont été présentées, abordant sur les mécanismes de lutte contre la corruption dans la législation algérienne, les outils modernes de transparence, la décriminalisation de certaines pratiques de gestion, ainsi que l'impact de la transparence sur la croissance économique.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

## Près de 800 exploitations agricoles raccordées depuis 2022

Plus de 777 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj depuis 2022 au 18 mai courant, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué des services de la wilaya. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de soutien au développement durable du secteur agricole en tant que secteur économique stratégique dans le programme du gouvernement, selon le communiqué. Le programme de raccordement a concerné les exploitations des communes de Djaafra, Bordj Zemoura, Ras El Oued, Bir Kasdali, Ain Taghrout et El Hamadia, selon la même source. Selon la même source, les autorités publiques œuvrent à accélérer le

rythme de raccordement des exploitations agricoles à l'énergie électrique qui constitue un facteur d'amélioration de la production et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources à l'heure des changements climatiques et défis économiques actuels afin de développer les filières agricoles, notamment de l'arboriculture fruitière et les élevages de bovins et de volailles. Parallèlement à ces actions, 1.660 autorisations de fonçage de puits agricoles ont été accordées pour exploiter les potentialités naturelles importantes de la wilaya, développer les diverses filières agricoles et générer des emplois afin de placer la wilaya parmi les wilayas leaders dans la production agricole et animale, a-t-on encore indiqué.



## UN RAPPORT DES NATIONS UNIES SUR LES CATASTROPHES NATURELLES

# Des pertes proches de 2.300 milliards de dollars

*Alors que les pays sont confrontés à des factures de plus en plus élevées en raison des catastrophes naturelles, le coût réel des catastrophes est en réalité dix fois plus élevé que ce qui avait été estimé précédemment, avec des conséquences de grande ampleur sur les soins de santé, le logement, l'éducation et l'emploi.*

C'est ce qu'indique un rapport publié mardi 27 mai 2025 par l'agence des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, l'UNDRR. Si les estimations actuelles suggèrent que l'impact économique mondial des catastrophes naturelles – telles que les tremblements de terre, les glissements de terrain et les inondations – s'élève à environ 200 milliards de dollars par



an, ce chiffre ne représente « qu'une fraction des coûts réels », a déclaré Jenty Kirsch-Wood, responsable de l'analyse des risques mondiaux à l'UNDRR. Le coût réel est plus proche de 2.300 milliards de dollars, a-t-elle ajouté, avertissant que le monde « sous-estime et sous-mesure systématiquement l'impact des catastrophes » sur les progrès du développement durable. Une personne née en 1990 a 63 % de chances de subir au cours de sa vie une inondation catastrophique d'une ampleur centennale. Pour un enfant né en 2025, cette probabilité s'élève à 86 %. « Ces événements nous affectent tous », a déclaré Mme Kirsch-Wood. Le coût des phénomènes météorologiques extrêmes ne se mesure pas uniquement en infrastructures détruites, mais aussi en années perdues en matière de santé, d'éducation et d'opportunités. Les soins de santé, l'éducation et l'emploi sont de plus en plus perturbés par les situations d'urgence, ce qui entraîne une augmentation de la dette nationale et un ralentissement de la reprise, en particulier dans les pays déjà vulnérables. Cela a contribué à « une réponse humanitaire intenable », a ajouté Mme Kirsch-Wood, alors que les nations sont confrontées à des chocs climatiques de plus en plus fréquents et graves. Selon l'UNDRR, les pertes financières liées aux catastrophes ont doublé au cours des deux dernières décennies. Le nouveau rapport de l'agence décrit comment la communauté internationale peut collaborer pour réaliser des investissements durables qui renforcent la résilience aux catastrophes futures

et allègent la pression sur les finances publiques. La plupart des dommages causés par les événements climatiques sont évitables, a souligné Mme Kirsch-Wood. Le défi à venir, a-t-elle déclaré, est de « mieux aligner nos systèmes de financement » et « d'utiliser les investissements publics et privés pour garantir une réduction optimale du fardeau des gouvernements ». Près de 240 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays par des catastrophes entre 2014 et 2023. Les coûts élevés associés aux événements climatiques – et la dette qu'ils génèrent – affectent de manière disproportionnée les pays en développement et les populations vulnérables. En 2023, l'Amérique du Nord a enregistré 69,57 milliards de dollars de pertes directes liées aux catastrophes – plus que toute autre région –, mais cela ne représentait que 0,23 % de son produit intérieur brut (PIB). En revanche, la Micronésie n'a subi que 4,3 milliards de dollars de pertes, mais cela représente un montant stupéfiant de 46,1 % de son PIB. Le rapport de l'UNDRR « démontre les pertes exorbitantes infligées par les catastrophes actuelles, qui frappent le plus durement les personnes vulnérables... et démontre que, si la situation évolue actuellement, les coûts continueront d'augmenter à mesure que la crise climatique s'aggrave », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

### ALERTE LANCÉE PAR L'OMM

## Les températures mondiales risquent de continuer à augmenter

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée et la tendance est loin de s'inverser. Un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) prévient que les températures mondiales vont probablement continuer à augmenter, au point que la décennie actuelle s'annonce comme la plus chaude jamais enregistrée. Selon la mise à jour annuelle et décennale de l'agence onusienne, basée à Genève, la planète devrait connaître des températures de 1,2°C à 1,9°C supérieures aux niveaux préindustriels (1850-1900) au cours des cinq prochaines années. De sorte qu'il existe une probabilité de 80 % que le record de chaleur de l'an dernier soit à nouveau battu d'ici 2029. En 2024, l'OMM estimait la hausse de la température moyenne de la planète entre 1,34°C et 1,41°C. L'agence prévoit désormais que le réchauffement moyen sur 20 ans, pour la période allant de 2015 à 2034, atteindra 1,44 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Le rapport indique qu'il y a 70 % de chances que la moyenne quinquennale elle-même dépasse le seuil de 1,5 degré fixé en 2015 comme l'une des limites à ne pas dépasser dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. L'OMM précise cependant que cet accord se réfère à des moyennes à long terme, sur deux décennies, ce qui signifie que le seuil n'a pas encore été franchi. Toutefois, ces pics à court terme sont des signes avant-coureurs d'une crise climatique qui s'accélère. Les prévisions concernent également les précipitations et leurs impacts régionaux. Des conditions plus humides que la moyenne sont notamment attendues dans le Sahel africain, l'Europe du Nord et l'Asie du Sud. À l'inverse, la région de l'Amazonie pourrait connaître une sécheresse persistante. La tendance est encore plus préoccupante dans l'Arctique. La température moyenne dans la région entourant le pôle Nord au cours des cinq prochains hivers (de novembre à mars) devrait dépasser de 2,4 °C la moyenne enregistrée entre 1991 et 2020, soit plus de trois fois et demie l'augmentation de la température moyenne mondiale. Les glaciers devraient continuer à fondre, en particulier en mer de Barents, de Béring et d'Okhotsk, contribuant ainsi à l'élévation du niveau des mers et à la perturbation des conditions météorologiques dans le monde entier. Alors que le monde entre dans cette période critique, l'OMM appelle à une action climatique pour prévenir un réchauffement encore plus dangereux dans les décennies à venir et maintenir le réchauffement à long terme en dessous de la limite de 1,5°C. Bien que responsable de moins de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique subit de plein fouet les effets du changement climatique : sécheresses, inondations, insécurité alimentaire et déplacements massifs. Avec 60% de sa population active dépendante de l'agriculture, le continent est très vulnérable.

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Impact sur la production agricole

Les changements climatiques perturbent gravement la production agricole. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime que la productivité des cultures de base, comme le maïs ou le mil, pourrait baisser de 20 à 30 % d'ici 2050 dans certaines régions d'Afrique si des mesures d'adaptation ne sont pas mises en œuvre. Cela menace la sécurité alimentaire de plus de 250 millions de personnes. À Madagascar, la sécheresse de 2021 a plongé plus de 1 million de personnes dans l'insécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a évoqué une possible famine climatique, la première du genre, où les changements climatiques sont le facteur principal du désastre. Les effets du changement climatique ne se limitent pas à l'environnement ou à l'agriculture. Ils ont des conséquences graves sur la santé publique : augmentation des maladies hydriques, propagation de maladies vectorielles comme le paludisme, stress thermique accru, et malnutrition. Malgré ces défis, les engagements financiers et politiques ne sont pas à la hauteur. Lors de la COP27 en Égypte (novembre 2022), un fonds pour les pertes et dommages a été annoncé, destiné à aider les pays les plus vulnérables, dont beaucoup en Afrique. Cependant, les contributions réelles restent limitées, et la promesse de 100 milliards de dollars par an faite en 2009 par les pays développés pour aider les pays en développement n'a toujours pas été pleinement respectée.

### INFO

#### CHINE

## Contrôle populaire sur l'environnement

La Chine a entamé la quatrième phase de la troisième série d'inspections centrales de protection de l'environnement, la première depuis l'entrée en vigueur d'un nouvel ensemble de réglementations sur les inspections écologiques et de protection de l'environnement. Les inspections, approuvées par le Comité central du Parti communiste chinois et le Conseil des Affaires d'Etat, couvriront cinq régions de niveau provincial et trois entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central, a déclaré lundi le groupe directeur central pour le travail d'inspection de la protection de l'environnement et de l'écologie. Des équipes d'inspection seront envoyées au Shanxi, en Mongolie intérieure, au Shandong, au Shaanxi et au Ningxia. Elles procéderont à la fois à des inspections régionales et à des contrôles coordonnés portant sur le bassin du fleuve Jaune. Les entreprises concernées par ces inspections sont China Huaneng Group Co., Ltd., China Datang Corporation Ltd., et State Power Investment Corporation Limited. Les inspections s'étendront sur environ un mois. Durant cette période, chaque équipe mettra en place des lignes téléphoniques et des boîtes aux lettres spécifiques afin de permettre au public de soumettre des signalements ou des plaintes concernant les problèmes de protection de l'environnement et de l'écologie. La Chine est sur le point de renforcer encore davantage ses efforts en matière d'écologie, alors qu'un projet de tout premier code environnemental du pays a été dévoilé récemment.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Afrique a d'immenses ressources naturelles — solaire, éolienne, hydroélectrique — et un potentiel de développement durable qui pourraient en faire un leader de la transition verte.

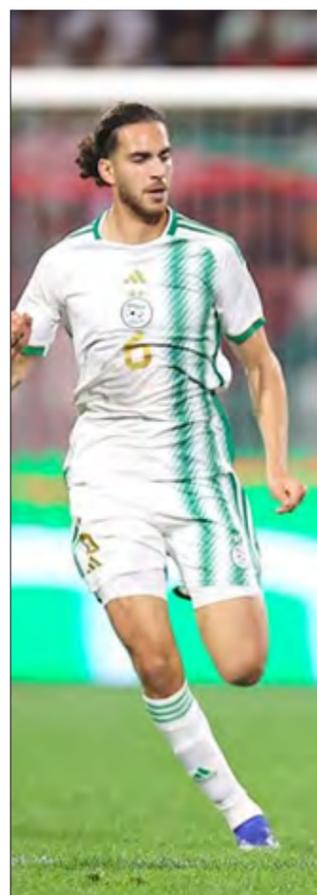
### Repéré pour vous

Selon l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), en 2022, plus de 7,5 millions de personnes ont été déplacées en Afrique à cause de catastrophes climatiques.

29 JOUEURS RETENUS POUR LES MATCHS FACE AU RWANDA ET LA SUÈDE

# Bentaleb, Guitoune, Zerrouki et Bennacer de retour

Comme prévu, le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, le Bosniaque Vladimir Petkovic a annoncé, jeudi, la liste des joueurs convoqués pour le stage de juin qui comprendra deux matchs amicaux : l'un face au Rwanda au stade "Chahid" Hamlaoui à Constantine, et l'autre contre la Suède à Stockholm, respectivement les 5 et 10 du même mois.



Phs : DR

La liste dévoilée par Petkovic comporte plusieurs surprises, comme le retour du latéral de Metz, Kévin Guitoun (29 ans), absent des rangs des Fennecs depuis environ un an et demi. Le défenseur de Guingamp, Souhaib Nayir (23 ans), est quant à lui forfait en raison d'une blessure.

Le milieu de terrain de Lille, Nabil Bentaleb (30 ans), effectue également son retour après une longue absence, ayant surmonté un grave problème de santé survenu l'année dernière, qui avait failli mettre fin à sa carrière.

Le milieu de terrain du Feyenoord Rotterdam, Ramiz Zerrouki (27 ans), réintègre aussi le groupe malgré son manque de temps de jeu et la baisse de forme qu'il connaît depuis le début de la phase retour.

Beaucoup s'attendaient à la convocation de Yacine Titraoui (21 ans), brillant avec Charleroi en Belgique, mais cela ne s'est pas produit, tout comme pour le latéral de Bari, Mehdi Dorval (24 ans), et le meilleur buteur du championnat algérien, Adel Boulbina (21 ans).

D'autres joueurs, absents du dernier rassemblement pour cause de blessure, font leur retour à l'occasion des rencontres face au Rwanda et

à la Suède, comme Imad Abdelli (Angers), Houssem Aouar (Al-Ittihad, Arabie Saoudite) et Ismaël Bennacer (Olympique de Marseille). En attaque, on note le retour de Baghdad Bounedjah (Al Shamal, Qatar) et du jeune Anis Hadj Moussa (Feyenoord, 23 ans). En revanche, Badr-Eddine Bouanani (19 ans), la pépite de l'OGC Nice, n'a pas encore été convoqué, et ce, en dépit de la belle forme qu'il a affichée avec son club lors des derniers matchs de cet exercice.

## CRITIQUE, PETKOVIC JUSTIFIE SES CHOIX

Naturellement, la liste de Petkovic a divisé les milieux footballistiques nationaux, dont certains ont émis quelques réserves au sujet de la convocation ou non de tel ou tel joueur.

L'ancien sélectionneur de Suisse, qui s'est exprimé en conférence de presse au stade Nelson-Mandela quelques instants après avoir communiqué ladite liste a déclaré : « J'ai fait confiance à un groupe de 29 joueurs. J'aurais pu en convoquer davantage, mais pour certaines raisons, ce n'était pas possible. Beaucoup auront leur chance durant ce stage, ce qui rend les matchs amicaux très importants pour renforcer la confiance du groupe. »

Concernant l'absence de l'attaquant vedette du Paradou AC et meilleur buteur du championnat algérien, Adel Boulbina, Petkovic a commenté : « J'ai souvent dit que je ne parle pas des joueurs absents, mais si on évalue les attaquants sélectionnés, on voit qu'ils apportent quelque chose en plus. Boulbina est un joueur très talentueux, mais il doit encore progresser sur certains aspects.

Je pense qu'il peut démontrer ses qualités avec son club au fil des matchs, tout en gagnant en expérience sur le plan international sous le maillot de la sélection d'Algérie A'. » S'agissant de la non-convocation de Badr-Eddine Bouanani (20 ans), le coach a expliqué : « Oui, c'est un joueur très talentueux, toujours présent dans la liste élargie. Mais la concurrence est rude à son poste. Ses derniers matchs avec Nice ont été très bons, c'est encourageant. Il doit continuer sur cette lancée pour espérer une bonne saison prochaine. Les portes de la sélection lui resteront toujours ouvertes. » Le retour du milieu de Lille, Nabil Bentaleb (30 ans), après une longue absence, ainsi que la reconduction de Mohamed El Amine Madani (32 ans), défenseur de la JS Kabylie, malgré une baisse de

régime, ont également été évoqués. A leur sujet, Petkovic a précisé :

« Bentaleb aurait dû revenir en mars, mais j'ai préféré attendre pour qu'il retrouve un meilleur niveau. Ce stage est une occasion pour lui de prouver sa valeur. Quant à Madani, il n'a pas été mauvais lors des derniers matchs. Il y avait d'autres défenseurs que l'on aurait pu convoquer, mais ils n'étaient pas disponibles. »

En outre, le coach national a mis en valeur l'importance des deux rencontres amicales qui attendent ses capés, insistant sur le fait qu'il faudra les aborder avec tout le sérieux voulu, allant jusqu'à dire qu'elles auront l'allure de matchs officiels.

## La liste des 29 joueurs convoqués :

- Gardiens de but : Guendouz, Benbot, Mandrea
- Défenseurs : Mandi, Tougai, Bensebaini, Madani, Ait Nouri, Hadjam, Farsi, Atal, Guitoun
- Milieux de terrain : Boudaoui, Chaibi, Aouar, Maza, Abdelli, Bennacer, Bentaleb, Zerrouki
- Attaquants : Mahrez, Belaili, Benrahma, Benzia, Hadj Moussa, Gouiri, Amoura, Chikha, Bounedjah

Hakim S.

S  
T  
R  
O  
P  
S

## ÉQUIPE NATIONALE

# La liste de Petkovic fait débat

L'annonce de la liste des 29 joueurs convoqués par Vladimir Petkovic pour les rencontres de juin face au Rwanda et à la Suède suscite une vive polémique. Derrière quelques retours inattendus, plusieurs absences interpellent observateurs et supporters, notamment celles d'Adil Boulbina, Badredine Bouanani, ou encore Abdelkahr Kadri.



À l'approche de l'été, période propice aux tests et aux ajustements en vue des échéances importantes, les choix du sélectionneur national n'en finissent pas d'alimenter les débats. Si Petkovic affirme construire une équipe cohérente et stable, certains de ses paris paraissent difficilement justifiables à la lumière des performances des joueurs concernés. L'un des exemples les plus marquants reste l'absence du joueur du Paradou AC, Adil Boulbina. À 21 ans, Boulbina vient de réaliser une saison exceptionnelle en Ligue 1 algérienne : 18 buts, 6 passes décisives, et un rôle de leader technique dans une équipe du PAC en reconstruction. Pourtant, le joueur formé au sein du club algérien n'a toujours pas goûté à l'équipe nationale A. Face à cette mise à l'écart, et surtout à la convocation de Saïd Benrahma, l'incompréhension grandit. Ce dernier, malgré son nom connu, évolue désormais en deuxième division saoudienne, où il a inscrit 6 buts et délivré 8 passes décisives en phase retour, un rendement correct mais en-deçà de celui de Boulbina, dans un championnat beaucoup plus exigeant.

**UN MILIEU CONTESTÉ... ET DES RETOURS MAL ASSUMÉS**

La polémique s'étend aussi au secteur du milieu de terrain. Ramiz Zerrouki, de retour de blessure, n'a disputé que 151 minutes depuis février avec Feyenoord. Malgré ce faible temps de jeu, il est maintenu dans le groupe au détriment de joueurs en pleine forme. Abdelkahr Kadri, par exemple, a été un élément clé de la saison du KV Kortrijk en Belgique. Présent dans presque tous les matchs, il a contribué à 15 buts et représente un profil moderne, dynamique et technique, souvent salué par les médias flamands pour son intelligence tactique.

Dans le même registre, Yacine Titraoui, 21 ans, mérite lui aussi une mention spéciale. Transféré l'été dernier à Charleroi, l'ancien joueur du Paradou a séduit en Jupiler Pro League, où il a été décisif dans la quête d'une qualification européenne pour son club. Une convocation en équipe nationale aurait donc été une suite logique et méritée.

Le retour de Nabil Bentaleb suscite aussi des critiques. Victime d'un grave souci cardiaque à son arrivée à Lille, il n'a disputé qu'une poignée de minutes cette saison. Son retour, bien que symbolique, rappelle aux supporters les mauvais souvenirs de la CAN 2023, et notamment la déroute contre la Mauritanie. Le même sentiment entoure les convocations de Guitoune – qui n'a jamais convaincu – ou encore Zerrouki, dont l'absence avait coïncidé avec une certaine amélioration du rendement des Verts.

**UNE DÉFENSE DE CHOIX, MAIS UN GARDIEN DISCUTÉ**

La sélection de Gautier Guitoune à la place de profils plus constants et plus ras-

surants comme Halaïmia reste incomprise. Mais c'est surtout la convocation d'Anthony Mandrea qui fait froncer les sourcils. Le portier du SM Caen vient de vivre une saison catastrophique conclue par une relégation en troisième division française, avec 44 buts encaissés en seulement 26 rencontres. Un bilan inquiétant pour celui qui reste le gardien numéro deux des Verts. Dans un poste aussi sensible, fallait-il maintenir la confiance à un joueur fragilisé moralement et sportivement, alors que d'autres options locales ou européennes auraient pu être envisagées ?

**BOUANANI, LE GRAND OUBLIÉ**

Mais l'absence qui fait le plus de bruit reste sans doute celle de Badredine Bouanani. Révélé avec brio lors de ses premiers pas sous le maillot algérien, notamment face au Niger lors des éliminatoires de la CAN 2023, le prodige de l'OGCOïce a fait un retour remarqué en Ligue 1 française en fin de saison. À seulement 19 ans, il incarne l'avenir des Verts, mais sa non-convocation envoie un message contradictoire. Peut-on décevant priver un tel talent d'un rassemblement sans enjeu, censé permettre justement d'intégrer des jeunes éléments ? Certains y voient un signal négatif, comme

Mohamed Amine Toumiat

**EN RAISON DU PRIX FORT EXIGÉ PAR WOLFSBURG**

## Plusieurs clubs européens renoncent à recruter Amoura

Le célèbre journal "Bild" a de nouveau évoqué l'avenir de l'international algérien Mohamed El Amine Amoura. Contrairement à de nombreuses sources allemandes qui avaient précédemment prédit un possible départ de l'attaquant international algérien en raison des bonnes offres qu'il aurait reçues, le journal "Bild" prévoit plutôt que les clubs intéressés par les services du meilleur buteur de Wolfsburg pourraient renoncer à le recruter cet été. Cette source affirme que la direction de Wolfsburg n'a aucune intention de se séparer de son meilleur joueur, sauf en cas d'offre très élevée. Pour le club allemand, une offre "importante" commencerait à partir d'un montant supérieur à la valeur estimée actuelle du joueur sur le marché des transferts, soit 32 millions d'euros, selon le site spécia-

lis Transfermarkt. "Bild" a surpris en évoquant l'impression décevante laissée par Amoura lors de ses derniers matchs avec Wolfsburg, notamment à cause de son incapacité à marquer depuis un certain temps, suivie d'une altercation à l'entraînement avec son coéquipier danois Joachim Mæhle. Le journal souligne que ces éléments pourraient pousser les clubs intéressés à reconsidérer leur volonté de recruter le joueur, surtout que le montant exigé dépasse les 32 millions d'euros, ce qui rend l'opération coûteuse. Originaire de la ville de Jijel, Amoura a été lié ces dernières semaines à plusieurs grands clubs, le dernier en date étant le Bayer Leverkusen, qui participera à la Ligue des Champions la saison prochaine. D'autres clubs comme Eintracht Francfort ou Nint-

si l'on poussait ces jeunes binationaux à douter de leur choix en faveur de l'Algérie.

**UNE STRATÉGIE À CLARIFIER**

Il est certain que la sélection compte des titulaires indiscutables (Bennacer, Aouar, Boudaoui au milieu ; Mahrez, Amoura, Gouiri devant). Mais dans les autres lignes, l'attente est grande pour voir émerger de nouveaux visages. Injecter du sang neuf ne devrait pas être une option, mais une nécessité. Aujourd'hui, on constate que des profils en forme sont ignorés au profit de joueurs en méforme ou symboles d'échecs récents. Dans le championnat local, des joueurs comme Madani ou Benbout, pourtant moins performants cette saison, ont été convoqués. Là encore, la présence d'Adil Boulbina, avec ses statistiques et sa constance, aurait été une meilleure vitrine du football national.

En multipliant les choix discutables, Vladimir Petkovic s'expose à des critiques de plus en plus nombreuses. Son insistance sur certains profils questionne sa capacité à construire une équipe compétitive et tournée vers l'avenir. L'attente du public est claire : voir des Verts conquérants, jeunes, et méritants.

## DIRECTION LA LIGUE 1 TUNISIENNE

## Benzia vers l'Espérance ?

Alors que son contrat avec Qarabağ FK touche à sa fin, Yassine Benzia pourrait rebondir en Tunisie, plus précisément à l'Espérance de Tunis. Un nouveau challenge s'annonce pour l'international algérien, à l'aube de ses 31 ans. Formé à l'Olympique Lyonnais, passé par Lille, Fenerbahçe ou encore Dijon, Yassine Benzia s'apprête peut-être à franchir une nouvelle étape dans sa carrière. Selon plusieurs sources tunisiennes, dont "Match FM", le milieu offensif algérien est arrivé jeudi à Tunis pour négocier un contrat avec l'Espérance Sportive de Tunis, championne en titre et qualifiée pour la prochaine Coupe du monde des clubs. En fin de bail avec Qarabağ FK, le joueur de 30 ans est libre de tout engagement dès la fin du mois de juin, et les discussions avec le club sang et or seraient bien avancées. Benzia a rejoint Qarabağ FK en janvier 2023, en provenance de Dijon, relégué en Ligue 2 française. En Azerbaïdjan, il n'a pas tardé à s'imposer comme l'un des piliers de l'équipe. En avril dernier, il a contribué à la conquête du titre de champion avec son club, tout en affichant une régularité dans ses performances, qui a ravivé l'intérêt de plusieurs équipes de la région. Cependant, malgré les sollicitations, c'est le projet sportif de l'Espérance qui semble avoir convaincu le natif de Saint-Aubin-Iès-Elbeuf.

Outre l'envergure historique du club tunisien, la participation de l'EST à la Coupe du monde des clubs prévue du 15 juin au 13 juillet aux États-Unis aurait pesé lourd dans la balance. Ce tournoi planétaire, rare opportunité pour un joueur africain, constitue une vitrine de choix pour Benzia, qui chercherait ainsi à relancer sa carrière sur la scène internationale.

**UN VESTIAIRE AUX ACCENTS ALGÉRIENS**

À Tunis, Benzia ne sera pas dépaycé. Il retrouverait deux visages familiers : Mohamed Amine Tougaï, solide défenseur central de l'équipe nationale, et Youcef Belaïli, ex-joueur du Mouloudia et du Stade Brestois, qui semble avoir trouvé une certaine stabilité au sein du club tunisais. Leur présence pourrait faciliter l'intégration de Benzia dans un effectif ambitieux, régulièrement engagé en Ligue des champions africaine et dont la culture de la gagne est bien ancrée. D'un point de vue tactique, le profil polyvalent de Benzia, capable d'évoluer comme meneur de jeu ou ailier, pourrait offrir une solution précieuse à l'entraîneur de l'EST. Son expérience européenne et internationale pourrait également profiter à un vestiaire jeune en quête de leadership offensif.

**CONVOQUÉ PAR PETKOVIC POUR JUIN**

En parallèle de ce possible transfert, Benzia fait partie des 29 joueurs convoqués par Vladimir Petkovic pour les deux prochaines rencontres de l'équipe nationale : face au Rwanda, le 5 juin à Constantine, et contre la Suède, le 10 juin à Solna. Une sélection qui montre que malgré un parcours atypique, l'ancien espoir du football français reste dans les plans du sélectionneur suisse. Cette double actualité, entre possible transfert et engagement national, témoigne d'un joueur encore ambitieux et désireux de peser dans les projets sportifs, que ce soit en club ou en sélection. À l'aube de ses 31 ans, Benzia espère encore marquer les esprits... cette fois, peut-être, depuis la Tunisie.

M. A. T.

## LE CRB SÉCURISE SON AVENIR SPORTIF

## Ramovic prolongé jusqu'en 2028

Dans un paysage footballistique algérien souvent marqué par l'instabilité sur les bancs de touche, le CR Belouizdad fait figure d'exception. En prolongeant le contrat de son entraîneur principal Sead Ramovic jusqu'en 2028, le club algérien envoie un message clair : la stabilité et la continuité sont désormais les piliers de son projet sportif.

La direction du Chabab Riadhi de Belouizdad a officialisé une décision stratégique majeure : la reconduction du technicien allemand Sead Ramovic pour une durée de trois saisons supplémentaires. Arrivé en février dernier en provenance des Young Africans de Tanzanie, l'ancien gardien de but a su s'imposer en quelques mois comme une pièce maîtresse du renouveau sportif du club. Initialement engagé pour une courte durée avec un contrat de six mois, Ramovic avait une clause conditionnant la prolongation à l'atteinte d'objectifs prédéfinis. Ces derniers ont été remplis avec succès, notamment grâce à la qualification du club en finale de la Coupe d'Algérie et une place sur le podium de Ligue 1. La cérémonie de signature s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de confiance et de sérénité, en présence du PDG de Madar Holding, Charaf-Eddine Amara, ainsi que des membres du

Conseil d'administration. L'événement symbolise non seulement la reconnaissance du travail accompli par Ramovic, mais aussi la volonté du club d'adopter une vision à long terme, loin des choix précipités du passé. Le STAFF AUSSI RECONDUIT La prolongation ne concerne pas uniquement l'entraîneur principal. Son adjoint Kodro Mustafa ainsi que le préparateur physique Hichem Gouzia ont eux aussi vu leurs contrats prolongés jusqu'en 2028. Ce renouvellement collectif témoigne d'une volonté claire : maintenir une cohésion technique pour permettre au groupe de progresser dans un environnement stable et professionnel. En conservant ce noyau dur, le CRB affiche une stratégie structurée, orientée vers la performance durable. Au-delà des résultats sportifs immédiats, c'est toute une méthode de travail qui semble avoir



séduit les dirigeants belouizdadis. Discipline, rigueur tactique et gestion humaine sont les qualités régulièrement attribuées à Ramovic, dont le profil tranche avec les profils traditionnellement privilégiés dans le championnat algérien. Son approche moderne du management d'équipe est perçue comme un atout pour le développement du club, aussi bien au niveau local que continental.

Le CR Belouizdad, déjà quadruple champion d'Algérie entre 2020 et 2023, entend ainsi redorer son blason sur la scène africaine et reconquérir le titre national. En

assurant une stabilité technique rare dans le championnat, le club ambitionne de bâtir un effectif compétitif, capable de rivaliser avec les meilleures formations du continent. Cette stratégie s'inscrit dans une logique d'investissement sur le long terme, fidèle à l'image d'un club structuré et ambitieux. En prolongeant Ramovic jusqu'en 2028, le CRB mise sur la continuité pour viser l'excellence. Une stabilité qui, dans un football algérien souvent soumis aux turbulences, pourrait faire toute la différence.

M. A. T.

## SÉLECTION NATIONALE U20

## Onze binationaux convoqués pour le stage d'Annaba

La Fédération algérienne de football a annoncé la liste de l'équipe nationale des moins de 20 ans, qui effectuera un stage de préparation dans la ville d'Annaba, en vue d'un match amical contre la sélection tunisienne prévu le 4 juin prochain au stade du 19 Mai 1956. Le nouvel entraîneur de cette équipe, Rezki Nedder, a convoqué une liste de 28 joueurs, marquée par la présence, pour la première fois, de joueurs binationaux évoluant à l'étranger. Pas moins de 11 footballeurs issus de divers clubs européens figurent dans le groupe choisi, tandis que les joueurs des clubs de la Ligue 1 algérienne y sont majoritairement représentés.

La surprise vient de la convocation de Jaïl Conté, un joueur du club anglais de Chelsea âgé de seulement 16 ans. D'origine sierra-léonaise par son père et algérienne par sa mère, il est né en 2008 en Angleterre. Le jeune joueur avait déjà exprimé son désir de représenter l'Algérie dans une vidéo publiée il y a quelques mois. Ce rêve semble désormais à portée de main, puisqu'il a été officiellement appelé chez les U20. La liste comprend également un autre jeune talent prometteur évoluant lui aussi en Angleterre, en l'occurrence Adam Letlat, joueur de West Bromwich Albion. Ce dernier avait été convoqué en février dernier par la sélection marocaine des moins de 17 ans, avant de revenir sur sa décision et d'accepter de rejoindre les "Fennecs". L'Algérie a ainsi réussi à récupérer ce talent de West Bromwich Albion à l'avenir prometteur. Âgé de 16 ans, le jeune latéral gauche possède un potentiel énorme. Il est issu d'un père algérien et d'une mère marocaine.

Ziad Betka, troisième binational évoluant en Angleterre, figure également dans la liste. Âgé de 18 ans, il a récemment signé un contrat professionnel avec Birmingham City. Il a été convoqué par Rezki Nedder, même si sa participation reste incertaine en raison d'une blessure. Parmi les noms marquants de cette sélection, on note la présence de l'attaquant Zakaria Saïf Eddine Boudaas, 18 ans, qui évolue au club italien de Ternana. Il est considéré comme un grand espoir et pourrait avoir un avenir prometteur en Serie A. Après avoir officiellement changé de nationalité sportive, Yanis Sellami, jeune espoir de l'Olympique de Marseille, sera également présent avec les "Verts", tout comme Oscar Ais-

sat (Amiens) et Ahmed Bouchouk (Guingamp), qui ont déjà représenté la France dans les catégories de jeunes, sans nécessiter de qualification spéciale auprès de la FIFA.

H. S.

## LIGUE 2 AMATEUR

## Matchs perdus pour le SC Mecheria et l'IRB Ouargla, avec défalcation d'un point

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur a annoncé mercredi avoir infligé des matchs perdus par pénalité contre le SC Mecheria et l'IRB Ouargla, avec défalcation d'un point pour chaque club, dans les affaires qui opposaient ces deux formations respectivement à la JS El-Biar et l'USM Annaba, dans le cadre du championnat de Ligue 2. "La commission a décidé un match perdu par pénalité contre le SC Mechria et d'en attribuer le gain à la JS El-Biar, qui marque trois (3) points, avec un score de trois buts (3) à zéro (0). Elle a décidé également la défalcation d'un (1) point au SCM, avec l'obligation de s'acquitter d'une amende de cent mille dinars (100.000 DA)", a commenté par détailler l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. "La commission a décidé également de prononcer un match perdu par pénalité contre l'IRB Ouargla, et d'en attribuer le gain à l'USM Annaba, qui marque trois (3) points, avec un score

de trois buts (3) à zéro (0). Elle a décidé également la défalcation d'un (1) point à l'IRBO, avec l'obligation de s'acquitter d'une amende de quarante mille dinars (40.000 DA)" a-t-on poursuivi de même source. L'arbitre du match SCM - JSEB, disputé le 16 mai courant à Mecheria, avait signalé dans son rapport qu'il était dans l'incapacité de laisser la rencontre se poursuivre après la fin de la première mi-temps, car il avait constaté l'absence du médecin. Pour rappel, le dernier cité avait quitté le stade à l'issue des 45 premières minutes, alors que le score était de zéro partout et c'est suite à son absence que l'arbitre a décidé d'arrêter le match. "Les dispositions de l'article N21 des règlements des championnats de football amateur stipule que : Le club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un médecin et d'une ambulance durant toute la rencontre, ce qui n'a pas été le cas lors du match IRBO-USMAN". Pour rappel, le SC Mecheria a terminé à la 16e et dernière place au classement général du Groupe Centre-Ouest, avec un modeste capital de 12 points. Il jouera donc la saison prochaine en palier inférieur (Division inter-régions). Idem pour l'IRBO, qui a terminé à la 14e place du Groupe Centre-Est, avec 29 points. sanctionné par rapport aux "numéros de dossards des joueurs", et qui selon l'arbitre de la rencontre "ne correspondaient en rien à ce qui étaient indiqués sur les licences". Or, selon l'article N58 des règlements des championnats de football amateur : "Le club est tenu, avant chaque saison de communiquer à la Ligue les numéros des dossards attribués à tous les joueurs participant aux rencontres officielles en seniors. De ce fait, les numéros attribués demeurent inchangés durant toute la saison et doivent figurer sur le dos des maillots et à l'avant du short du côté droit. Ce qui n'a pas été le cas lors du match IRBO-USMAN". Pour rappel, le SC Mecheria a terminé à la 16e et dernière place au classement général du Groupe Centre-Ouest, avec un modeste capital de 12 points. Il jouera donc la saison prochaine en palier inférieur (Division inter-régions). Idem pour l'IRBO, qui a terminé à la 14e place du Groupe Centre-Est, avec 29 points.

## LA 29E ÉDITION DU GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN (1ERE ÉTAPE)

## Hellal Berouane Oussama (senior) et Hamzioui Salah (junior), vainqueurs

Les cyclistes Hellal Berouane Oussama du club IRB El-Kantara en seniors et Hamzioui Salah du MC Alger chez les juniors ont remporté le contre-la-montre individuel comptant pour la première étape de la 29ème édition du Grand prix de la ville d'Oran de cyclisme, disputé, jeudi après-midi sur une distance de 28 km au niveau du 5ème boulevard périphérique d'Oran. Chez les seniors, Hellal Berouane Oussama de IRB El-Kantara a parcouru les 28 km de la course en 42 min 22 sec 75 /00, devant Sahiri Ali Zakaria du MC Alger avec un chrono de 42 min 29 sec 15/110 et Chakib Kaioua du Amel El-Malah en 42 min 38 sec 62/100. En juniors garçons, sur la même distance, Hamzioui Salah du MC Alger a pris la première place avec un temps de 43 min 21 sec44/100, suivi de Deghmouche Abd El-Ouadoud de l'IRB El-Kantara (45:49.79) et Tamazout Hichem du MC Alger avec (47:56.76). Chez l'Elite dames sur la même distance, la palme est revenue à Nesrine Houlli du club Madar Pro-Team avec un chrono de 46 min 29 sec 83/100 devant Maldji Imene de la Fédération Algérienne de cyclisme avec un temps de 52 min 47 sec 21/100 et Houmel Fatma Serine du club NR Dely Ibrahim avec 55min 39 sec 29/100. La deuxième étape prévue vendredi se déroulera sur un circuit fermé de 6,5 kilomètres, situé en plein cœur d'Oran, que les juniors et les seniors devront parcourir 15 fois, pour une distance totale de 97,5 kilomètres. Cette manifestation sportive sera clôturée samedi avec le déroulement de la troisième et dernière étape qui aura lieu dans la localité de Bousfer, sur un circuit fermé de 28 kilomètres, les athlètes devront le parcourir quatre fois, pour une distance totale de 112 kilomètres, aussi bien pour les juniors que pour les seniors. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de cyclisme, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la jeunesse et des sports locale, regroupe 155 cyclistes, issus de 16 clubs du pays.

## VOLLEY-BALL

## L'équipe nationale en stage à Alger

La sélection algérienne masculine de volley-ball (seniors) a entamé mercredi un stage de préparation au Centre national de regroupement des élites et des jeunes talents à Souidania (Alger), qui s'étalera jusqu'au jeudi 5 juin, en prévision de sa participation au Mondial 2025, prévu aux Philippines du 12 au 28 septembre, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). Il s'agit du troisième stage de préparation du six national depuis le début de l'année en cours, après ceux tenus en janvier et février derniers. Pour rappel, le Six national avait composé son billet pour le Mondial 2025 en se qualifiant pour la finale du Championnat d'Afrique 2023, perdue face à l'Egypte (1-3). Au Mondial 2025, l'Algérie a été versée dans la poule A aux côtés de l'Italie, de l'Ukraine et de la Belgique. Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale. Le tournoi se déroulera sur deux sites à Manille – le Smart Arena Coliseum et la SM Mo Arena – du 12 au 28 septembre 2025.



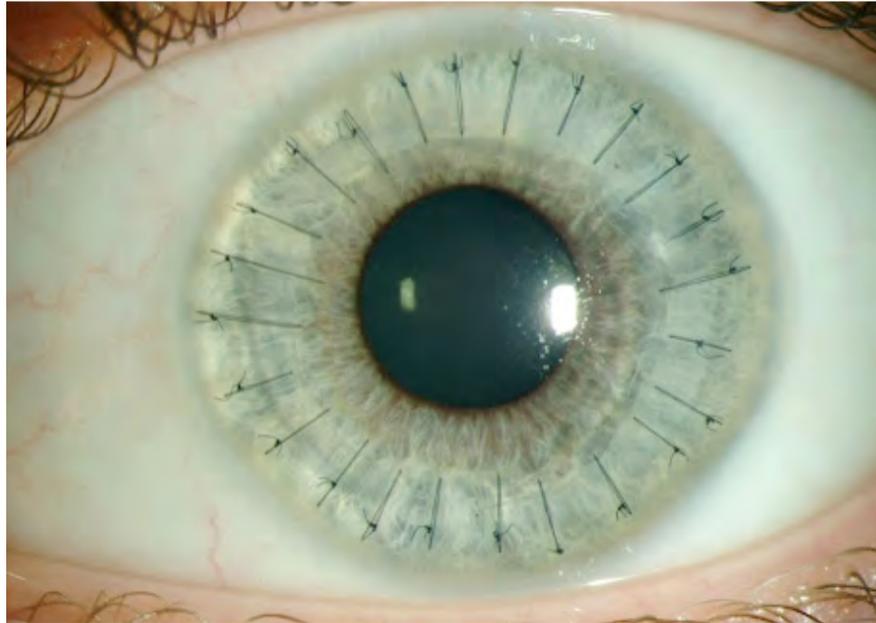
GREFFES DE LA CORNÉE À PARTIR DE DONNEURS DÉCÉDÉS

## Bientôt possible en Algérie

L'espoir renaît pour de nombreux Algériens souffrant de perte de vision. Le Professeur Belhadj Rachid, chef de service de médecine légale au CHU Mustapha Pacha d'Alger et directeur des activités médicales et paramédicales au sein du même établissement, a annoncé la préparation imminente d'un programme national ambitieux.

Ce projet, à la fois scientifique, technique et juridique, vise à réaliser des greffes de cornée à partir de donneurs décédés au profit de personnes ayant perdu la vue. Cette annonce significative a été faite lors de l'intervention du Professeur Belhadj, également membre de l'Observatoire National de la Société Civile, sur les ondes de la radio nationale. Le Professeur a souligné l'importance cruciale de ce programme, l'inscrivant dans une stratégie nationale plus large visant à développer des initiatives de santé sensibles nécessitant une synergie entre les efforts des autorités et de la société civile. Pour le Professeur Belhadj, le succès de ce programme de greffe de cornée repose intrinsèquement sur l'adhésion de toutes les composantes de la société : citoyens, associations, experts et figures religieuses, tous unis autour des cadres médicaux et universitaires supervisant ce projet d'envergure.

Un programme national de greffes de cornée pour redonner la vue aux Algériens Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'un acte médical isolé, mais bien d'un système de solidarité et d'éthique profondément ancré dans la conscience collective, le soutien mutuel et la confiance envers les compétences nationales. Par ailleurs, l'invité de la deuxième chaîne a salué le rôle croissant de l'université algérienne dans le renforcement de la souveraineté nationale, notamment à travers la promotion de l'expertise et du savoir-faire local. Il a plaidé pour une adaptation aux évolutions scientifiques et une ouverture académique sur le monde, tout en préservant le référentiel algérien. Il a également mis en lumière la récente promulgation d'un décret portant création d'une université des sciences de la santé, la quali-



fiant d'«acquis qualitatif» susceptible d'induire une transformation significative dans les domaines de la recherche médicale et de la formation spécialisée, en adéquation avec les défis sanitaires actuels du pays. Il convient de rappeler que le Directeur Général de l'Agence Nationale de Transplantation d'Organes, le Professeur Hocine Chaouche, avait déjà évoqué en mai 2021 l'imminence du recours à la greffe de cornées post-mortem. Dans sa déclaration de l'époque, le Professeur Chaouche avait assuré que toutes les conditions étaient réunies pour le lancement de cette initiative, avec la formation de chirurgiens ophtalmologistes et la désignation d'un centre spécialisé, prélude à une généralisation de la procédure à d'autres établissements. Il avait également souligné le coût considérable pour l'État algérien de l'importation de cornées, affirmant que des efforts étaient en cours pour mettre fin à cette pratique dans les semaines à venir. Malgré son inscription dans un cadre législatif, au sein de la loi sur la santé de 2019, la culture du don d'organes post-mortem en Algérie peine encore à se développer.

« UNE LUEUR D'ESPOIR POUR DES MILLIERS DE PERSONNES À TRAVERS LE MONDE »

Dans le vaste domaine des transplanta-

tions de cellules et d'organes, une intervention se distingue par sa fréquence et son impact transformateur: la greffe de cornée. Connue médicalement sous le nom de kératoplastie, cette procédure redonne la vue à d'innombrables individus souffrant de déficience visuelle, voire de cécité. Avec plus de 100 000 greffes réalisées chaque année à l'échelle mondiale, elle s'impose comme la transplantation la plus répandue et celle affichant le meilleur taux de succès à long terme.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE INTERVENTION ?

De nombreuses affections peuvent nécessiter une greffe de cornée. Parmi les bénéficiaires potentiels, on retrouve : Les personnes atteintes de kératocône, une déformation progressive de la cornée qui entraîne une vision floue et déformée. Les patients souffrant de dystrophies cornéennes, des maladies héréditaires affectant la structure de la cornée. Ceux ayant subi des traumatismes oculaires graves, des infections sévères ou des complications chirurgicales ayant endommagé la cornée. Les personnes présentant une opacification de la cornée due à diverses causes.

Ania N.

### CHOLESTÉROL Cinq symptômes qui indiquent que vous en avez !



Un excès de mauvais cholestérol est un trouble qui peut être très dangereux. En effet, sur le long terme, ce taux élevé augmente le risque de développer une maladie cardiovasculaire, et il existe bien des symptômes auxquels il faut faire attention. Il faut savoir que le cholestérol est une maladie silencieuse, et c'est pour cette raison que, passé un certain âge, il faut contrôler ce taux régulièrement. En effet, après plusieurs années d'un taux trop élevé, le cholestérol forme des dépôts sur les parois des artères. On parle d'athérosclérose. Or, cette maladie ne provoque aucun symptôme durant des années. Pourtant, l'apport en oxygène et en nutriment des organes touchés peut diminuer considérablement, provoquant à la longue des symptômes. D'autres maladies peuvent apparaître consécutivement à un taux de cholestérol trop élevé. Il peut s'agir de cardiopathies, d'AVC (accident vasculaire cérébral), d'artériopathies périphériques. D'autres maladies peuvent se développer comme le diabète ou de l'hypertension-artérielle. Ainsi, il existe des symptômes auxquels il faut faire attention, notamment : Douleur aiguë et persistante dans la poitrine; engourdissement de la jambe ou du bras ; bras ou jambe très pâle, bleuâtre ou un changement de couleur distinct; fatigue, faiblesse accrue ou perte de poids inexplicable; une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe. Dans tous les cas, la présence de symptômes est un signe alarmant qui nécessite une consultation médicale au plus vite.

A. N.

ANESTHÉSIE PÉRIDURALE :

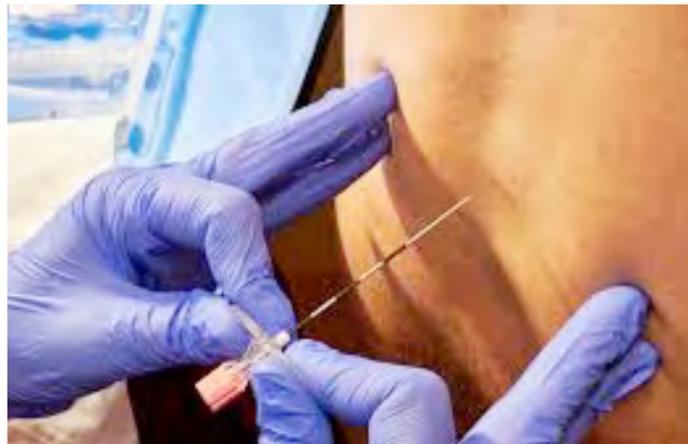
## Pour un accouchement sans douleur

La péridurale est aujourd'hui la plus répandue des techniques de réduction de la douleur pendant l'accouchement en injectant une anesthésie locale au contact des nerfs qui proviennent de l'utérus et du bassin, son rôle est de supprimer les sensations douloureuses et de permettre à la future maman d'être consciente et détendue tout au long de l'accouchement. En effet, la péridurale consiste à injecter dans la colonne vertébrale, directement au contact des membranes qui entourent la moelle épinière, une dose de produit anesthésiant qui va agir sur les nerfs présents dans cet espace. Cette injection se fait au moyen d'un tube de très petit diamètre, un cathéter, implanté entre deux vertèbres, ce cathéter reste en place, afin de pouvoir remettre des doses de produit, lorsque l'effet de celui-ci disparaît après environ deux heures, l'effet de l'anesthésiant se fait sentir après environ 15 minutes. La pose en elle-même peut être très rapide ou nécessiter quelques essais. Il est à noter que ce processus se fait lorsque la future maman est programmée pour

un accouchement normal ainsi qu'une césarienne. La péridurale, utilisée pour un accouchement normal, vise à soulager les douleurs des contractions, en conservant une certaine sensibilité et mobilité. En revanche, pour une césarienne, la péridurale est utilisée pour une anesthésie plus complète, avec parfois un blocage rachidien (rachianesthésie) qui peut être utilisé pour un engourdissement plus rapide et plus profond, et une immobilisation des jambes. Il est important de savoir que, même si la péridurale est aujourd'hui considérée comme un acte sûr, il demeure cependant des risques et des effets secondaires possibles, même s'ils restent rares. Parmi ces risques, on observe notamment :

-Le risque d'une inefficacité ou d'un manque d'effet analgésique de la péridurale, qui résulte principalement d'un souci technique comme un mauvais positionnement du cathéter, il est alors parfois nécessaire de pratiquer à une nouvelle pose de péridurale.

-Des céphalées : ces effets secondaires de la péridurale se ren-



contrent chez 1 % des femmes, ces maux de tête interviennent après la pose de la péridurale et persistent plusieurs jours après l'accouchement. Ils sont la plupart du temps dus à une pénétration trop profonde de l'aiguille péridurale au niveau du point de ponction, d'où l'importance de rester immobile pendant la pose du cathéter.

-Une hypotension et des nausées transitoires : le produit injecté lors de la péridurale peut

occasionner des malaises vagues caractérisés par une chute de tension artérielle et des nausées

-Une douleur passagère au dos : une gêne transitoire peut se manifester à l'endroit où l'aiguille péridurale a été insérée.

-Une infection : elle se produit de façon exceptionnelle (moins de 1 cas sur 145 000), elle peut affecter la tête et occasionner une méningite. Ou toucher la colonne vertébrale et provoquer une spon-

dylodiscite.

- Une paralysie : l'atteinte d'un nerf isolé lors de la péridurale est un acte rarissime, cela se produit dans 1 cas sur 500 000. Les autres effets indésirables sont mineurs et temporaires, par exemple, sensation de chaleur dans la partie basse du corps, difficultés à bouger les jambes, tremblements, difficultés à uriner nécessitant la pose d'une sonde urinaire, baisse de la pression artérielle voire sensations de vertige, maux de tête après l'accouchement, etc. Le point d'insertion du cathéter peut rester douloureux pendant quelques jours. Même si on retrouve des points négatifs, cette méthode reste un avantage majeur qui permet à la future maman de vivre son accouchement en pleine conscience, avec un meilleur confort, cet avantage bénéficie également au bébé qui naît ainsi dans une atmosphère plus détendue. De plus, la péridurale permet de pratiquer certains gestes chirurgicaux (épisiotomie, forceps...), sans recourir à une autre forme de contrôle de la douleur.

L.ZEGGANE

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE, CE SOIR À 19H45

# Des duels à tous les étages entre le PSG et l'Inter Milan

Ousmane Dembélé d'un côté, Lautaro Martinez de l'autre, Vitinha contre Hakan Calhanoglu, Willian Pacho à la lutte avec Marcus Thuram... La finale de la Ligue des champions Paris SG-Inter Milan ne manquera pas de duels corsés, samedi à Munich.

## DEMBÉLÉ - MARTINEZ, LEADERS D'ATTAQUE ET DE PRESSING

Ousmane Dembélé (28 ans) et Lautaro Martinez (27 ans), tous deux champions du monde, appartiennent à la même génération de joueurs. Mais Dembélé fait office d'ancien dans un effectif très jeune, l'inverse pour Lautaro Martinez. Les deux sont les leaders d'attaque de leur équipe, 33 buts et 13 passes décisives en 48 matches toutes compétitions confondues pour le Français, 22 buts et 7 passes en 48 matches pour l'Argentin. Tant Dembélé que Martinez sont capables de mettre en valeur leurs partenaires et de décrocher au milieu de terrain si besoin. Les deux attaquants sont aussi des meneurs de pressing sans relâche. . Donnarumma

## SOMMER, GARDIENS AU SOMMET

Les deux gardiens ont sauvé leur équipe plusieurs fois pendant cette campagne européenne et les deux ont joué à leur meilleur niveau à des moments importants. Sans eux, ni l'Inter ni le PSG ne seraient en finale à Munich: Gianluigi Donnarumma a marqué les esprits à Liverpool où il a été le héros de la séance de tirs au but et a été précieux quand son équipe a tremblé à Birmingham face à Aston Villa (défaite 3-2) en sortant plusieurs parades, tout comme en demi-finale contre Arsenal.

L'Italien, 1,96m, a retrouvé son niveau ultime de l'Euro 2021.



Et les joueurs du Barça, le prodige Lamine Yamal en tête, ne sont pas prêts d'oublier Yann Sommer qui les a privés de la finale avec deux arrêts spectaculaires en demi-finale retour (4-3 a.p.).

## VITINHA - CALHANOGLU, MAESTROS ET TIREURS DE PÉNALTY

Le Portugais Vitinha est déjà à 25 ans le taulier du milieu parisien. Ce petit gabarit (1,72m) rayonne en distribuant sereinement des ballons léchés, s'illustre régulièrement par des percées et se révèle quasiment impossible à presser grâce à sa protection de balle.

Plus imposant physiquement, plus expérimenté à 31 ans, le Turc né en Allemagne Hakan Calhanoglu n'en est pas moins technique et intelligent, pas moins dangereux sur frappe lointaine. Capitaine de la sélection turque, il impressionne par son calme et son charisme.

## PACHO - THURAM, DUEL DE COSTAUDS

Solide mais discret, le défenseur central Willian Pacho - arrivé l'été dernier à Paris - est aussi l'un des hommes forts du parcours européen du PSG. Il aura fort à

faire contre Marcus Thuram, qui a livré à 27 ans la meilleure saison de sa carrière en championnat d'un point de vue statistique avec 14 buts et sept passes décisives, auxquels il faut ajouter quatre buts et deux passes en C1.

Son rendement a plongé dans la seconde partie de saison (deux buts en championnat et trois en C1 depuis fin décembre) à cause d'une blessure à une cheville, mais son association avec Lautaro Martinez a continué à faire des étincelles.

## HAKIMI - DIMARCO, PISTONS FRÉNÉTIQUES

Le latéral droit du PSG et le latéral gauche de l'Inter mèneront un duel qui s'annonce épique. A 26 ans, Achraf Hakimi est capable de multiplier les allers-retours sans broncher grâce à une condition physique exceptionnelle.

Il est un formidable passeur (14 offrandes en 47 matches) et se montre intraitable à la finition (8 buts).

Federico Dimarco est aussi l'un des accélérateurs du jeu de l'Inter, capable de se projeter très vite pour mener l'une des contre-attaques meurtrières dont les

Milanais ont le secret. Qui fera souffrir l'autre? Le PSG espérera une redite de la double confrontation contre Barcelone où Dimarco avait été dépassé par Lamine Yamal.

## DUMFRIES - MENDES, LATÉRAUX OFFENSIFS

Critiqué pour ses sautes de concentration en défense, le latéral gauche du PSG Nuno Mendes a impressionné contre Liverpool en bloquant parfaitement Mohamed Salah et face à Arsenal en empêchant Bukayo Saka d'être aussi percutant qu'à l'accoutumée. Habile balle au pied, le Portugais de 22 ans s'est aussi amélioré offensivement, en étant efficace dans la surface adverse avec 4 buts cette saison en Ligue des champions. Samedi, il devra tenir le choc en défense face à Denzel Dumfries, grand artisan de la qualification face au Barça avec deux buts et une passe décisive à l'aller, deux passes décisives au retour.

Le Néerlandais, qui revenait d'un mois de pause forcée (élongation du biceps fémoral), est devenu à cette occasion le troisième joueur de l'histoire impliqué sur cinq buts en demi-finales de C1.

ITALIE

## Onze ans après, l'AC Milan et Allegri se retrouvent

L'AC Milan poussé au "Max", épisode 2: Onze ans après leur séparation, Massimiliano Allegri et le club lombard ont remis le couvert vendredi avec, pour l'un comme pour l'autre, une furieuse envie de revanche. Pour la deuxième fois de sa carrière, après un premier mariage entre 2010 et 2014, "Max" Allegri va entraîner le Milan, le club où il a décroché son premier titre de champion d'Italie, en 2011, dès sa première saison avec Zlatan Ibrahimovic, Robinho ou encore Gennaro Gattuso. Après une saison 2024-25 proche du catastrophique, avec une 8e place en Serie A, une défaite en finale de la Coupe d'Italie et une élimination précoce de la Ligue des champions par Feyenoord, les dirigeants lombards espèrent qu'Allegri fera le coup de 2011. Ils lui ont fait signer un contrat de deux ans, avec une option pour une troisième année, lui garantissant selon la presse italienne un salaire annuel de cinq millions d'euros. A 57 ans, Allegri qui était également convoité par Naples en cas de départ d'Antonio Conte, tient l'occasion de relancer une carrière injustement stoppée, selon lui, par un de ses spectaculaires coups de sang. La dernière fois qu'il est apparu sur un banc de touche le 15 mai 2024, Allegri a certes conduit la Juventus à la victoire en Coupe d'Italie.

### RIGUEUR TACTIQUE

Mais il avait été exclu durant cette finale pour avoir critiqué les arbitres, puis avait insulté l'un de ses dirigeants, avant de s'en prendre dans les couloirs du Stade olympique à un journaliste, ce qui lui valut d'être licencié quelques jours plus tard. Son parcours à la tête des Bianconeri arrivait de toutes façons à son terme. C'est avec le club le plus titré du football italien qu'il a entraîné à deux reprises, de 2014 à 2019, puis de 2021 à 2024 qu'Allegri est devenu l'un des entraîneurs les plus respectés de son pays. Il y a collectionné les titres et coups d'éclat: cinq championnats d'Italie, consécutifs (2015, 2016, 2017, 2018, 2019), cinq éditions de la Coupe d'Italie (2015, 2016, 2017, 2018 et 2024) et deux finales, perdues, de la Ligue des champions (2015, 2017). Comme Allegri est l'incarnation de l'entraîneur italien mettant l'accent sur la rigueur tactique et la discipline collective, ses équipes sont rarement spectaculaires, mais diablement efficaces. L'AC Milan a bien besoin de réalisme après une saison de déceptions et d'erreurs de casting. Nommé dans le plus grand scepticisme pour succéder à Stefano Pioli, le Portugais Paulo Fonseca a été remercié fin décembre alors que son équipe avait déjà perdu le contact avec Naples et l'Inter. Son successeur et compatriote Sergio Conceição, licencié jeudi, avait commencé fort en remportant en janvier la Supercoupe d'Italie, premier trophée pour le club lombard depuis le scudetto 2022.

### 19 POINTS DE MOINS QUE NAPLES

Malgré un mercato hivernal alléchant, avec les arrivées de Kyle Walker, prêté par Manchester City, de Joao Felix, prêté par Chelsea, ou de Santiago Gimenez, cédé par Feyenoord pour 32 millions d'euros, le Milan n'a jamais repris de couleurs. Il a terminé à 19 points du champion, Naples, et ne disputera la saison prochaine aucune compétition européenne pour la première fois depuis 2020. Le club aux 19 titres de champion d'Italie et sept Ligue des champions, a souvent donné l'impression de naviguer à vue avec des divergences entre sa pléthorique direction sportive et son propriétaire-président américain Gerry Cardinale, conseillé par l'ex-terreur des surfaces Zlatan Ibrahimovic. Il lui a ainsi fallu plus de six mois pour trouver un directeur sportif, l'Albanais Igli Tare, ancien de la Lazio, dont l'arrivée a été officialisée en début de semaine. Le duo Allegri-Tare n'a pas de temps à perdre. Certains des cadres du vestiaire, comme Rafael Leao, Theo Hernandez, voire Mike Maignan, auraient des envies d'ailleurs après une saison où ils ont été souvent critiqués. Les ultras milanais sont eux à bout de nerfs: ils ont manifesté plus d'une fois cette saison leur hostilité à leurs dirigeants, en particulier au duo Cardinale-Ibrahimovic à qui ils reprochent un manque d'ambitions.

## Donnarumma et Sommer, deux gardiens en état de grâce

Si le PSG et l'Inter Milan se retrouvent en finale de la Ligue des champions, leurs gardiens de but Gianluigi Donnarumma et Yann Sommer y sont pour beaucoup: ils auront samedi à Munich encore un rôle primordial à jouer.

"Cela sera aussi une finale de gardiens", pronostique pour la Gazzetta dello Sport l'ancien portier emblématique de l'Italie, Gianluigi Buffon, passé par le PSG. "Ce sont les deux meilleurs gardiens d'Europe, Donnarumma est le meilleur dans l'absolu, mais Sommer fait preuve d'une incroyable constance à haut niveau", résume "Gigi".

### DONNARUMMA A CHASSÉ LES DOUTES

Comme souvent depuis son arrivée au PSG en 2021, "Gigio" Donnarumma a connu cette saison bien des hauts mais aussi quelques bas, à cause des lacunes dans son jeu au pied et ses sorties aériennes.

Il a été relégué sur le banc contre le Bayern Munich en phase de ligue à cause d'un mauvais match face à Arsenal (défaite 2-0). Il a ensuite été rendu responsable de la défaite en 8e de finale aller face à Liverpool (1-0 au Parc des Princes) en ne stoppant pas la seule frappe des Reds. Mais depuis, sans doute comme jamais depuis qu'il est pari-

sien, l'ancien Milanais, du haut de son 1,96 mètre, a enchaîné les prestations de haute volée. Il a livré l'un de ses meilleurs matches avec le PSG au retour à Liverpool, où il a été décisif lors de la séance de tirs aux buts (1-0, 4 t.a.b. à 1). Donnarumma, 26 ans, a ensuite été décisif face à Aston Villa, en quarts de finale, et à Arsenal, en demi-finale. Comme si affronter des clubs anglais lui avait rappelé cet Euro-2021 remporté avec la Nazionale à Wembley, avec à la clé le trophée de meilleur joueur du tournoi. L'Italien rassure désormais pleinement ses coéquipiers et les supporters en répondant présent lors des grands rendez-vous, à rebours des années précédentes. "Il prend et montre sa valeur dans le but, affiche son potentiel.

### SOMMER, 36 PRINTEMPS ET TOUJOURS VERT

Il faut toujours un grand gardien pour gagner et c'est ce qu'il est", a appuyé son capitaine Marquinhos à propos de "Gigio". Pour Achraf Hakimi, "c'est l'un des meilleurs gardiens du monde". En fin de contrat en 2026, il n'a toujours pas prolongé au PSG, malgré ses envies clairement assumées de rester à Paris. L'entraîneur du PSG, Luis Enrique, est peu disert devant la presse à son

sujet. Qu'il est loin le temps où les tifosi intéressés faisaient la fine bouche et redoutaient le pire à son arrivée pour remplacer Andre Onana, parti à Manchester United. Pour sa deuxième saison en Serie A, Sommer, 36 ans, a certes encaissé plus de buts que l'an dernier (32 contre 19 en 2023-24, 13 "clean-sheets" contre 19). Mais il a joué un rôle plus déterminant avec son leadership lorsque sa défense tanguait et en réalisant des arrêts spectaculaires, notamment contre le Barça lors de cette demi-finale retour au scénario renversant (4-3 a.p.). Alors que l'Inter venait de voir son avance de deux buts disparaître en six minutes, le gardien suisse lui a évité le pire avec un total de sept arrêts, dont deux parades spectaculaires devant Eric Garcia et Lamine Yamal qui vont longtemps hanter les joueurs catalans. Malgré son déficit de taille (1,83 mètre), "sa contribution aux succès de l'Inter lors des deux dernières saisons est énorme", juge Buffon. Fidèle à son tempérament, Sommer qui va retrouver l'Allianz Arena où il a évolué six mois en 2023 avec le Bayern Munich, garde les pieds sur terre et ne s'emballa pas. "Ce groupe mérite de jouer cette finale, mais cela serait faux de résumer ce match à un duel entre Donnarumma et moi", a-t-il prévenu.

PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA FINANCE AFRICAINE ET INTERNATIONALE

# Le Mauritanien Sidi Ould Tah élu président de la Banque africaine de développement

Le Mauritanien Sidi Ould Tah a été élu jeudi président de la Banque africaine de développement (BAD) lors des 60èmes assemblées annuelles de l'institution bancaire africaine qui se sont déroulées à son siège à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, depuis lundi et ont pris fin hier.

Selon un communiqué de la BAD, Tah a remporté le scrutin après trois tours avec 76,18 pour cent des voix, battant le Zambien Samuel Maimbo (20,26 pour cent) et le Sénégalais Amadou Hott (3,55 %). Deux autres candidats, le Tchadien Abbas Mahamat Tolli et le Sud-Africain Bajabulile Swazi Tshabalala, étaient également en lice. Tah a été élu par le Conseil des gouverneurs



de la banque, composé des ministres des Finances et de l'Économie ou des gouverneurs des banques centrales des 81 pays membres du groupe bancaire, régionaux et non régionaux. Le Conseil des gouverneurs est l'organe décisionnel suprême de la BAD. Le candidat élu doit recueillir au

moins 50,01 % des voix, tant au niveau régional qu'extrarégional. Tah a plus de 35 ans d'expérience dans la finance africaine et internationale. Ancien ministre de l'Économie et des Finances de Mauritanie, il a occupé des postes de direction dans des institutions multilatérales et dirigé des opéra-

tions liées à la réponse aux crises, à la réforme financière et à la mobilisation de ressources innovantes pour l'Afrique. Il a également été président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pendant dix ans à partir de 2015. "Mettons-nous au travail maintenant, je suis prêt", a déclaré le président élu, s'adressant aux gouverneurs du groupe bancaire et aux médias peu après l'annonce des résultats du vote. Tah prendra ses fonctions le 1er septembre pour un mandat de cinq ans, succédant à l'actuel président, Akinwumi Adesina. Les assemblées annuelles 2025 du groupe bancaire, se sont tenues, ces derniers jours, sous le thème « Faire en sorte que le capital de l'Afrique serve mieux le développement de l'Afrique ». Les pays actionnaires de la BAD comprennent 54 pays africains appelés pays membres régionaux et 27 pays non africains appelés pays membres non régionaux.

R. I.

SOUDAN DU SUD

## La mission de l'ONU appelle à instaurer une paix durable

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a célébré jeudi la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies en lançant un appel à une paix durable dans le pays. La cérémonie, qui s'est tenue à Juba, la capitale du Soudan du Sud, a vu les participants reconnaître le courage et l'engagement des 18 000 soldats de la paix en uniforme et civils qui travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses pour soutenir le Soudan du Sud. « Nous vous remercions pour votre soutien indéfectible. Nous sommes à vos côtés dans cette période difficile, tandis que vous perséverez contre vents et marées pour garantir l'avenir meilleur que vous méritez, car la paix commence avec moi, avec vous, avec nous tous », a déclaré Guang Cong, représentant spécial adjoint pour le Soudan du Sud et chef adjoint de la MINUSS. Guang a

déclaré que le rôle de la MINUSS est de soutenir toutes les parties menant la transformation du Soudan du Sud. « Nous, avec nos partenaires régionaux et internationaux, exhortons les parties à l'accord de paix à résoudre les tensions par le dialogue, à instaurer la confiance, à garantir la cessation des hostilités et à prendre les mesures nécessaires pour mettre pleinement en œuvre l'accord de paix », a-t-il noté. Le Soudan du Sud est aux prises avec une situation politique et sécuritaire qui se détériore et qui risque de replonger le pays dans la guerre, alors que les affrontements militaires et les conflits intercommunautaires continuent de ravager certaines régions du pays. « Nous assistons à une détérioration de la situation sécuritaire, caractérisée par des confrontations militaires et des conflits intercommunautaires », a déclaré Guang. Il a déclaré que la

situation humanitaire se détériore, avec 9,3 millions de personnes ayant besoin d'aide à un moment où le financement est insuffisant. Le responsable de l'ONU a également rendu hommage aux plus de 4 400 soldats de la paix qui ont donné leur vie pour la cause de la paix. Le vice-ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Soudan du Sud, Akuei Bona Malwal, a reconnu le courage et l'engagement des 18 000 soldats de la paix en uniforme et civils travaillant dans le pays. « La campagne « La paix commence avec moi » est vraiment appropriée, surtout compte tenu de ce qui se passe dans le monde, et si nous adoptions réellement ce thème, « La paix commence avec moi », peut-être que le monde serait un endroit meilleur », a ajouté Malwal.

R. I.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

## L'ex président Joseph Kabila fait une rare apparition publique

L'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC) Joseph Kabila a fait une rare apparition publique jeudi dans sa résidence privée dans la province du Nord-Kivu, à l'est du pays. Il a commencé à rencontrer des représentants de la communauté locale, quelques jours seulement après son arrivée dans la région. « Nous avons rencontré l'ancien président Joseph Kabila à sa demande pour entendre son point de vue sur la situation actuelle du pays »,

a déclaré Joël Amurani, responsable de l'église protestante de Goma, à l'issue de la rencontre. Kabila est arrivé dimanche soir à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, accompagné de plusieurs proches collaborateurs. Cette visite fait suite à un récent discours dans lequel il a appelé à un « pacte citoyen » et à un « réveil patriotique » pour aider le pays à traverser la crise actuelle. Jeudi dernier, le Sénat de la RDC a voté la levée de l'immunité parlementaire de Kabila, ouvrant la

voie à d'éventuelles poursuites judiciaires. L'ancien président, devenu sénateur à vie après avoir quitté ses fonctions en 2019, est accusé par le gouvernement « de trahison, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de soutien présumé au Mouvement du 23 mars (M23) », groupe rebelle actif dans l'est du pays. Selon son entourage, Kabila devrait poursuivre ses consultations avec les chefs traditionnels et d'autres acteurs locaux avant de s'adresser aux médias dans les

prochains jours. Depuis janvier, la situation sécuritaire dans l'est de la RDC s'est fortement détériorée, avec de nouveaux combats impliquant le M23, qui a pris le contrôle de plusieurs zones stratégiques, dont Goma et Bukavu. Kabila, qui a dirigé le pays de 2001 à 2019, réside principalement en Afrique du Sud depuis 2023. Il a récemment exprimé son désir de rentrer chez lui pour « contribuer à trouver une solution » à la crise actuelle.

R. I.

DEPUIS DÉBUT 2025

## Plus de 17.000 cas de mpox recensés en Afrique, selon l'OMS

Plus de 17.000 personnes ont contracté la variole du singe (mpox) sur le continent africain, dont plus de 70 sont décédées, depuis le début de l'année en cours, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ajoutant que la République démocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché. Selon le bulletin d'information de l'OMS, en Afrique, entre le 1er janvier et le 18 mai 2025, 17.193 personnes ont contracté la variole du singe et 72 en sont mortes. Depuis la publication du précédent bulletin deux semaines auparavant, le nombre de cas a augmenté de 2.435 et le nombre de décès de 5. En RDC, 8.084 personnes ont contracté la maladie et 22 en sont décédées depuis le début de l'année. En Ouganda, 4.972 cas ont été enregistrés au cours de cette période, dont 28 décès. Ce pays connaît "une épidémie majeure de variole, avec environ 200 nouveaux cas confirmés chaque semaine". Au Burundi, les autorités signalent actuellement en moyenne moins de 50 nouveaux cas par semaine, contre un pic de 200 précédemment. La Sierra Leone a connu un pic d'incidence au cours des derniers mois, avec plus de 600 nouveaux cas de variole enregistrés au cours de la semaine dernière, selon le bulletin de l'organisation mondiale. Du 1er janvier 2022 au 30 avril 2025, l'OMS a reçu des données provenant de 133 pays signalant 142.151 cas de mpox, dont 328 décès. Un état d'urgence sanitaire mondiale en raison de la variole du singe était initialement en vigueur de juillet 2022 au 11 mai 2023. Il a été annulé par la suite, mais le 14 août 2024, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a de nouveau déclaré l'état d'urgence en raison d'une flambée épidémique en Afrique. Selon l'OMS, le mpox provient du centre et de l'ouest de l'Afrique, à côté des forêts tropicales. Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo.

R. I.

INONDATIONS DANS LE CENTRE-NORD DU NIGERIA

## Le dernier bilan fait état d'au moins 36 morts

Le bilan des inondations qui ont touché mercredi soir la ville de Mokwa, dans le centre-nord du Nigeria, ont fait au moins 36 morts, selon un nouveau bilan communiqué hier, par les services de secours. "Ce (vendredi) matin, 11 corps supplémentaires ont été récupérés en plus des 25 trouvés précédemment, ce qui porte le nombre de victimes à 36 jusqu'à présent", a déclaré Ibrahim Audu Husseini, porte-parole de l'Agence de gestion des urgences (SEMA). Un précédent bilan faisait état de 25 morts. Les inondations, provoquées par des pluies torrentielles mercredi soir, ont emporté plus de 50 habitations dans la ville de Mokwa, dans l'Etat central du Niger, noyant des habitants et faisant un grand nombre de disparus, selon la SEMA. Les services de secours étaient toujours à pied d'œuvre pour retrouver les personnes disparues. "Nous nous attendons à ce que le bilan augmente considérablement car il y a des sauveteurs déployés à différents endroits", a déclaré M. Husseini. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, est régulièrement touché par des inondations lors de la saison des pluies, qui s'étend de mai à septembre. Le changement climatique alimente des phénomènes météorologiques plus extrêmes, selon les scientifiques.

R. I.

PORTUGAL

# Luis Montenegro reconduit au poste de Premier ministre

Le président portugais a reconduit jeudi Luis Montenegro, arrivé en tête des législatives anticipées du 18 mai avec l'Alliance démocratique de droite modérée, au poste de Premier ministre, après avoir consulté les principaux partis représentés au Parlement.

Le nouveau Premier ministre, qui se succède à lui-même, devra composer avec le nouveau statut de la formation d'extrême droite Chega, désormais première force d'opposition du pays. Les élections législatives anticipées avaient été convoquées le 18 mai après l'échec de Luis Montenegro à remporter en mars un vote de confiance des députés. "Après consultation des partis politiques" et "une fois assurée la possibilité de soutien parlementaire au nouvel exécutif, le Président a nommé aujourd'hui au poste de Premier ministre M. Luis Montenegro", a annoncé en début de soirée la présidence dans une note publiée sur son site internet. Au lendemain de la publication des résultats définitifs des législatives anticipées du 18 mai, le chef de l'Etat conservateur Marcelo Rebelo de Sousa s'est entretenu dans l'après-midi avec les responsables des trois principaux partis représentés au Parlement dans l'ordre inverse de leur place sur l'échiquier politique national. Le président avait expliqué en début de semaine attendre des "garanties de stabilité" de la part des partis. Le Parti social démocrate (PSD, centre-droit) de Luis Montenegro, à la tête de l'Alliance démocratique (AD) a



remporté 91 élus sur 230, loin toutefois du seuil des 116 pour disposer d'une majorité absolue. Après avoir quitté le palais présidentiel sans faire de déclaration à l'issue de l'entretien, M. Montenegro est revenu quelques minutes plus tard avant que sa

nomination ne soit annoncée. Avant lui, le président s'était entretenu avec André Ventura, le leader de Chega (Assez), qui a assuré qu'il exercerait "une opposition responsable".

R.I

MEXIQUE

## La narco-violence frappe un groupe de musiciens

La narco-violence a frappé au Mexique un groupe de cinq musiciens dont l'assassinat par des membres présumés d'un cartel, dans un Etat du nord-ouest frontalier des Etats-Unis, a été confirmé par le parquet. Neuf personnes ont été arrêtées dans l'enquête pour déterminer "les circonstances dans lesquelles les membres du groupe Fugitivo ont été tués", a indiqué, jeudi, le procureur de l'Etat du Tamaulipas Irving Barrios, après la découverte de cinq corps. Le Tamaulipas est le fief de mafias hyper-violentes comme le Cartel du Golfe, qui pourrait être à l'origine de l'enlèvement et de l'assassinat

des cinq musiciens. Selon l'enquête, les cinq disparus sont des hommes âgés de 20 à 40 qui s'étaient rendus dimanche dans un bar de la ville frontalière de Reynosa pour jouer des "Nor-teas". "Les enquêtes ont conduit à une zone où ont été localisés cinq corps sans vie", avait détaillé le porte-parole de la Sécurité du Tamaulipas dans un message sur ses réseaux sociaux. Les artistes ont été engagés pour jouer dans un établissement du centre-ville de Reynosa. A leur arrivée cependant, ils ont constaté qu'il s'agissait d'un terrain vague, selon leurs familles qui ont signalé leur disparition aux autorités. La sœur de l'un

des musiciens, a déclaré avoir reçu des appels de chantage à l'extorsion suite à leur disparition. Elle a également signalé le vol de deux véhicules appartenant aux musiciens. Les musiciens mexicains sont la cible de menaces de groupes criminels organisés qui les paient aussi pour composer et interpréter des chansons à la gloire leurs chefs (les "narco-corridos"). Certaines villes ont interdit les "narco-corridos". A l'interdiction, la présidente Claudia Sheinbaum a préféré lancer un concours "le Mexique chante pour la paix et contre les addictions" à l'intention des 18-34 ans. D'autres artistes mexicains

PAKISTAN

## 32 morts en une semaine dans de violentes tempêtes

At moins 32 personnes ont été tuées et plus de 150 blessées en une semaine dans de violentes tempêtes qui frappent le Pakistan depuis samedi dernier, ont rapporté les autorités. Jeudi, cinq personnes, dont deux femmes et un enfant, ont été tuées lorsque des pluies torrentielles et des vents violents se sont abattus sur plusieurs districts de la province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa, frontalière de l'Afghanistan, a déclaré vendredi un haut responsable provincial en charge de la gestion des catastrophes naturelles. Les autorités appellent les habitants à rester en alerte jusqu'à samedi, disant redouter de nouveaux épisodes de tempêtes et de précipitations soudaines dans le nord et le centre du pays, l'un des plus vulnérables aux effets du changement climatique dans le monde. Ces épisodes de pluies torrentielles et vents violents avaient débuté samedi, tuant 14 personnes, puis 10 mardi dans différentes régions du pays. Mercredi, trois enfants avaient été tués et trois personnes blessées dans la ville méridionale de Hyderabad. La plupart des victimes ont été tuées dans l'effondrement de leur maison, mais certaines ont aussi été fauchées par des panneaux solaires emportés par le vent ou frappées par la foudre. Le Pakistan et ses 240 millions d'habitants subissent des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquemment. Islamabad a ainsi connu plusieurs tempêtes de grêle en avril et mai, avec des grêlons d'une grosseur inédite depuis des années.

R.I

DÉFORESTATION

## La Malaisie conteste son classement par l'UE comme « pays à risque moyen »

La Malaisie conteste son classement par l'Union européenne (UE) comme pays à risque moyen en matière de déforestation, demandant à voir reconnus les "progrès" qu'elle estime avoir fait dans ce domaine. Le pays s'engage à travailler avec l'UE pour "présenter des preuves actualisées et basées sur la science" afin de soutenir sa demande de classement comme pays à "faible risque" et "une reconnaissance juste de nos progrès", a déclaré mercredi à Singapour son ministre des Plantations et des Matières premières Johari Abdul Ghani. Comme le

Bésil ou l'Indonésie, la Malaisie a été classée pays à risque "moyen" par l'UE en matière de déforestation. Mais selon Johari Abdul Ghani, la classification de son pays est basée sur les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture de 2020. Or la Malaisie "a mis en oeuvre des politiques strictes contre la déforestation et développé (son) propre système de certification... qui garantit la traçabilité, la conformité" et l'inclusion des petits exploitants, a argumenté le ministre malaisien.

R.I

ETAT UNIS

## 7 blessés dont trois dans un état critique suite à une fusillade à Washington

Sept personnes ont été blessées par balle mercredi soir au parc Harry Todd, dans la banlieue de Tacoma, dans l'Etat de Washington aux Etats-Unis, a annoncé jeudi la police. Trois des victimes sont toujours dans un état critique, a précisé la police. Au moment de la fusillade, plus de 100 personnes se trouvaient dans le parc. Les enquêteurs n'ont pas déterminé le nombre de tireurs impliqués ni si les victimes étaient délibérément visées. Aucune arrestation n'a été effectuée, selon la police.

R.I

CORÉE DU SUD

## Participation record au vote anticipé pour l'élection présidentielle

Le vote anticipé pour l'élection présidentielle en Corée du Sud, prévue mardi prochain, se poursuivait vendredi avec un taux de participation qui s'oriente pour être record, selon des médias sur place. "La seconde journée de ce scrutin anticipé de deux jours a débuté à 6h du matin (heure locale). Plus de 10 millions des 44,3 millions d'électeurs inscrits avaient déjà voté à 11h (heure locale) portant le taux de participation à 24,55%", selon la Commission électorale nationale, citée par des médias. Jeudi, le pays a enregistré un record de participation pour la première journée du vote anticipé destiné à élire un successeur à l'ex-président Yoon Suk-yeol. Ce jour-là, 19,58% des électeurs avaient voté, soit la plus forte participation en première journée depuis l'instauration du vote anticipé à l'échelle nationale en 2014. La commission électorale a mis en place 3568 bureaux de vote à travers le pays pour ce scrutin anticipé, qui se termine vendredi à 18h, heure locale. Actuellement, six candidats sont en lice pour le poste suprême, mais la course se joue principalement entre deux prétendants : Lee Jae-myung, du Parti démocrate (DP), et Kim Moon-soo, candidat du Parti du pouvoir du peuple (PPP, au pouvoir).

APRÈS SEPT ANS DE FERMETURE

## Réouverture au Yémen d'une autoroute vitale entre Aden et Sanaa

Le gouvernement yéménite a annoncé la réouverture d'une autoroute essentielle dépendante de la ville portuaire d'Aden, dans le sud du pays, à Sanaa, après sept années de fermeture. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le gouverneur de la province méridionale de Dhalea, Ali Muqbil Saleh, a indiqué que cette réouverture constituait "une étape importante vers l'amélioration des conditions de vie et de la situation humanitaire dans le pays", et a espéré qu'elle permettrait de renforcer "la communication et la coopération entre les différentes régions" du Yémen. Pour se rendre de Sanaa à Aden, les voyageurs devaient autrefois effectuer un trajet pénible de plus de 600 km, empruntant des itinéraires alternatifs dangereux. La réouverture de l'autoroute réduira cette distance à environ 360 km.

R.I

D'UNE VALEUR DE PLUS DE 2,6 MILLIONS DE DOLLARS

## 183 projets de développement lancés dans l'ouest de l'Afghanistan

Le ministère afghan de la Réhabilitation rurale et du Développement a lancé 183 projets de développement essentiels d'une valeur de plus de 2,6 millions de dollars américains dans la province de Farah, dans l'ouest de l'Afghanistan, a rapporté vendredi l'agence de presse officielle Bakhtar. Les projets lancés comprennent la construction de routes, de canaux d'eau, de barrages et d'autres infrastructures dans plusieurs districts de la province de Farah, financés par la Banque mondiale, et seront achevés dans un délai de trois mois, indique le rapport. Ces projets amélioreront les conditions de vie de milliers d'habitants de la province de Farah, a indiqué le média d'État, ajoutant que les projets créeront également des opportunités d'emploi pour plus de 15 000 personnes. Le gouvernement intérimaire afghan prévoit de lancer davantage de projets de développement dans le pays ravagé par la guerre pour relever les défis économiques, créer des opportunités d'emploi et réduire la pauvreté.

R.I

ELLE POURRAIT REDÉFINIR L'AVENIR ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS

# La bataille judiciaire lancée sur l'illégalité des décisions de Trump sur les tarifs douaniers

*La Cour d'appel américaine gèle l'annulation des tarifs Trump, laissant planer l'incertitude sur un bras de fer judiciaire qui pourrait redéfinir l'avenir économique et commercial des États-Unis.*

La Cour d'appel des États-Unis a suspendu temporairement une décision du Tribunal fédéral du commerce international, qui avait invalidé les droits de douane imposés par le président américain Donald Trump sur les importations en provenance de plus de 180 pays. Le ministère de la Justice, dans un argumentaire adressé à la Cour fédérale, a qualifié la décision initiale de « truffée d'erreurs juridiques », estimant qu'elle mettait en péril les efforts de Trump pour réduire le déficit commercial et rééquilibrer l'économie mondiale. Les avocats du gouvernement ont même averti qu'en l'absence d'une intervention rapide, ils saisiraient la Cour suprême pour éviter de graves dommages économiques et sécuritaires. Les entreprises plaignantes, quant à elles, ont jusqu'au 5 juin pour déposer leurs arguments écrits, tandis que le gouvernement dispose d'un délai jusqu'au 9 juin pour y répondre. À Washington, les représentants de l'administration sont confiants. Pour eux, la Cour d'appel finira par reconnaître la légitimité des actions présidentielles. Le 29 mai, dans une décision unanime, un panel de trois juges a annulé les tarifs douaniers imposés par le président Trump à plusieurs dizaines de pays. Le tribunal a estimé que Trump avait abusé de ses prérogatives légales en invoquant de vastes déclarations d'urgence nationale pour justifier ses mesures. Le 2 avril, le président américain Donald Trump a annoncé l'instauration de lourds droits de douane sur les importations aux États-Unis. Une mesure promise depuis longtemps, s'inscrivant dans sa stratégie « America First » pour stimuler la production nationale. « Le 2 avril 2025 restera à jamais dans les mémoires comme le jour de la renaissance de l'industrie américaine, le jour de la reconquête du destin de l'Amérique et le jour où nous avons commencé à rendre l'Amérique à nouveau riche », a déclaré le président américain Donald Trump avant d'imposer de nouveaux droits de douane à presque tous les pays du monde.

## LA JUSTICE AMÉRICAINE ABOLIT LES DROITS DE DOUANES DE TRUMP

Le tribunal fédéral américain annule les tarifs douaniers imposés par Donald



Trump, jugeant qu'ils dépassent ses pouvoirs légaux. Cette décision majeure pourrait entraîner des remboursements et marquer un nouveau revers pour l'agenda politique et économique du président américain. Le tribunal américain du commerce international vient de porter un coup majeur à l'agenda économique de Donald Trump. Dans une décision unanime, un panel de trois juges a annulé les tarifs douaniers imposés par le président Trump à plusieurs dizaines de pays, rapporte Politico. Le tribunal a estimé que Trump avait abusé de ses prérogatives légales en invoquant de vastes déclarations d'urgence nationale pour justifier ses mesures.

« La décision rendue aujourd'hui par la cour est une victoire non seulement pour l'Oregon, mais aussi pour les familles de travailleurs, les petites entreprises et les Américains ordinaires. Les droits de douane massifs imposés par le président Trump étaient illégaux, irresponsables et dévastateurs sur le plan économique », a déclaré le procureur général de l'Oregon, Dan Rayfield, à l'origine de l'une des poursuites contre ces mesures, aux côtés de 11 autres procureurs d'État. « Nous avons déposé un recours parce que la Constitution n'accorde à aucun président le pouvoir absolu de bouleverser l'économie. Cette décision rappelle que nos lois comptent et que les choix en matière de commerce ne peuvent être pris selon les

caprices du président », a-t-il ajouté. Cette décision judiciaire pourrait également obliger le gouvernement américain à rembourser les droits de douanes déjà perçus, comme l'a souligné Ilya Somine, professeur de droit à l'université George Mason. Donald Trump avait initialement justifié les droits de douane par des déclarations d'urgence nationale liées au trafic de fentanyl et à la menace persistante des déficits commerciaux. Il avait également imposé des droits de rétorsion contre les pays qui répondaient par des mesures similaires. Cependant, le tribunal a rappelé que la loi fédérale de 1977, l'International Emergency Economic Powers Act, ne permet pas au président d'imposer des tarifs illimités. Parmi les mesures annulées figurent les droits de 25 % sur les produits canadiens et mexicains, les 20 % sur les importations chinoises, ainsi qu'un tarif général de 10 % destiné à réduire les déficits commerciaux. Le tribunal a également invalidé les tarifs dits « réciproques », allant de 20 à 50 %, qui devaient entrer en vigueur le 9 juillet si aucun accord n'était trouvé avec les gouvernements étrangers. Ce revers judiciaire s'inscrit dans une série d'échecs pour Trump, dont plusieurs initiatives, notamment en matière d'immigration de masse, de réorganisation des agences fédérales et de licenciements massifs dans la fonction publique, ont été bloquées par les tribunaux.

R. I.

UN RAPPORT À LA VEILLE DE JOURNÉE MONDIALE D'ACTION CONTRE LA CHALEUR

## « La moitié de l'humanité a subi un mois supplémentaire de canicule »

La moitié de la population mondiale a subi l'année écoulée un mois de chaleur extrême supplémentaire par rapport à la normale en raison du réchauffement climatique provoqué par l'homme, selon une étude publiée hier. Ses résultats soulignent à quel point l'utilisation continue de combustibles fossiles nuit à la santé et au bien-être sur tous les continents, les effets étant particulièrement méconnus dans les pays en

développement, estiment les chercheurs. « Avec chaque baril de pétrole brûlé, chaque tonne de dioxyde de carbone libérée et chaque fraction de degré de réchauffement, les vagues de chaleur toucheront davantage de personnes », note Friederike Otto, climatologue à l'Imperial College de Londres et coauteur du rapport. L'analyse, réalisée par des scientifiques de la World Weather Attribution, de Climate

Central et du Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été publiée avant la Journée mondiale d'action contre la chaleur le 2 juin, dédiée cette année aux dangers de l'épuisement causé par les vagues de chaleur. Pour évaluer l'influence du réchauffement climatique, les chercheurs ont analysé la période allant du 1er mai 2024 au 1er mai 2025. L'étude recense 67 épisodes de cha-

leur extrême au cours de l'année, tous marqués de l'empreinte du réchauffement climatique. L'île d'Aruba, dans les Caraïbes, a été la plus touchée, avec 187 jours de chaleur extrême, soit 45 de plus que ce que l'on pourrait attendre d'un monde sans changement climatique. L'année 2024 a de fait été l'année la plus chaude jamais enregistrée, dépassant 2023, alors que 2025 a connu le mois de janvier le plus chaud.

R. I.

LE MAE IRANIEN AUX SPÉCULATIONS SUR UN « ACCORD IMMINENT AVEC LES ÉTATS-UNIS

## « Pour y parvenir, il faut un accord qui mette fin aux sanctions et respecte les droits de l'Iran, y compris l'enrichissement »

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, a exprimé jeudi ses doutes quant aux spéculations des médias concernant un accord nucléaire imminent entre l'Iran et les États-Unis. Il a fait ces déclarations dans un message publié sur la plateforme de médias sociaux X en réaction à un rapport publié jeudi par CNN, qui, citant des sources anonymes, affirmait qu'un « large accord » pourrait être conclu entre l'Iran et les États-Unis lors de leur prochaine rencontre. « Je ne sais pas si nous y sommes déjà », répondit Araghchi. Il a ajouté que l'Iran était « sincère » quant à une solution diplomatique qui servirait les intérêts de toutes les parties, soulignant toutefois que « pour y parvenir, il faut un accord qui mette fin à toutes les sanctions et respecte les droits nucléaires de l'Iran, y compris l'enrichissement ». Faisant référence à un reportage de Fox News publié jeudi, selon lequel un nouveau rapport de renseignement « affirme que l'Iran poursuit son programme actif d'armes nucléaires », Araghchi a souligné : « Quant aux dernières fausses nouvelles contre la diplomatie irano-américaine : utiliser l'Iran pour attaquer les critiques américains est bas. » Depuis avril, l'Iran et les États-Unis ont tenu cinq séries de pourparlers indirects sous l'égide d'Oman, trois dans la capitale omanaise Mascate et deux à Rome, sur le programme nucléaire de Téhéran et la levée des sanctions américaines. Ces derniers jours, Washington a exigé à plusieurs reprises que l'Iran cesse complètement l'enrichissement d'uranium, une demande fermement rejetée par Téhéran.

R. I.

LORS D'UNE OPÉRATION À ISTANBUL, TURQUIE

## La police annonce l'arrestation de 873 personnes et saisi 27 pistolets sans permis

La police turque a arrêté 873 personnes lors d'une opération de sécurité à grande échelle à Istanbul visant « à maintenir l'ordre public et à appréhender des suspects criminels », a déclaré hier le département de police de la ville. L'opération, menée jeudi, a impliqué des contrôles routiers à 215 endroits de la ville, appuyés par un hélicoptère de la police et cinq bateaux de patrouille de la Marine Port Branch. Les agents ont également procédé à des inspections dans de nombreux lieux publics. La police a déclaré avoir contrôlé un total de 550 751 personnes. Parmi les personnes interpellées figuraient 539 personnes recherchées pour diverses infractions. Les forces de sécurité ont saisi 27 pistolets sans permis, cinq fusils, cinq armes à blanc et 299 cartouches. Les autorités ont également confisqué 1 733 grammes de stupéfiants et 1 300 comprimés. Cette dernière opération fait suite à une opération similaire menée le 8 mai, au cours de laquelle la police a arrêté 982 suspects. Le département de police d'Istanbul a déclaré que de telles opérations se poursuivraient.

R. I.

CONFÉRENCE AET D'ACCRA

## L'Algérie renforce son engagement pour la transition énergétique africaine

L'Algérie affirme son rôle moteur dans le développement durable du secteur énergétique africain.

Représentée par Miloud Medjelled, directeur général de la prospective au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, elle participe activement aux travaux de la Conférence « African Energy Technology (AET) », qui se tient à Accra, au Ghana, du 27 au 29 mai 2025.

Placée sous le thème : « Innovation, investissement, exécution : vers le financement pour la croissance du secteur de l'énergie durable en Afrique », cette rencontre stratégique réunit un large panel d'experts technologiques, de décideurs politiques et de représentants d'institutions financières internationales. Mandaté par le ministre d'État Mohamed Arkab, M. Medjelled a souligné dans son intervention l'engagement fort de l'Algérie dans la recherche et le développement dans le domaine énergétique. Il a mis en avant la nécessité de développer des partenariats africains solides et de stimuler l'investissement dans l'innovation technologique, éléments jugés indispensables pour atteindre la sécurité énergétique et faire face aux défis du développement durable sur le continent. Au cœur de son message : la volonté de l'Algérie de participer activement à la transition énergétique africaine, à travers des mécanismes concertés, des synergies technologiques et une vision commune d'un avenir énergétique sobre en carbone et socialement équitable. Le haut responsable algérien a également pris part à plusieurs sessions de haut niveau, dont la session inaugurale intitulée «



Permettre à l'Afrique de se développer : stratégies de la politique, du commerce et du financement pour la transition énergétique ». Les discussions ont porté sur la coordination des politiques continentales, les outils de financement innovants, la numérisation des systèmes énergétiques, ainsi que le rôle stratégique des chaînes d'approvisionnement durables en minerais, essentielles pour les technologies vertes. Cette conférence, organisée par le Centre africain des technologies de l'énergie (AETC) en partenariat avec l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO), a vu la participation de figures de premier plan du secteur énergétique mondial. Parmi elles, Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'APPO, Francesco La Camera, directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), ainsi que plusieurs ministres africains de l'Énergie et représentants d'institu-

tions multilatérales. En marge de l'événement, M. Medjelled mènera des rencontres bilatérales avec des responsables africains et régionaux pour explorer des axes concrets de coopération technique. Ces échanges viseront notamment à promouvoir l'interconnexion des marchés énergétiques africains, à renforcer les capacités nationales en matière d'énergies renouvelables, et à échanger des expertises sur les technologies du gaz et de l'électricité.

L'Algérie ambitionne ainsi de jouer un rôle de catalyseur dans la création d'un marché énergétique africain intégré, capable d'accueillir des solutions innovantes, durables et adaptées aux besoins des populations du continent. Cette démarche s'inscrit dans une vision panafricaine de solidarité énergétique, de souveraineté technologique et de résilience face aux défis environnementaux et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

EMPLOI ET FORMATION :

## L'Algérie mise sur le numérique pour rapprocher l'offre et la demande

Dans une avancée majeure vers la modernisation de la gouvernance publique et l'alignement de la formation professionnelle sur les besoins réels du marché du travail, une convention-cadre de coopération numérique a été signée ce jeudi à Alger entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La cérémonie de signature a été coprésidée par Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, et Yacine El Mahdi Oualid, ministre de la Formation professionnelle, en présence de cadres des deux départements et d'acteurs du secteur de l'emploi et de la formation. Cette convention s'inscrit dans la droite ligne des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la transformation numérique et de l'intégration intersectorielle des priorités nationales,

dans le but de bâtir une économie moderne fondée sur les compétences, l'innovation et les données fiables.

Dans son intervention, M. Bentaleb a précisé que cet accord constitue un levier stratégique pour établir un système intégré de convergence des politiques publiques, centré sur le citoyen et répondant aux exigences d'un marché de l'emploi en constante évolution. Il a souligné que cette dynamique repose sur l'interaction numérique, l'échange d'expertises, la planification prospective et la coordination renforcée entre la formation et l'emploi. L'objectif affiché : créer un système d'information intelligent et interconnecté, capable de permettre l'échange instantané de données fiables entre institutions, d'orienter efficacement la formation vers les métiers d'avenir et d'accroître l'employabilité des jeunes. M. Bentaleb a également mis en

lumière l'impact direct de cette coopération sur la gouvernance du dispositif de l'allocation chômage. Plus de 516.000 bénéficiaires ont été réorientés vers des parcours de formation de courte durée, dont 263.000 ont achevé leur formation et obtenu des certifications facilitant leur insertion professionnelle. Il a, à cette occasion, rappelé l'importance de la Nomenclature algérienne des métiers et emplois (NAME) comme référentiel national pour l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi, un outil central pour planifier, orienter et suivre les politiques de formation et d'embauche. Pour sa part, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a salué cette initiative conjointe qui marque, selon lui, un tournant dans la coopération numérique interinstitutionnelle. Il a affirmé que l'accord permettra de développer des outils de gestion

avancés, d'améliorer l'interconnexion des bases de données, et surtout d'adapter l'offre de formation professionnelle aux exigences actuelles et futures du marché de l'emploi. Dans cette perspective, M. Oualid a annoncé l'organisation prochaine de salons régionaux sur la formation et l'emploi, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés.

Ces rencontres permettront de renforcer la synergie entre les secteurs publics, privés et associatifs, tout en jetant les bases d'une intégration durable entre formation et emploi. Cette convention s'inscrit ainsi dans une vision ambitieuse portée par l'État algérien, qui entend répondre aux aspirations de sa jeunesse en construisant un écosystème numérique intégré et efficace, au service du développement économique, de la justice sociale et de la valorisation du capital humain.

### LE SAVIEZ-VOUS

SANTÉ MENTALE ET RÉSEAUX SOCIAUX

#### Pourquoi il devient urgent de faire une pause avec Facebook

Depuis plusieurs années, une accumulation d'études met en lumière un constat préoccupant : l'usage excessif de Facebook et d'autres plateformes sociales nuit à la santé mentale. À mesure que la « toile bleue » s'étend dans nos vies quotidiennes, les signaux d'alarme se multiplient : stress, dépression, anxiété, solitude... Les effets psychologiques du monde numérique semblent de plus en plus profonds. Selon une étude du Pew Research Center relayée par le média américain PBS, le stress généré sur Facebook peut littéralement se transmettre d'une personne à une autre. Le phénomène, que les chercheurs qualifient de « coût de l'attention », démontre que la détresse émotionnelle d'un ami, visible à travers ses publications, peut affecter indirectement le bien-être de ses contacts. Ainsi, lire les récits pénibles d'autrui sur son fil d'actualité ne fait pas seulement appel à l'empathie : cela peut déclencher une charge mentale chez l'utilisateur lui-même. La raison principale qui pousse nombre d'utilisateurs à envisager une rupture avec Facebook est liée à leur santé mentale. Plusieurs études ont établi une corrélation entre l'usage intensif des réseaux sociaux et une hausse des cas de dépression, d'anxiété et de solitude. La comparaison constante avec des images soigneusement sélectionnées des autres – voyages, succès professionnels, moments de bonheur – conduit à des sentiments d'infériorité et de jalousie. Loin de renforcer les liens, ces plateformes plongent souvent leurs usagers dans une spirale de comparaison sociale, d'auto-jugement et de baisse d'estime de soi. L'autre épine dans le pied de Facebook concerne la protection des données personnelles. Le réseau social a été mêlé à de nombreux scandales de fuites ou d'abus de données. Ces atteintes à la vie privée ont mis en lumière la façon dont les informations des utilisateurs sont stockées, analysées, parfois revendues pour des usages commerciaux. Beaucoup d'utilisateurs, en quête de connexion humaine, finissent par livrer des pans entiers de leur vie à une plateforme dont les pratiques en matière de confidentialité restent opaques. Parmi les arguments les plus convaincants en faveur d'un sevrage numérique, le temps passé sur la plateforme figure en bonne place. Le système de défilement infini et les contenus personnalisés captent l'attention pendant des heures, souvent au détriment d'activités plus enrichissantes. Ce temps englouti impacte négativement la productivité, la qualité des relations humaines et le sentiment général d'épanouissement personnel. En fin de journée, rares sont ceux qui se sentent réellement nourris ou apaisés après avoir passé des heures à scroller sans but. Loin de rapprocher les individus, Facebook peut, paradoxalement, détériorer les relations dans la vie réelle. Les malentendus, les réactions disproportionnées aux commentaires ou la lecture biaisée des publications peuvent être à l'origine de tensions. En l'absence de langage corporel ou de ton vocal, la communication devient plus fragile, plus sujette à l'interprétation erronée.

**Recette du jour**



**Tajine de Poulet aux Oignons et Raisins**

**Ingrédients :**

Pour le poulet et la sauce :  
 4 pilons de poulet  
 2 gros oignons  
 100g de raisins de Corinthe  
 3 c à s d'huile d'olive  
 2 c à s de beurre  
 1 c à s de miel  
 1 c à café de cannelle  
 1 c à café de curcuma  
 1 c à café de gingembre en poudre  
 Sel et poivre au goût  
 1 bouquet de coriandre fraîche (facultatif)  
 1 citron confit, coupé en quartiers  
 Pour le riz :  
 200 g de riz basmati  
 400 ml d'eau  
 1 c à s de beurre, Sel

**Étapes de préparation**

1. Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, faites chauffer l'huile d'olive à feu moyen. Ajoutez les pilons de poulet et faites-les dorer de tous les côtés pendant environ 10 minutes. Cela permet de faire ressortir les saveurs du poulet et de lui donner une belle couleur dorée.  
 2. Dans un autre poêle, faire fondre le beurre à feu moyen. Ajoutez les oignons émincés et faites-les cuire lentement en remuant fréquemment. Lorsqu'ils commencent à devenir translucides, ajoutez le miel pour les caraméliser légèrement. Continuez la cuisson jusqu'à ce que les oignons

soient bien dorés et tendres, environ 15 min. Leur douceur naturelle se développe à ce stade.  
 3. Dans le plat à tajine avec les pilons de poulet, ajouter les oignons caramélisés, les raisins secs, la cannelle, le curcuma, le gingembre. Mélangez délicatement pour enrober le tout de manière uniforme. Salez et poivrez à votre goût.  
 4. Ajouter de l'eau pour couvrir légèrement les ingrédients. Couvrez le tajine (ou la cocotte) et laissez mijoter à feu doux pendant 45 minutes à 1 heure, jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que les saveurs soient bien mélangées. Si vous utilisez un tajine tradition-

nel, la cuisson sera plus lente, mais les arômes seront autant plus intenses.  
 5. Pendant que le tajine mijote, faites cuire le riz basmati. Portez l'eau à ébullition avec une pincée de sel, puis ajoutez le riz. Réduisez le feu, couvrez et laissez cuire pendant 10-12 minutes, ou jusqu'à ce que l'eau soit complètement absorbée et que le riz soit tendre. Vous pouvez ajouter une cuillère à soupe de beurre dans le riz.  
 6. Une fois le poulet cuit et bien tendre, disposez-le sur un lit de riz basmati. Garnissez-le des oignons confits et des raisins secs, puis servez immédiatement.  
 Bonne dégustation

**Gâteau du Jour**

**ECLAIRS AU CHOCOLAT AU LAIT**

**INGRÉDIENTS**

Pour la pâte à choux :

- 200 ml d'eau
- 1 cuillerée à soupe de sucre
- 75 g de beurre
- une pincée de sel
- 125 g de farine
- 4 œufs

Pour la crème pâtissière :

- 500 ml de lait demi-écrémé UHT
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 4 jaunes d'œufs
- 200 g de chocolat au lait pâtissier
- 2 cuillerées à soupe de sucre

Pour le glaçage :

- 100 g de chocolat au lait pâtissier
- 80 g de sucre glace
- 40 g de beurre
- 3 cuillères à soupe d'eau

**LA PRÉPARATION DE LA RECETTE**

La pâte à choux :  
 Mettez le four à préchauffer Th.7 (200°C).  
 Dans une casserole, mettez de l'eau à bouillir avec la cuillerée à soupe de sucre, le beurre et le sel. Ajoutez d'un



coup les 125 g de farine, remuez jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte. Laissez la pâte dessécher 1 à 2 minutes sur le feu. Versez dans un saladier et ajoutez les œufs un par un. Mélangez à chaque œuf ajouté.  
 Recouvrez la plaque du four de papier aluminium beurré afin que ça n'accroche pas et déposez dessus 6 bandes de 5 centimètres sur 2 centimètres à l'aide d'une poche à douille. Laissez cuire dans votre four pendant environ 15 minutes. Réalisez une deuxième fournée de 6 éclairs de la même façon.

La crème pâtissière au chocolat au lait :  
 Faites bouillir le lait avec le chocolat coupé en morceaux. Mélangez la farine, le sucre et les jaunes d'œufs. Versez le lait bouillant au fur et à mesure.  
 Transvasez la préparation dans la casserole et laissez épaissir pendant 2 minutes. Faites tiédir et placez-la au



réfrigérateur 1 heure. Garnissez les éclairs de crème pâtissière à l'aide d'une poche à douille, soit en réalisant un trou sous les éclairs, soit en les ouvrant en deux dans la longueur.  
 Le glaçage :

Faites fondre le chocolat au lait au bain-marie, puis ajoutez le beurre et le sucre glace. Mélangez bien. Hors du feu, ajoutez l'eau petit à petit en fouettant. Trempez les éclairs dans le glaçage puis placez-les au frais pendant 1 heure.

**Conseil du jour**

**Remède de grand-mère constipation :**

- 1) L'eau chaude citronnée au réveil
- 2) Les graines de lin
- 3) Le pruneau
- 4) L'huile d'olive
- 5) L'infusion de fenouil
- 6) Le yoga et les exercices de relaxation

**Le saviez-vous ?**



LORSQUE VOUS FAITES CET ÉTIREMENT AU QUOTIDIEN...



Le carré des lombaires est la zone qui provoque des raideurs et des douleurs dans le bas du dos en raison du manque d'étirements. Cette zone doit être étirée quotidiennement, surtout si vous restez assis toute la journée.

**Bon à savoir !**  
 BOIRE UNE EAU TIÈDE AU CITRON AU RÉVEIL PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES POUR LA SANTÉ

1. Améliore la digestion.
2. Détoxifie l'organisme.
3. Renforce le système immunitaire.
4. Peut aider à perdre du poids.
5. Autres bienfaits.

**Astuce du jour:**

**Astuces pour mieux digérer le concombre**

Faites le dégorger en le saupoudrant de sel une fois coupé. Pour atténuer le goût de sel vous pourrez ajouter du sucre dans votre assaisonnement. Laissez tremper votre concombre coupé dans un peu de lait sucré... Epépinez le concombre pour ne consommer que la chair.

**CITATION DU JOUR**

« Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. »

# Les courses en direct



**HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**SAMEDI 31 MAI 2025 - PRIX : STAOUALI - PS. AR. NEE**  
**.DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Une épreuve à caractère difficile

Ils seront douze poulains et pouliches de 3 ans de race arabe, ne s'étant pas classés parmi les 3 premiers depuis le 1er avril à se ranger sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome de Zemmouri sur un parcours de vitesse de 1100m dans le prix Staouali qui servira de support PMU au pari tiercé, quarté et quinté. Une grande épreuve à caractère difficile et cela par rapport à la liste des poulains engagés car nous avons six autres poulains qui ont déjà pris part dans des compétitions comme celle du jour et six qui vont faire leur apparition pour la première fois sur les pistes. Nous vous signalons que 4 poulains ont été classés dans le parcours du jour, citons Houlouat El Mesk, Oscar Tune et Imbrator el Mesk sur une distance plus longue que celle du jour 1300m, sans oublier la pouliche Amouadj El Mesk, 5e sur 1300m et Riglinardo qui était classé parmi les premiers des battus. Nous vous informons aussi que les poulains engagés pour la première fois sont de grande valeur et cela à leur origine, des étalons de grande lignée. Pour rappel, cette épreuve est réservée aux poulains et pouliches ne s'étant pas classés parmi les 3 premiers depuis le 1er avril 2025.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. HOULOUAT EL MESK.** Cette protégée de la grande maison S. Sidi Atmane jouera les premiers rôles dans cette épreuve et cela suite à sa deuxième tentative 4e sur le même parcours du jour.

**2. OSCAR TUNE.** Ce magnifique jeune coursier a fait un grand pas à sa deuxième course, classé 4e dans un

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
S. SIDI ATMANE	1	HOULOUAT EL MESK (0)	S. BENYETTOU	55	9	Y. BELHADJ
AL AOUAD	2	OSCAR TUNE	AB. AIDA	55	2	B. LAHMICI
HARAS EL MESK	3	AMOUADJ EL MESK	R. BELMORSLI	55	3	YS. BADAOUI
AH. FEGHOULI	4	IMBRATOR EL MESK	K. HAOUA	55	4	YS. BADAOUI
R. CHIKHOUNE	5	TAGHROUDET EL MAJD	B. BENDJEKIDEL	55	11	PROPRIÉTAIRE
AM. BENDJEKIDEL	6	DELLOUS (0)	W. BENDJEKIDEL	54	5	F. BENDJEKIDEL
ML. ZAABOUB	7	RIGLINARDO	AB. ATTALLAH	53	10	B. BERRAH
K. BENDJEKIDEL	8	AMIRA DE MONLAU	S. BENDJEKIDEL	53	6	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	9	ANGE DES BOIS	JJ:MA. AIDA	53	8	B. SLIMI
S. ROUICHI	10	TOUBA	AP:S. ATTALLAH	53	1	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	11	JAREH	A. YAHIAOUI	53	12	S. HAMIANE
A. HAMIANE	12	JASSAR	AP:Y. CHELLAL	49,5	7	S. HAMIANE

parcours similaire à celui du jour après une 10e place lors de sa première sortie.

**3. AMOUADJ EL MESK.** Cette fille de Hoboob et Fijoa a démontré de grandes capacités physiques lors de sa première apparition ans un parcours plus long à celui du jour, elle peut venir occuper une place sur le podium.

**4. IMBRATOR EL MESK.** Première sortie avec un accessit, 4e sur 1300m à Tiaret, logiquement a une grande place parmi les cinq premiers.

**5. TAGHROUDET EL MAJD.** Course d'entrée, origines, père : Ambiorix. Mère : Orlié.

**6. DELLOUS.** Course d'entrée. Origine, père : Basalte de Ghazal. Mère : El Aida.

**7. RINGLINARDO.** Course d'entrée,

origines : Père : Marouane de Monle au. Mère : Nour el Basra.

**8. AMIRA DE MONLAU.** Méfiance, cette jeune protégée de l'écurie K. Bendjekidel vient d'être classée en tête des battus, 6ème lors de sa dernière sortie.

**9. ANGE DES BOIS.** Course d'entrée, origine, père : Marouane de Monlau. Mère : Douria.

**10. TOUBA.** Deux sorties en sa faveur pour cette jeune femelle.

**11. JAREH.** Course d'entrée, origine, père : Achille de Monlau. Mère : Lebjaouia.

**12. JASSAR.** Course d'entrée, origine : Père Ambriorix. Mère : Bint Sarrab.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**1. HOULOUAT EL MESK - 10. TOUBA - 2. OSCAR TUNE**  
**8. AMIRA DE MONLAU - 3. AMOUADJ EL MESK**

### LES CHANCES

**4. IMBRATOR EL MESK - 12. JASSAR**

## Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

**HORIZONTALEMENT**  
 1 - Aller à la ruine - 2 - Araignée des jardins - Poème lyrique - 3 - Petits filets - Profitables - 4 - Peine - Annonce les obsèques de quelqu'un - 5 - Coule au Congo - N'en fait qu'à sa tête - 6 - Coule en France - Consonne double - 7 - Offense - Ville de fouilles - 8 - Paresseux - Jugée - 9 - Utilisé à l'essai - Mise au courant - 10 - Étoffe - Argon - 11 - Bout de bois - Gîte - 12 - Pièges à poissons - Poussé au mal.

**VERTICALEMENT**  
 1 - Désordre - 2 - Dessin - Rebut - Bronzait les pharaons - 3 - Rompu - Liquides - 4 - Romain - Office religieux - Dans la portée - 5 - Montée - Expérience - 6 - Terme de tennis - Angle - Les dieux du stade - 7 - Qui est en feu - Pays islamique - 8 - Huée - La loi du silence - 9 - Ville du Cameroun - Course - Un peu de rigueur - 10 - Encaissé - Cheville.

## Mots fléchés

Rebelle	Douleurs	Astate	Enrobé	Effectifs
Liste	Demande	En réserve	Fait alliance	Coule en France
Signes de vie			Embêté	
Enveloppes			Laisse rêveur	
			Piquant	
			Polies	
Général sudiste		Pronom	De près	
Actinium		Fleuve d'Irlande	Rouleur sur piste	
	Sélénium		Poisson	Pratiquer
	Mettre une rallonge		Symbole précieux	
En série		Aviron		Ronge
Réduit		Dessin		
				Un peu de répit
				Éculée
Outil de sculpteur			Coule à Paris	
Imprimé			Double voyelle	
		Impulsion		
		À bout de forces		
Dieu marin			Ville du Nigeria	
Foyers				
			Crier sous les bois	

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

**Jeune arbre qui a poussé sans être cultivé (9 lettres)**

D	E	N	I	R	P	A	C	E	T	U	E	M	D	R	A	L	R
T	E	T	R	A	T	S	L	I	O	P	N	A	E	C	O	E	R
T	N	T	U	E	S	I	R	P	S	S	A	R	A	H	N	O	E
T	N	O	O	O	T	N	E	V	E	D	I	A	L	V	S	M	D
O	E	A	R	U	R	A	T	I	L	E	D	U	O	S	I	E	R
I	I	E	M	F	R	C	D	R	U	O	S	I	E	R	E	T	A
D	P	R	V	A	S	I	R	G	E	I	O	V	F	A	I	I	F
I	O	U	E	T	T	E	N	O	T	E	J	E	E	E	O	N	T
T	T	S	D	E	E	L	A	I	R	O	N	V	L	T	J	U	R
U	U	U	N	L	V	A	E	R	F	F	O	R	U	R	E	E	O
O	E	E	A	U	A	V	T	E	R	I	T	A	O	A	L	N	P
M	M	P	M	O	N	O	T	E	L	A	V	L	H	T	G	I	E
E	O	R	A	B	L	E	J	A	R	S	E	S	E	G	I	O	T
N	I	A	E	I	M	C	E	I	A	H	E	V	I	M	A	D	E
G	D	H	T	E	R	E	T	I	A	R	T	S	I	A	R	I	I
A	I	N	U	I	I	R	A	P	D	R	O	N	N	T	R	E	D
B	E	T	S	O	E	I	A	B	E	L	O	R	N	E	E	A	F
G	E	E	T	N	A	G	T	U	A	S	N	I	A	V	D	R	M

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

**AIGLE - AMANDE - AMANT - BAGNE - BAIE - BOULET - CAPRIN - CRISE - CROUTE - DELIT - DENSE - DETOUR - DIETE - EMEUTE - ESSOR - EVENT - FARD - FERME - FRIME - FRONT - GANT - GENTIL - GRIS - HAIE - HARAS - HARPE - HOULE - IDIOME - IDIOT - IDOINE - JARS - JETON - JOIE - LAID - LARD - LARVE - MARAIS - MEUTE - MOUT - NAVET - NORD - NORIA - OCEAN - OFFRE - OVALE - PARI - POIL - PORT - PRISE - RENVOI - RETIVE - ROLE - SAUT - STAR - SOURD - TARTE - TIRET - TRAITE - UNITE - USURE - UTOPIE - VAIN - VALET - VOIE.**

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT :**  
 1. Cramponner - 2. Louer - Ouïe - 3. Au - Reçu - N.S - 4. Ienisseï - 5. Reins - Énée - 6. Noël - Ton - 7. Ôtas - Évén - 8. Yes - Épar - 9. At - Apis - Em - 10. Lais - Ire - 11. Tuer - Malin - 12. Entêtement.

**VERTICALEMENT :**  
 1. Clairvoyante - 2. Rouée - Têt - Un - 3. Au - Ninas - Let - 4. Mérinos - Aare - 5. Presse - Épi - 6. Ps - Lépisme - 7. Nouée - Vas - A.M - 8. Nu - Inter - Île - 9. Ein - Éon - Érin - 10. Ressentiment.

### MOTS FLÉCHÉS

**HORIZONTALEMENT :**  
 Concussion - Dronte - Pt - Do - Ri - Tuer - Maies - Ère - Zone - Ip - Es - Ne - Allée - Atermoie - Ase - Se - Tu - N.D - Pa - Star - Éculé - Are - Osée - Loués.

**VERTICALEMENT :**  
 Rodomontades - Nr - Ânées - Ce - Scorie - Repue - Unie - A.M - Al - Ost - Silos - El - Set - Plies - Aï - Ue - EE - Tau - Opérée - Tare - Antres - Pures.

### MOTS MASQUÉS PALEOGRAPHIE

## Espagne : un festival de musique boycotté par 70 artistes en raison de son "soutien" à l'entité sioniste

Plus de 70 artistes ont signé une lettre ouverte appelant le festival espagnol de musique électronique Sonar, prévu en juin prochain à Barcelone en Espagne, à prendre ses distances avec l'actionnaire majoritaire de son organisateur, qu'ils accusent d'être "complice" du génocide sioniste en cours contre la bande de Ghaza depuis octobre 2023, rapportent jeudi des médias.

Les artistes, qui ont tous participé au festival ces dernières années ou sont censés se produire sur la scène de l'édition du 12 au 14 juin prochains à Barcelone, ont annoncé dans leur missive rendue publique mercredi, qu'ils se retireraient de la programmation en raison des activités de la firme américaine Kohlberg Kravis Robert (KKR), qui a racheté, en 2024, Superstruct Entertainment. KKR est accusée de promouvoir l'immobilier dans les territoires occupés illégalement par l'entité sioniste en Cisjordanie, Ghaza et à El Qods-Est via des investissements de long terme, selon plusieurs médias.

Dans leur lettre ouverte, les signataires affirment soutenir "les demandes que la plus grande coalition palestinienne à la tête du mouvement mondial de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) a transmises à tous les événements appartenant à Superstruct". En conclusion, les artistes exigent du festival électro qu'il "se distance des investissements complices de KKR", qu'il "adopte des politiques de programmation et de partenariat éthiques" et qu'il "respecte les directives de BDS". La campagne BDS prône le boycott, le désinvestissement et les sanctions contre les entreprises, universités et artistes sionistes.

## Séisme de 3.4 degrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3.4 sur l'échelle de Richter a eu lieu jeudi à 03H52 (heure locale) dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé jeudi matin un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 06 Km à l'ouest de Beni Douala wilaya de Tizi-Ouzou, précise la même source.

## Saisie de plus de 1,3 million de comprimés psychotropes à In Amenas

Une quantité importante de comprimés psychotropes s'élevant à plus de 1,3 million de comprimés de type prégabaline 300 mg a été saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération menée mercredi à In Amenas dans la 4e Région militaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus contre la criminalité organisée multiforme, et lors d'une patrouille effectuée, mercredi 28 mai 2025, au niveau du territoire de compétence du Secteur opé-

rationnel nord-est In Amenas (4e Région militaire), un détachement de l'ANP a saisi un véhicule tout-terrain à son bord une quantité importante de comprimés psychotropes s'élevant à un million trois cent douze mille cent quatre-vingt (1.312.180) comprimés de type prégabaline 300 mg", précise la même source. Cette opération, "qui s'inscrit dans le sillage des efforts soutenus dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic dans notre pays, dénote du haut professionnalisme, de la vigilance et de l'entière disposition de nos Forces armées", affirme le communiqué du MDN.



## Trois morts et 216 blessés sur les routes en 24 heures



Trois (3) personnes sont décédées et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué jeudi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ain-Témouchent avec deux (02) décès, suite au renversement d'un véhicule léger sur le chemin wilaya CW26, commune et daïra d'El Melah, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Bejaia, Saida et Biskra, le 1er ayant causé des gênes respiratoires à 03 personnes et s'est déclaré dans un appartement de la cité des 1402 logements, dans la commune et daïra d'El-Harrach, conclut la même source.

## Un réseau international de trafic de véhicules démantelé à Blida

Un réseau criminel international spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base a été démantelé par les services de la sûreté de wilaya de Blida, avec la récupération de 17 véhicules, a indiqué, mercredi, un communiqué rendu public par cet organisme sécuritaire. La brigade économique et financière a mis fin aux activités d'un réseau criminel international

composé de 13 membres, spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de véhicules, le faux et l'usage de faux dans les documents administratifs, a ajouté la même source. Selon le communiqué, cette affaire a été révélée la semaine passée, suite à des informations portant sur

l'implication d'une employée administrative dans la délinquance de cartes grises pour des motos sans dépôt des dossiers de base requis, en contrepartie d'avantages financiers. Une enquête approfondie a démontré l'implication d'autres individus dans des opérations de falsification et de trafic. Ce qui a permis la saisie de 71 dossiers de base falsifiés relatifs à des véhicules, des cartes grises et des copies de cartes grises ainsi que des cartes de contrôle falsifiées et déclarées volées, selon la même source. L'opération a, également, permis la sai-

sie de documents falsifiés, de clés de véhicules récupérés, et de reçus de versements sur un compte courant postal, ainsi que la récupération de 17 véhicules et d'une foreuse. A cela s'ajoute l'arrestation des 13 membres du réseau criminel, parmi lesquels une femme et un ressortissant étranger. Les investigations ont, aussi, permis "d'identifier et d'arrêter les auteurs, et de déjouer leur plan criminel visant la falsification des données de base des véhicules avec la complicité d'employés administratifs", indique le même communiqué. Les suspects

## Arrestation d'un groupe spécialisé dans l'organisation de hargha à Alger



Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, à l'arrestation de 8 individus et à la saisie de deux bateaux de plaisance, a indiqué, jeudi, un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine par mer, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Reghaïa a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer", précise le communiqué. "Suite à des informations avérées parvenues à la Brigade, relatives à la préparation d'une traversée clandestine par mer, et après l'activation de l'élément de renseignement et l'exploitation optimale de l'information, ainsi que la surveillance des mouvements de ce réseau, l'opération a permis l'arrestation de 8 individus parmi les organisateurs de ces traversées, et la saisie de deux bateaux de plaisance, de huit (8) moteurs de différentes tailles, de 11 jerricans d'essence d'une capacité de 40 litres et de 10 téléphones portables". "Après parachèvement de toutes les procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Entre soleil et vent (10)



**MISE AUX POINGS**

« Il n'y a pas de matchs amicaux, ce sont des matchs importants qu'il faut préparer au mieux. Ces deux rencontres doivent nous donner de l'expérience et de la confiance. L'objectif est de gagner ces deux confrontations qui vont donner des signaux positifs pour le futur »

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic





Dans la journée : Dégagé  
Vent : 26 km/h  
Humidité : 38 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 18 km/h  
Humidité : 74 %

Dohr : 12h46  
Assar : 16h37  
Maghreb : 20h04  
Ïcha : 21h43

Dimanche 5 dou el  
Hidja 1446  
Sobh : 03h42  
Chourouk : 05h31

L'ALGÉRIE MET LE CONSEIL DE SECURITÉ DEVANT SES RESPONSABILITÉS SUR LE GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

## « Agissez et décidez maintenant »

« Le temps de l'indécision est révolu », a martelé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, lors de son intervention, mercredi, à une réunion au Conseil de sécurité de l'ONU, consacrée à la situation en Palestine. "L'Algérie assume ses responsabilités et est déterminée à pousser ce Conseil à agir", a-t-il affirmé.

La conviction de l'Algérie, exprimée par Amar Bendjama, est que "les condamnations ne suffisent plus. Nous devons agir maintenant". Il a rappelé que « depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste, puissance occupante, a tué 54.000 personnes et blessé plus de 123.000. Depuis le 18 mars seulement, plus de 3.900 personnes (...) ont été tuées et plus de 11.000 blessées ». Il relève que "les chiffres ont perdu leur sens. À quoi bon dire +18.000 enfants+ (tombés en martyrs)? Ce ne sont pas des chiffres. Ce sont des vies, des rêves, des voix, des visages, des récréations et des berceuses, éteints. Ils étaient la chaleur des foyers, la joie des salles de classe, le poulx des quartiers", a-t-il clamé. "Leurs morts n'étaient pas collatérales. Elles étaient la conséquence d'un système qui considère les vies palestiniennes comme non humaines, comme jetables", a-t-il ajouté. Il interroge : "faudrait-il avant que des mesures soient prises? Combien d'orphelins devraient encore errer dans les ruines



de Ghaza? Combien de sang faudrait-il encore verser avant que ce Conseil reconnaisse que trop, c'est trop?" Amar Bendjama cite le cas de la pédiatre Alaa al-Najjar qui a perdu, il y a quelques jours, ses neufs enfants âgés de six mois à douze ans et qui a subi le supplice de devoir identifier leurs "restes calcinés" l'un après l'autre, au moment où son époux était dans le coma et que son dixième fils était grièvement blessé. À l'appui de ses propos, le diplomate a montré aux membres du Conseil de sécurité une photo des enfants d'Alaa tombés en martyrs suite à une frappe de l'armée sioniste contre leur domicile. Il évoque également Warda Sheikh Khalil, une fille âgée de peine six ans, sauvée des flammes qui ont englouti l'école où elle se trouvait et qui servait de refuge aux déplacés. "Sa mère et ses frères et sœurs ont été tués. Son père s'accroche désormais à la vie", a-t-il raconté.

"Personne à Ghaza n'est épargné : ni les médecins, ni les femmes, ni les enfants, ni les personnes déplacées. Pas même l'espoir lui-même", a-t-il soutenu. Amar Bendjama dresse un constat accablant en rappelant que l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la communauté internationale avaient promis au peuple palestinien un État souverain avec el-Qods El-Sharif pour capitale et « trois décennies après les accords d'Oslo, le rêve d'un État palestinien s'évanouit sous la botte de l'occupation (sioniste) et le silence de la communauté internationale. L'occupation persiste (dans ses crimes), encouragée par l'impunité et l'immunité". Pire : "la violence des colons s'intensifie, les colonies s'étendent, le territoire palestinien est englouti, centimètre par centimètre et les Lieux Saints sont profanés sous le regard du monde entier", ajoute-t-il. Amar Bendjama reprend une déclaration du président Abdelmadjid Tebboune, concernant la question palestinienne, qui appelait à « agir avec détermination pour mettre fin à l'injustice historique persistante infligée au peuple palestinien et relancer en urgence le processus de paix, qui se trouve actuellement dans une impasse sans précédent. Il est impératif de contraindre la puissance occupante à se conformer aux résolutions pertinentes de l'ONU et à honorer ses obligations », avait déclaré le président de la République. "Les Palestiniens, comme tout être humain, ont droit à la vie, à la dignité et à une patrie. Ils ne font pas exception", explique Amar Bendjama, concluant qu'il faudrait "résoudre le conflit à la racine".

M'hamed Rebah

DÉCÈS DU GÉNÉRAL ZAÏDI LAÏD

### Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du général Zaïdi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, décédé mercredi dernier, lit-on dans le message de condoléances, « suite au décès du général Zaïdi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, et en cette douloureuse épreuve, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), ses sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons ».

### LES CONDOLÉANCES DU GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHENGRIHA

De son côté, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état major de l'armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chengriha, a présenté ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion à la famille du défunt, lit-on dans le message « suite au décès du général Zaïdi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, à la suite d'une maladie chronique, Monsieur le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état major de l'Armée nationale populaire, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt, de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette douloureuse épreuve. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

L. Z.

### EXPORTATIONS

## Des opérateurs économiques reçoivent le feu vert

Des opérateurs économiques ont reçu les documents de domiciliation bancaire permettant d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité et de faciliter les opérations commerciales, a indiqué hier un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération qui a eu lieu jeudi, a été supervisée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Elle a concerné des opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de la banane, ainsi que des entreprises ayant des contrats avec différents secteurs et entreprises nationales, et ce dans le but de faciliter leurs opérations commerciales et d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité », ajoute le communiqué.

Ania N.

### CONCOURS D'ALGÉRIE POSTE

## Les candidats admis peuvent télécharger leurs convocations

L'entreprise Algérie Poste a annoncé ce jeudi que les candidats admis au concours national de recrutement peuvent télécharger leur convocation directement depuis la plateforme officielle en cas de non-réception par courrier électronique. Dans un communiqué publié sur ses canaux officiels, Algérie Poste a précisé « En cas de non-réception de la convocation relative à l'examen numérique du concours de recrutement national via

email, les candidats peuvent la télécharger directement depuis la plateforme officielle : careers.poste.dz. » Algérie Poste rappelle par ailleurs que l'examen numérique est prévu pour le 31 mai 2025.

L'institution appelle les candidats concernés à vérifier sans délai qu'ils disposent bien de leur convocation, afin de consulter les détails du lieu et de l'heure de leur épreuve. Dans une démarche de transparence et de soutien logistique aux candidats, un tutoriel vidéo

explicatif a également été mis en ligne par Algérie Poste.

Ce dernier vise à assurer le bon déroulement de l'examen numérique, qui se tiendra via un lien personnel activé au moment de l'épreuve. Cette initiative illustre l'engagement d'Algérie Poste à moderniser ses procédures de recrutement tout en garantissant l'égalité des chances et la fluidité dans la gestion des concours administratifs à l'ère du numérique.

M.Seghilani

### SOUS-RIRE

Un réchauffement sans précédent qui se poursuit

